

Aujourd'hui



E1 BEING AT HOME WITH CLAUDE

Même s'il déplore que *Being at Home With Claude* ne soit pas en compétition officielle, Jean Beaudin ne regrette pas d'avoir choisi Cannes plutôt que Berlin ou Venise.

B1 BUDGET

Le gouvernement Bourassa déposera jeudi un budget qui s'efforcera de freiner la croissance du déficit et qui sera donc avare de bonnes nouvelles pour les contribuables.

B1 SECTEUR PUBLIC

Le gouvernement intensifie ses négociations avec la CEO, seule des six centrales syndicales auxquelles sont affiliés les 400 000 employés de l'Etat à être encore réfractaire.

C3 GAZ MÉTRO

Les clients de Gaz Métropolitain auront bientôt droit à une réduction moyenne de 6 p. cent de leur facture rétroactive au 1er mai, une économie annuelle d'environ 65 \$.



D1 LA MODE

Finie la dictature des créateurs: désormais, ce sont les gens de la rue qui imposent leur vision de la mode, qui se décloisonne à l'instar du worldbeat et du libre-échange.

Sommaire

Annonces classées	
immobilier	D12 à D16
marchandises	D16-D17
emplois	D17
automobiles	D17, E4-E5
Arts et spectacles	
Informations	E1 à E3, E8
cine-horaire	E8
Tele-horaire	E2
Television	E1
Bandes dessinées	D15
Bridge	E5
Décès	E6
Economie	cahier C
Editorial	B2
Etes-vous observateur?	D12
Feuilleton	D13
Horoscope	D14
Le monde	D8 à D11
Loteries - résultats	A4
Mode	D1 à D7
Montreal en fête	A11
Mots croisés	E4
Mot mystère	D17

Le jeune de Longueuil avait volé le fusil de son ami

SUZANNE COLPRON

Ni Pierre, ni Stéphane, ni Sylvain ne se doutaient que leur ami allait tuer ses parents et son unique frère. Rien, strictement rien dans le comportement de l'adolescent ne laissait présager un geste aussi extrême.

Moins de deux heures avant le drame, tous les quatre jouaient au Nintendo chez le père de Stéphane Samuel, à Longueuil. C'est d'ailleurs le fusil de chasse de Stéphane qui a été utilisé pour abattre le couple et le frère de l'adolescent, dans la nuit de samedi à dimanche.

«Je ne savais pas qu'il avait pris ma carabine», a confié hier Stéphane Samuel à *La Presse*. «Il l'a sortie de ma chambre à mon insu.»

Assis dans la cour de l'école secondaire Jacques-Rousseau, au milieu de ses amis, il explique: «On jouait au Nintendo dans le salon. A un moment donné, il s'est levé pour aller à la toilette. Puis, il nous a dit salut et il est parti chez lui. Après coup, je me suis rendu compte que la fenêtre de ma chambre était entrouverte et que mon fusil n'était plus dans mon garde-robe.»



Stéphane Samuel

Stéphane, détenteur d'un permis de chasseur, a fait part du vol de son fusil de calibre .12 à la police de Longueuil dès le lendemain. Il avait appris entre-temps qu'un adolescent de 14 ans avait été arrêté pour un triple meurtre commis durant la nuit, à Longueuil. «Je ne sais pas ce qui s'est passé», a-t-il dit, l'air abasourdi.

Durant la soirée, lui et les trois autres gars avaient bu une bière et fumé un joint de «pot». Ils avaient traîné dans un parc du quartier avant d'aller jouer une partie de Nintendo. C'était la première fois que l'adolescent, dont on ne peut dévoiler l'identité, mettait les pieds chez Stéphane.

VOIR FUSIL EN A 2

■ L'adolescent devra subir une évaluation psychologique pour déterminer s'il est apte à subir son procès. Page A 3

■ Les étudiants «canadiens-français» de Montréal de niveau secondaire ont des comportements plus «risqués» que les autres. Page A 3

BURNS RESTE



Serge Savard a confirmé hier le retour de Pat Burns derrière le banc du Canadien, la saison prochaine, et a promis qu'il y aurait des changements de personnel majeurs sur la glace. Quant à la dernière frasque de Shayne Corson, impliqué dimanche soir avec Mike Keane dans une bagarre avec le joueur de football Alvin Powell, des Monarchs de Londres, dans un bar montréalais, Savard a refusé de commenter, la responsabilité de Corson dans cette affaire n'étant pas établie. Cahier Sports, pages 2 à 5

La période référendaire durera 47 jours

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUEBEC

La campagne précédant le référendum du 26 octobre ne commencera pas au début d'août comme il avait été prévu, mais en septembre. Le gouvernement Bourassa déposera cette semaine un projet de loi visant à comprimer la période référendaire, qui passera de 84 à 47 jours.

Selon les informations obtenues hier par *La Presse*, ces modifications à la Loi sur les consultations populaires mèneraient à un dépôt de la question référendaire vers le 9 septembre, pour aboutir à un référendum le 26 octobre, tel que prévu par la loi 150.

Le gouvernement doit déposer jeudi au plus tard les projets de loi qu'il veut faire adopter avant l'ajournement de juin. Les projets de loi soumis après le 15 mai nécessitent l'appui de l'Opposition pour être adoptés, selon les procédures normales de l'Assemblée nationale.

Ces amendements à la Loi électorale sont si pressants qu'on les a ajoutés à la dernière minute à l'ordre du jour du cabinet restreint sur la législation et au conseil des ministres plénier, qui, exceptionnellement, se réunissent aujourd'hui (la séance habituelle du mercredi a été devancée puisqu'après demain, M. Bourassa doit témoigner devant la commission parlementaire sur les crédits du Conseil exécutif).

La Presse avait, début avril, évoqué un tel scénario, mais le gouvernement du Québec ignorait alors quelles compressions pourraient être mises en place. Le ministre responsable de la Loi

VOIR PERIODE EN A 2

■ Le projet de loi référendaire d'Ottawa sera déposé au plus tard vendredi. Page B 1

La région de Plymouth retient son souffle

MARIE-FRANCE LÉGER
envoyée spéciale
La Presse À PLYMOUTH,
Nouvelle-Écosse

«Je suis malade de douleur. Je ne l'oublierai jamais», a dit hier Robert Bell à *La Presse*. Son fils Larry, 25 ans, figure au nombre des 11 victimes qu'on a retrouvées dans la mine Westray dévastée par une explosion, samedi matin. L'identité des victimes a été dévoilée hier matin par la GRC. Sept proviennent de Nouvelle-Écosse, deux d'Alberta et une de Terre-Neuve.

Désormais, M. Bell n'a aucun espoir auquel s'accrocher, contrairement aux familles des 15 autres mineurs manquant toujours à l'appel, qui attendent dans l'angoisse depuis plus de trois jours. En fin d'après-midi hier, les équipes de sauveteurs étaient toujours bloquées à 300 mètres du secteur nord de la mine.

«Larry était très heureux de travailler à la mine. Il ne m'a jamais dit qu'il était inquiet ou préoccupé par les conditions de sécurité. Il était juste content d'avoir trouvé un travail.»

M. Bell n'est pas prêt à blâmer Curragh Resources Inc., la compagnie propriétaire de la mine. Il met la tragédie sur le compte des risques du métier. M. Bell ne se révolte pas. Il doit d'abord encaisser le choc. «Je ne suis pas en colère contre la compagnie. Heureusement que j'ai mes quatre autres enfants pour me soutenir», a-t-il indiqué d'une voix cassée par l'émotion.

La compagnie a tenté de dissiper les rumeurs faisant état de la mauvaise formation dispensée aux mineurs de la Westray. Le di-

VOIR PLYMOUTH EN A 2

■ Ottawa avait été prévenu du danger. Page A 18

Y a-t-il actuellement d'autres Claude Morin au Canada? Le Solliciteur général ne dit pas non

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse
OTTAWA

Il pourrait bien y avoir encore, au Canada, des informateurs payés par les services secrets pour recueillir des renseignements sur les activités politiques provinciales.

Voilà en effet ce qui ressort des propos tenus hier par le Solliciteur général du Canada Doug Lewis, à sa sortie de la Chambre des communes.

Criblé de questions par les journalistes qui voulaient savoir s'il y avait actuellement au Canada

d'autres Claude Morin, le ministre a en effet systématiquement évité de répondre clairement par la négative.

Le ministre s'est contenté de répéter que la Gendarmerie royale et le Service canadien de renseignements et de sécurité ne menaient actuellement aucune activité d'espionnage illégale, aucune activité qui pourrait donc constituer une forme d'ingérence à l'intérieur des organismes politiques dûment constitués. Ce sont les directeurs des deux organismes qui l'ont affirmé au ministre.

M. Lewis n'a toutefois pas nié que la GRC et le SCRS puissent se livrer actuellement à un simple

recueil d'informations. «Recueillir de l'information, on fait ça tout le temps, les gouvernements, les individus...», a-t-il dit. Mais à la question très directe «est-ce qu'il y a actuellement des informateurs politiques payés?», le ministre n'a jamais répondu.

Et ce n'est pas parce que les journalistes n'ont pas essayé de lui poser cette question.

— Ma question, M. le ministre, c'est: est-ce que la GRC ou le SCRS a des informateurs politiques payés au Canada? Ne leur avez-vous pas posé la question?

— J'ai demandé à ces organismes s'ils se pliaient à la loi, ils

m'ont dit qu'ils se pliaient à la loi.

— Oui mais ma question, l'avez-vous posée? Est-ce qu'il y a des informateurs politiques payés?

— Je ne veux pas faire de commentaires sur leurs activités.

— En fait, vous ne voulez pas le savoir...

— J'ai demandé aux deux directeurs des organismes s'ils respectaient la loi, ils la respectent.

VOIR MORIN EN A 2

■ Le député péquiste Gerald Godin demande l'expulsion de Claude Morin du PO. Page B 1

Miriam Santiago en tête des présidentielles

CHARLES DAVID
envoyé spécial
La Presse À MANILLE

Le trouillomètre à zéro, le point de panique totalement dépassé. Manille, de surprise en surprise, a émergé de la journée électorale d'hier complètement ébaubi.

Mme Miriam Defensor Santiago, selon les premiers décomptes encore non officiels portant sur un peu plus d'un demi-million de bulletins, arriverait en tête des présidentielles qui se sont déroulées dans un calme inhabituel.

Fallait le faire, fallait surtout y croire. Au fond, personne n'y croyait, pourtant cela a été fait: de mémoire de Philippin, on n'a jamais connu une élection aussi

tranquille, aussi honnête, avec une participation aussi forte (85 p. cent des 32 millions d'électeurs inscrits). Du coup, à mesure qu'avancait la journée, on sombra dans un lâche soulagement. Puis, brutalement, en fin de soirée, avec les premiers résultats, la stupeur: Miriam Defensor Santiago mène, s'approche et, au fil des heures, distance Fidel Ramos de plus de 40 000 voix et écrase Eduardo Cojuangco par 52 000 voix. Si la tendance se maintient, la crise cardiaque guette... Selon ces premiers chiffres, la belle Miriam obtiendrait environ 28 p. cent des voix contre environ 21 p. cent pour Fidel Ramos.

«C'en est d'un calme que cela commence à devenir franche-



ment ennuyeux», me déclare, faussement dépité, un journaliste philippin. Visiblement, il commence à en avoir marre de parcourir les bureaux de vote à travers Manille, et de découvrir que les gens votent tranquillement. Et surtout qu'il ne se passe rien.

C'est vrai que, hier matin, ce calme n'avait rien d'honnête. Les grands boulevards de Manille transformés par enchantement en esplanades, les ruelles étrangement silencieuses, les gamins de Manille disparus ailleurs, les rares passants, dans les rues vides, rasant les murs, l'imagination

pouvait tourner à plein. Puis tombèrent quelques nouvelles, qui, à force d'être répétées, présageaient la catastrophe. Bref, onze nouveaux morts portant le total à 85, quelques échanges de coups de feu, des arrestations pour tentatives de corruption d'électeurs, vol d'urnes... La routine quoi!

Relation de cause à effet ou simple coïncidence? Une intervention du général Lysandro Abadia, le chef d'état-major des forces armées, sembla calmer le jeu. Deux choses furent dites: l'attitude de l'armée ne pouvait donner lieu à aucune spéculation. Et surtout, l'armée, rangée derrière le COMELEC (la commission électorale), disposait d'énormes capacités d'intervention en tout

VOIR SANTIAGO EN A 2

Economisez \$140 Par Couple

ou \$70 par personne. Prix valide pour les départs entre le 14 Mai, et le 23 Juin 1992. Cette offre ne peut être jumelée avec aucune autre promotion.

Les forfaits sont disponibles aux destinations suivantes: FORT-LAUDERDALE • POMPAÑO • SUNNY ISLES • HALLANDALE • MIAMI BEACH • KEY WEST • ORLANDO • DAYTONA • CLEARWATER

FORT-LAUDERDALE Départs Jeudi Retour Jeudi +80
FORT-LAUDERDALE Départs Jeudi Retour Dimanche +80
FORT-LAUDERDALE Départs Samedi Retour Samedi +80
FORT-LAUDERDALE Départs Dimanche Retour Dimanche +80
ORLANDO Départs Samedi Retour Samedi +80

JETLISA INC.
VACANCES HOLIDAYS
La Connexion Floride
Consultez votre agent de voyages

SUITE DE LA UNE

FUSIL

Le jeune de Longueuil avait volé le fusil de son ami

En partant, vers 23 h 30, il avait promis de lui téléphoner en arrivant chez ses parents. « Il avait peur de se faire engueuler parce qu'il était tard. Mais tout était correct. Il a téléphoné pour dire que son frère était couché et que ses parents n'étaient pas à la maison. Il a raccroché et je n'ai plus eu de ses nouvelles. »

Le lendemain, toutefois, Sylvain Gaudreault, 16 ans, et Pierre Desbiens, 14 ans, qui étaient restés à dormir chez Stéphane, lui ont téléphoné pour savoir ce qu'il faisait. « Mais il n'y avait plus de réponse », a laissé tomber Sylvain, visiblement bouleversé.

Sylvain et Stéphane Samuel, 16 ans, avaient fait sa connaissance à l'école, il y a environ trois mois. Pierre, en revanche, le connaissait depuis le début de l'année scolaire, en septembre 1991. Tous les quatre étudiaient en deuxième secondaire.

Un père très autoritaire

Aux dires de ses amis, les parents de l'accusé étaient très stricts et lui interdisaient de sortir le soir. Le jeune n'avait pas davantage le droit de passer son heure de lunch à l'école. Son père, un chimiste de 49 ans, insistait pour qu'il mange à la maison et allait le chercher en voiture tous les midis et tous les soirs.

L'inculpé se plaignait ouvertement de la situation. Il jugeait ses parents trop sévères. Et, à plusieurs reprises, il avait fait part de son intention de les tuer. Mais le problème, c'est que personne ne le prenait au sérieux. « Tous les jeunes ont des problèmes avec leurs parents. C'est pas rare d'entendre un étudiant dire qu'il veut tuer ses parents parce qu'ils sont sévères. Mais on sait que ce n'est pas vrai », a dit Pierre Desbiens.

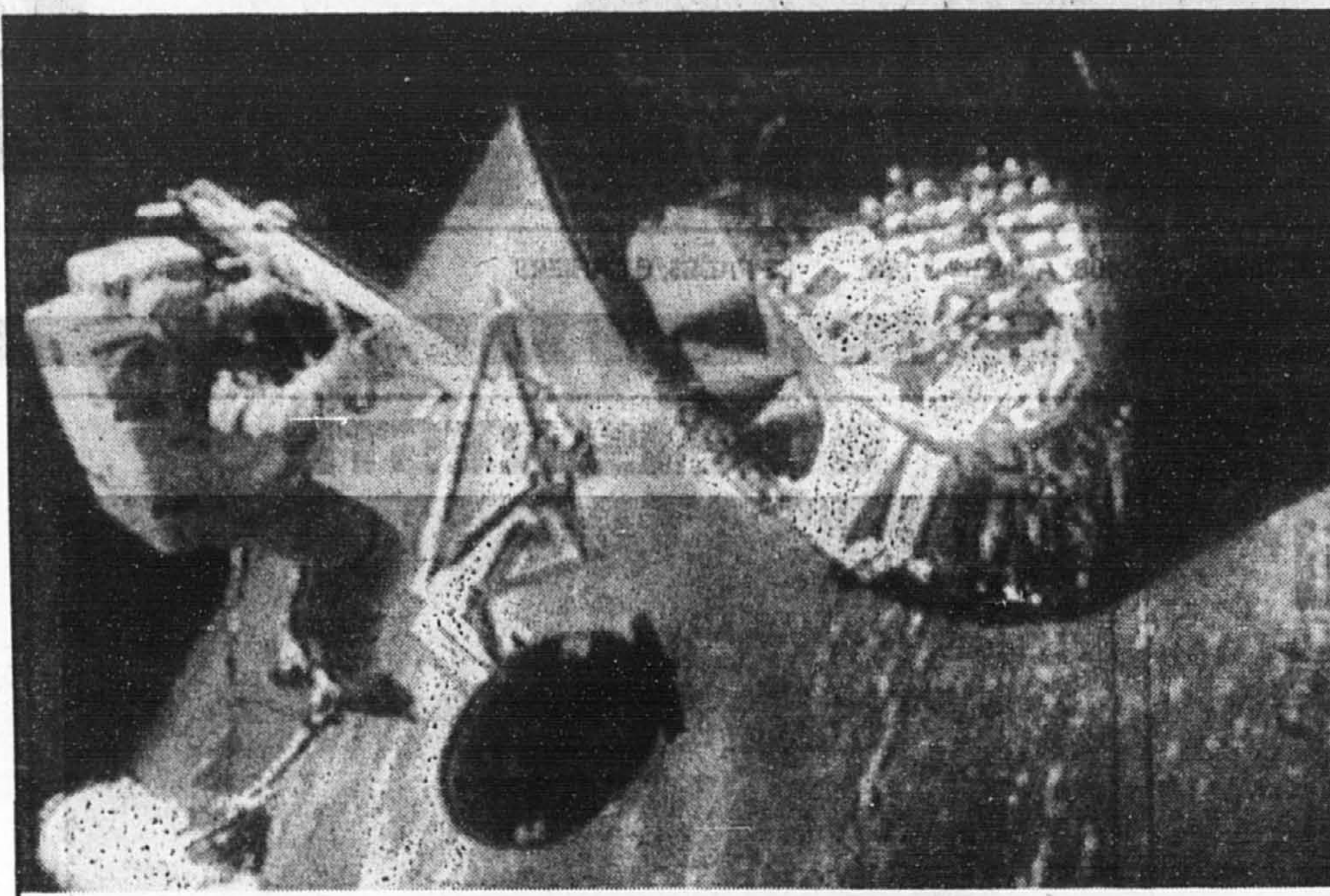
Pourtant, il y a un mois, la direction de l'école avait saisi des lames de scie et une barre de métal dans le casier de l'adolescent inculpé. Ses amis n'étaient pas au courant de la présence de ces armes à l'école. Ils ont appris par la suite qu'il voulait s'en servir pour faire peur à un autre élève qui lui faisait la vie dure.

La direction a informé les parents de l'étudiant de l'incident, mais n'en a pas soufflé mot à la police. « On ne trouve pas souvent des lames de scie dans les casiers des élèves », a admis Serge Lefebvre, directeur de l'école secondaire Jacques-Rousseau, à Longueuil. « Mais ce n'est pas inusité. Plusieurs étudiants se munissent d'armes pour se défendre. »

Convoqué au bureau de la direction, l'adolescent avait expliqué qu'il craignait « quelque chose ». Quoi? Qui? « On n'a pas réussi à la savoir. » Autrement, a dit le directeur Lefebvre, cet étudiant passait totalement inaperçu. « Il était un peu introverti. Mais il avait un bon réseau d'amis à l'école. Les professeurs, les surveillants, les adjoints ont été étonnés d'apprendre qu'il était accusé du meurtre de ses parents et de son frère. »

Le jeune, un élève moyen, avait non seulement fait part de son projet à ses amis, mais il avait encore assuré qu'il tuerait ses parents de telle façon qu'il ne se ferait jamais prendre. Mais il n'avait jamais parlé d'abattre son frère de 17 ans. Au contraire, il disait l'aimer beaucoup.

Que s'est-il passé la nuit du drame? On l'ignore. Tout ce qu'on sait, c'est que l'adolescent a fait feu en premier sur son frère. Il a ensuite tué sa mère, une technicienne de laboratoire de 43 ans, puis son père. Il était dans un terrain de golf, non loin de la maison, quand les policiers ont procédé à son arrestation, dans la nuit de samedi à dimanche. Interrogé durant la nuit et le lende-



Nouvel échec pour l'équipe d'Endeavour

La NASA a décidé, pour le deuxième jour consécutif, d'interrompre les tentatives de capture du satellite Telsat-6, après cinq essais infructueux tentés hier soir. Le responsable de la NASA chargé des communications avec les astronautes de la navette Endeavour, leur a déclaré que les équipes au sol attendaient leur avis pour décider de reporter l'opération à aujourd'hui ou attendre même demain pour tenter à nouveau de capturer le satellite. L'ordre a également été donné de ranger la barre de fixation ainsi que le bras articulé sur lequel se trouvait l'astronaute Pierre Thuot (ci-dessus) durant les cinq essais infructueux qui ont donné lieu à des images spectaculaires d'un homme juché sur un bras articulé tentant de maîtriser dans l'espace un énorme satellite cylindrique au moyen d'une barre tenue à bout de bras, comme un haltérophile. Une quatrième sortie dans l'espace pourrait être également envisagée au cours de cette mission prévue pour terminer jeudi soir.

PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

main, il a refusé d'expliquer son geste.

« Il haïssait ses parents, et particulièrement son père. Mais ce n'était pas un gars méchant », a dit Stéphane Bélanger, 15 ans. « Il n'écoeurait jamais personne à l'école, il était gentil et très poli. »

Manon Presseault le connaissait aussi très bien. Du moins, le croyait-elle. « C'était mon grand ami depuis deux ans », a-t-elle assuré. « Quand j'ai appris ce qui était arrivé, je me suis dit que j'aurais peut-être pu faire quelque chose. Mais au fond, j'ai fait ce que je pouvais, je l'ai écouté. Ses parents ne voulaient pas qu'il sorte avec ses anciens amis, des gros drogués qui volaient et qui faisaient des mauvais coups. »

L'inculpé, qui se passionnait pour les sciences occultes, lui parlait souvent de ses problèmes personnels. Il disait que ses parents ne lui faisaient pas confiance et qu'ils avaient tendance à le « rabaisser ». Le favori de la famille, ce n'était pas lui, c'était son frère aîné.

PÉRIODE

La période référendaire durera 47 jours

electorale, Marc-Yvan Côté, avait demandé au Directeur général des élections, Pierre F. Côté, de se pencher sur cette question.

Le gouvernement mise sur le fait que l'Opposition ne pourra pousser les hauts cris devant un scénario où l'on évite de tenir un débat sur l'avenir du Québec en août, alors que beaucoup sont encore en vacances.

L'essentiel des compressions que prévoit mettre en place Québec viendra en autorisant le Directeur général des élections à tenir le recensement prévu avant toute élection dès l'adoption de la question référendaire à l'Assemblée nationale. Selon la loi actuelle, le DGE doit attendre l'émission des brefs électoraux avant de procéder au recensement, ce qui prolonge de 18 jours le processus.

Le débat à l'Assemblée nationale resterait à 35 heures, comme en 1980, mais comme la Chambre

siégera alors hors de sa période normale de travail (avant juin et après octobre), les parlementaires pourront passer quotidiennement plusieurs heures sur ce débat. Un exercice qui a pris plus de deux semaines en 1980 ne nécessitera cette fois que cinq ou six jours, prévoit-on. D'autres économies de temps, mais de moindre importance, pourront être réalisées dans la période de 20 jours destinée à la formation des « comités provisoires » du « oui » et du « non ».

En conférence de presse hier pour expliquer son rapport annuel, le Directeur général des élections a été mitraillé de questions sur les amendements envisagés. Mais il est resté en ne peut plus vague sur les compressions possibles de la campagne référendaire. Il a confirmé que le gouvernement lui avait demandé de se pencher sur cette question, tout en restant muet sur les recommandations qu'il avait pu faire.

Il appartient au législateur de décider. « La période actuelle est de 84 jours, est-ce qu'il y aura compression de ça? C'est bien possible, mais il faudra voir », a-t-il dit.

« Sur la compression, il y a différents éléments de décision: elle pourrait porter sur la durée du débat, sur la campagne référendaire comme telle, utilisez votre imagination », s'est-il contenté de dire.

Selon M. Côté toutefois, la période de 18 jours pour l'énumération des électeurs ne pourrait être raccourcie, tout comme les 29 jours qui suivent l'émission des brefs électoraux ou référendaires.

Référendum fédéral

Bien que certains à Québec parlent encore d'un dépôt de la question référendaire fin août, le fait de reporter au 9 septembre le dépôt d'une question référendaire québécoise présente l'avantage de permettre éventuellement la tenue préalable d'un référendum national, qu'Ottawa envisage toujours pour la première moitié de septembre.

Il y a un mois, ce référendum national restait « l'arme ultime » qu'on utiliserait en dernier recours en cas d'impasse complète des discussions constitutionnelles. Cet appel au peuple séduit de plus en plus de décideurs à Ottawa, qui envisagent même son déclenchement pour permettre aux électeurs de se prononcer sur d'éventuels résultats aux négociations actuelles.

Celles-ci ne progressent guère, en tout cas pas assez rapidement au goût du gouvernement du Québec. Selon nos sources, Québec est par-dessus tout ulcéré par les longs délais que met Ottawa à lui transmettre les procès verbaux des réunions constitutionnelles hebdomadaires. M. Bourassa a entamé une tournée délicate dans l'Ouest sans qu'Ottawa lui ait transmis officiellement les conclusions de la conférence d'Edmonton, qui avait eu lieu la semaine précédente. Québec doit s'en remettre à ses relations privilégiées avec certaines provinces pour obtenir les renseignements dont il a besoin, explique-t-on. Aussi, la rencontre de vendredi dernier entre les fonctionnaires fédéraux et québécois a été passablement orageuse, a-t-on appris.

quoi est-ce que mon sous-ministre m'espionnerait? » a-t-il répondu quand on lui a posé la question.

Le ministre de la Défense a avoué qu'il ne serait pas étonné qu'Ottawa ait fait enquête sur son compte à l'époque, parce que son premier ministre du temps avait même reçu un avertissement écrit du gouvernement fédéral concernant certaines déclarations « troublantes » — c'est le mot de M. Masse — d'un ministre aux Affaires intergouvernementales, défendant un peu trop ardemment les intérêts de sa province. « Mais en fait, ils n'avaient pas besoin de faire enquête parce que tout ce que j'avais dit était public », a ajouté le ministre.

SANTIAGO

Miriam Santiago en tête des présidentielles

point et à tout moment. Comme par hasard, le fond de l'air devint plus frais.

La ville, qui commençait à se repeupler en début de soirée, se vida de nouveau. Les premiers résultats, non officiels, commençaient à tomber. Miriam Defensor Santiago tenait la vedette. Ce professeur de droit de 42 ans, ce docteur en droit (cum magna laude) de l'Université du Michigan, titulaire de tous les prix prestigieux que l'Asie peut offrir, cette ancienne secrétaire à l'immigration dans le cabinet Aquino, était en train de ridiculiser toute la classe politique. Quelques formules percutantes — « Je ne sais pas si je suis un génie ou une folle, mais eux ce sont des imbéciles patentés... Je suis la chose la plus folle qui ait existé en politique... Je ne domine pas les sondages à cause de mon sex appeal (c'est vrai, elle est superbe)... A force de me salir, ils vont se retrouver le nez dans leurs propres poubelles... » — avait, il faut l'avouer, coupé, depuis belle lurette, les points.

En revanche, sur un point, elle a jusqu'à présent raison. Sa folie est en train de balayer les Philippines, profitant du sursaut des Philippines contre le retour de la mafia de Marcos au pouvoir. En décidant de voter utile, les électeurs de Salonga, de Laurel, voire de Mitra, ont préféré jeter leur dévolu sur cette empêchée de danser en rond et aérer l'atmosphère corrompue de la politique philippine. Les paris sont ouverts: Miriam tiendra-t-elle la distance?

Dans cette affaire, c'est Ramos — l'ancien administrateur de la Loi martiale sous Marcos, l'an-



La candidate Miriam Defensor Santiago

ancien chef d'état-major qui vira sa cuti à temps pour déloger le dictateur et protéger, comme secrétaire à la Défense, le gouvernement de Cory Aquino contre sept tentatives de coups d'État militaire — qui commence à la trouver saumâtre. Car, avec la peur réelle du retour de Cojuangco au pouvoir, que faisait miroiter la réussite de la plus grande réunion politique qu'il ait connue Manille, même le cardinal Sin s'était jeté dans la bataille. Juste avant le début du vote, le cardinal, au sortir de la messe, avait tenu des propos élogieux sur celui qu'il appelait « Eddy, mon ami », levant ainsi l'interdit lancé, au début de la campagne, contre le candidat protestant. Il rappelait surtout qu'il n'avait à endosser personne et recommandait aux Philippins de voter selon leur conscience. Paris valant bien une messe, un protestant vaut sûrement mieux que le retour de la bande à Marcos. Même le cardinal semble n'avoir pas été entendu.

Dernière surprise de cette journée, fertile en rebondissements: Ramon Mitra, abandonné par le cardinal Sin, est devancé par Imelda Marcos. Même partiellement, les vœux d'Imelda sont pour l'instant exaucés. La veille du scrutin, en présence de journalistes étrangers, elle avait remonte, à genoux, toute la nef de l'église où elle était venue se recueillir. Vus de dos, les escarpins n'avaient pas l'air d'avoir trop souffert.

PLYMOUTH

La région de Plymouth retient son souffle recteur des opérations de la mine, Colin Benner, a mis les points sur les « i ». « Je désapprouve fortement ces propos alarmistes véhiculés depuis deux jours. Nos employés sont très qualifiés. L'erreur humaine n'est sûrement pas à l'origine de l'explosion. Il faut en

mettre la responsabilité sur Dame Nature. De toute façon, l'enquête nous dira si cela aurait pu être évité. »

À Plymouth, comme à Staller-ton et New Glasgow, la population est accablée. Ici, quand on n'est pas mineur de père en fils, on connaît des proches et des amis des victimes. Le maire adjoint de Staller-ton, John Kyle, n'a pas voulu travailler dans les mines comme son père, un immigrant arrivé d'Écosse.

Mais ici, reconnaît-il, l'histoire de la région, c'est un peu l'histoire du charbon. « Les mines font partie de notre vie. Plusieurs mines ouvrent et ferment leurs portes dans le comté de Pictou. Il en pousse toujours de nouvelles. La mine fait partie de notre patrimoine », explique-t-il. Dans le bureau du maire à l'Hôtel de ville, des photos et des plans de coupe des mines sont accrochés au mur...

Outre la Gendarmerie royale, les pompiers volontaires, les ambulanciers, les policiers de Staller-ton, l'Armée du salut, des prêtres et des dizaines de bénévoles offrent leur aide depuis trois jours. Ils préparent la nourriture pour les familles des victimes toujours retranchées dans la caserne, à 500 mètres de la mine. Le maire Clarence Porter, son adjoint et les conseillers municipaux mettent tous la main à la pâte.

Le pompier volontaire Al Tucker a rempli toutes les fonctions possibles et inimaginables depuis trois jours. Hier, il était chargé du ravitaillement des équipes de sauveteurs sur le site, farouchement gardé par la GRC. « Ma femme travaille aussi. Elle prépare les repas des familles. » M. Tucker a participé aux premières manœuvres de sauvetage quelques minutes après l'explosion, samedi matin. « On était si content d'avoir cette mine depuis un an... »

En ville, la population est partagée. La mine doit-elle ouvrir de nouveau une fois le cauchemar terminé? « Pas question, c'est trop dangereux. Les vies, c'est plus important que les emplois », a lancé la caissière de la pharmacie Poulin.

Les jeunes qui cherchent du travail ne sont pas du même avis. « J'ai fait une demande d'emploi à la mine, l'été dernier. Je suis sur la liste d'attente. S'ils me rappellent, je vais y aller. Mais ma blonde va me tuer... », a indiqué Randy Grover, 27 ans.

Pour le moment, toute la communauté retient son souffle. On pense avec émotion aux 15 mineurs toujours ensevelis. « On ne blâme ni le premier ministre Donald Cameron, ni la compagnie. On la voulait cette mine. Il faut plutôt espérer qu'on va retrouver des survivants », a souligné Trina Vanbuskirk, une jeune étudiante qui vit à Halifax.

Malheureusement, les sauveteurs n'ont pas pu entrer, hier, dans le secteur nord. Ils ont dégagé le tunnel, consolidé le chemin parcouru et réparé les câbles électriques et le système de ventilation pour faire circuler l'air vicié.

« Ils se préparent à entrer dans le secteur nord sans masque à oxygène. Il y aura assez d'air pour ça. Ce sera plus facile. Ils n'auront plus à transporter des réserves d'oxygène de 20 kilos sur le dos », a précisé Colin Benner.

Correction

■ Dans un article publié le vendredi 8 mai en page B 11, nous faisons état d'un panneau publicitaire monté à Winnipeg par le Mouvement Québec. Le panneau a plutôt été installé par le Mouvement souverainiste du Québec. Nos excuses.

Où donner de son sang

- Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :
- à Montréal : Centre des donneurs de sang, 2991 est, Sherbrooke, Centre commercial Maisonneuve (méτρο Préfontaine), de 9 h à 20 h ;
- à Montréal : Banque nationale du Canada, cafétéria, 2^e étage, 600 ouest, rue de La Gauchetière, de 9 h 30 à 16 h 30 ;
- à Hull : organisée par les Immeubles du Progrès, en collaboration avec divers organismes de la région, Maison du citoyen, 25, rue Laurier, de 12 h 30 à 18 h 30 ;
- à Valleyfield : organisée par les Chevaliers de Colomb, conseil 1180, Salle des Chevaliers-de-Colomb, 70, rue Académie, de 14 h 30 à 20 h 30.

La Quotidienne à trois chiffres 894
tirage d'hier à quatre chiffres 0695

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	285-7202
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7306
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7265
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe »

Entregistrement: numéro 1400 • Port de retour garanti. (USP5003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



MARDI 12 MAI 1992 20-2-01

Un cahier spécial à ne pas manquer demain dans

La Presse

La Belle ET LES BÊTES



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Assise en tailleur au centre, Manon Presseault fréquente la même école secondaire que le jeune Longueuillois qui a tué son frère aîné et ses parents. «C'était mon grand ami depuis deux ans», a-t-elle assuré. L'adolescent lui parlait souvent de ses problèmes personnels.

L'adolescent de Longueuil accusé d'un triple meurtre subira une évaluation psychiatrique

SUZANNE COLPRON

«Si vous pensez que je suis étrange, attendez de voir mes parents... Habillé d'un t-shirt portant cette inscription, l'adolescent, accusé du meurtre prémédité de ses parents et de son frère, a comparu, hier, devant le Tribunal de la jeunesse, au palais de justice de Longueuil.

Le garçon de 14 ans, dont on ne peut dévoiler l'identité, paraissait plutôt calme. De petite taille, les épaules assez larges, les cheveux et les yeux sombres, la barbe naissante, il portait des bottes de combat qui cachaient le bas de ses pantalons de toile noirs. Il avait aussi une casquette de baseball à la main.

À la demande de son avocat, Me Jacques Gauthier, le jeune homme devra se soumettre à une évaluation psychiatrique pour déterminer s'il est apte à subir son procès. Hier, il n'a pas enregistré de plaidoyer de culpabilité ou de non culpabilité. Il reviendra en cour le 19 mai. En attendant, il sera gardé en détention préventive à l'Institut Pinel.

Le procureur de la Couronne, Me Jacques Diamant, envisage sérieusement la possibilité de présenter une motion de renvoi si l'adolescent est jugé apte à subir son procès. Ainsi, il pourrait être jugé devant un tribunal pour adultes et non un tribunal de la jeunesse.

«Le critère qui prévaut dans

son cas est la gravité des infractions», a expliqué Me Diamant. «A ma connaissance, il n'y a pas de précédent dans les annales judiciaires. Mais les demandes qui sont présentées pour déferer un jeune font toutes l'objet d'études. C'est du cas par cas.»

Des jeunes de 15 et 16 ans ont déjà été jugés par un tribunal pour adultes.

Le garçon de Longueuil, étudiant en secondaire II, fait face à trois accusations de meurtre au premier degré et à une accusation de possession illégale d'arme à feu. Devant un tribunal de la jeunesse, il risque une peine maximale de trois ans de mise sous garde fermée s'il est reconnu coupable. En revanche, il pourrait être condamné à la prison à per-

pétuïté par un tribunal pour adultes.

Me Diamant a précisé que le jeune n'avait aucun antécédent judiciaire et que le rapport que les policiers lui ont remis ne mentionnait pas de mobile. «Des cas comme celui-là, on n'en voit pas tous les jours», a-t-il dit.

De son côté, Michelle Héon, du service des jeunes contrevenants du Centre des services sociaux Richelieu, a expliqué que l'évaluation psychiatrique tenait compte, en premier lieu, de la protection de la société. «Notre premier but, a-t-elle souligné, est de déterminer si le jeune fait courir un risque à la société en étant en liberté. En deuxième lieu, on prend en considération l'intérêt du jeune.»

Procès de Gilles Perron: le jury va commencer ses délibérations

PIERRE BELLEMARE

Une analyse sérieuse des éléments de la preuve, bien qu'elle soit circonstancielle, doit mener à la conclusion qu'il n'y a personne d'autre que Gilles Perron qui ait pu avoir intérêt, le 15 décembre 1987, à assassiner sa femme Michèle.

«Du reste, ajoute le procureur de la Couronne, Me André Vincent, le témoignage de l'accusé, qui en est à son deuxième procès relativement à ce meurtre, n'a pas été fiable. Il a été biaisé du début à la fin.»

De son côté, l'avocat de la défense, Me Daniel Rock, soutient que les policiers de Laval, responsables de l'enquête, ont négligé de se mettre à la recherche d'autres suspects que Perron.

«Ils se sont acharnés sur mon client et ils ont même omis de faire des vérifications fondamentales qui auraient pu être favorables à M. Perron. A mes yeux, ils n'ont pas prouvé, hors de tout doute raisonnable, que celui-ci puisse être l'assassin de Mme Perron», dit-il hier, au palais de justice de Montréal.

C'est là-dessus que les six hommes et six femmes du jury, présidé par le juge Réjean Paul, ont pris congé avant d'entreprendre aujourd'hui leurs délibérations qui suivront immédiatement les directives que leur soumettra le juge Paul.

Le procureur de la Couronne a rejeté les insinuations d'acharnement soulevées par Me Rock. «Il est interdit, dans le droit criminel canadien, de se livrer à une telle pratique. Le magistrat est d'ailleurs là pour veiller à ce que la procédure se déroule normalement», a d'abord tranché Me Vincent.

Selon lui, la preuve de la Couronne «est simple, limpide et accablante pour l'accusé. L'ensemble des circonstances, ajoute-t-il, nous conduisent indéniablement à Gilles Perron et le témoignage le plus incriminant aura été celui de la victime.»

À ces mots, Perron a légèrement sursauté à l'avant de la salle d'audiences, remplie à pleine capacité depuis le début du procès. Il était entouré hier de ses enfants Line, Isabelle et Sylvain, qui semblent vouer le plus grand respect à leur père.

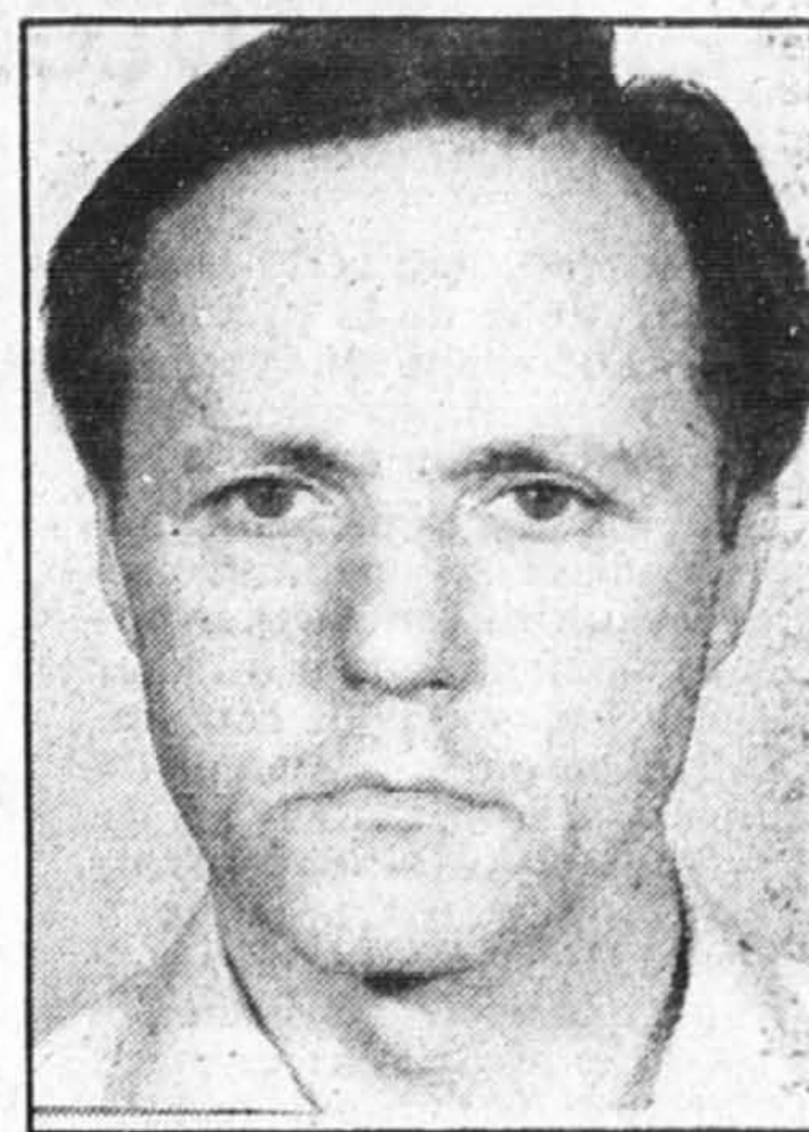
Me Vincent a rappelé les instants précédant le drame, survenu dans le stationnement de la polyclinique Concorde, où travaillait Mme Perron. Tombé en panne non loin de là, l'accusé affirme avoir fait le trajet à pied pour demander de l'aide à sa femme, qui terminait sa journée de travail, vers 18 h 20.

Non prévenue de l'arrivée impromptue de son mari, Mme Perron aurait senti une présence derrière elle. C'était Gilles Perron. «Maudit fou! Ne me fais plus jamais peur comme ça», lui aurait-elle lancé, en déneigeant son auto, en ce soir de tempête.

«Le plan de l'accusé a échoué, lorsque le couple s'est rendu compte que Mme Perron avait accidentellement verrouillé les portes de son auto qu'elle venait de démarrer», indique Me Vincent. Il fallait donc un autre trousseau de clés pour ouvrir les portes, trousseau qui se trouvait dans l'auto en panne de l'accusé.

Perron suggère donc à sa femme de rentrer à la polyclinique, pendant qu'il se dirige vers son auto, abandonnée aux Galeries Papineau. Le procureur de la Couronne fait ensuite une description précise des faits jusqu'à l'assassinat de Mme Perron, poignardée dans sa propre auto, assise du côté du passager.

Selon sa théorie, l'agresseur se situait du côté du conducteur et



Gilles Perron

l'enquête révèle que la victime donnait l'impression d'être en confiance avec la personne qui était avec elle, au moment de recevoir huit coups de couteau.

Il signale ensuite qu'un mois avant le drame, Perron a fait savoir à sa maîtresse de Sherbrooke, Monique Sirois, que ses problèmes familiaux (divorce, pension alimentaire...) allaient bientôt être résolus et que ses difficultés financières seraient bientôt aplanies.

«L'accusé a aussi évoqué un projet de voyage avec Mme Sirois, qu'il a incitée à se trouver un emploi à Montréal, pendant que lui, se disant agent secret de la GRC, prévoyait être transféré d'Ottawa à Montréal.»

Me Vincent constate qu'il existe trop d'incohérences, trop de hasards et trop de contradictions (dans les nombreuses déclarations de Perron, ajustées par lui selon l'évolution du dossier) «pour ne pas conclure que le seul suspect possible est l'accusé.»

Il a enfin observé que la scène du crime a été maquillée, «ce qui tend à exclure tout autre suspect éventuel intéressé, par exemple, à voler sa victime, d'autant que le sac à main a été trouvé sur les lieux du crime.»

En défense, Me Rock a voulu démontrer qu'il «y a preuve d'absence de mobiles du crime» puisque son client n'a pas pu tuer pour se sortir d'une impasse financière, malgré un certain nombre de dettes, ni pour raffermir sa liaison avec Mme Sirois, «une femme qu'il rencontrait quatre fois par année».

«Nous n'avons trouvé aucun arme et aucun vêtement souillé de sang, sauf ceux de la victime. Mon client devait se marier avec Claire Léger, peu avant son arrestation (février 1989), et c'est le frère de celle-ci qui avait intérêt à empêcher ce mariage.»

Travail policier déficient

L'avocat de la défense s'est surtout attaqué à la police de Laval, à qui il reproche d'avoir effectué un travail «déficient», en ne se souciant pas de prendre les empreintes digitales sur l'auto de la victime et d'effectuer des analyses de sang. «Ces vérifications auraient pu exclure mon client», dit-il.

«On aurait pu, en outre, interroger la personne, dont le nom apparaissait sur un formulaire trouvé dans l'auto de la victime relativement à une demande de prestations à la Commission de la santé et sécurité au travail (CSTST). Tous les efforts étaient destinés à alimenter la preuve contre mon client. Les autres indices ont été laissés de côté», affirme Me Rock.

En somme, a-t-il conclu, on avait l'image du suspect. On a ensuite constitué un casse-tête qui pouvait correspondre à cette image, celle de l'ex-réalisateur Gilles Perron.

Les jeunes Montréalais francophones plus portés à consommer de l'alcool que les ados anglophones

JEAN-PIERRE BONHOMME

Les adolescents canadiens-français de Montréal, âgés de 15-16 ans, ont des comportements plus «risqués» que les jeunes Montréalais canadiens anglais du même âge et que ceux des autres groupes ethniques en matière de consommation d'alcool, de drogues douces et de sexualité non protégée.

Ces faits ont été signalés hier par le Dr Jean-François Saucier, pédopsychiatre, dans le cadre des délibérations du 19e congrès annuel de la Société canadienne d'anthropologie.

Le médecin rendait publiques les principales conclusions d'une enquête effectuée auprès de 900 élèves du secondaire 4 et 5 par une équipe médicale multidisciplinaire.

Les enquêteurs ont notamment découvert que 46 p. cent des élèves canadiens-français (c'est le terme utilisé par les chercheurs) ont des habitudes de consommation d'alcool «à risque»; la moyenne générale pour toutes les ethnies est de 27 p. cent.

Le Dr Saucier s'exprimait dans le cadre d'une séance de travail

portant sur la santé mentale des diverses communautés ethniques.

Ces faits, a-t-il dit, se dégagent d'une étude faite depuis plus d'un an dans le centre-ouest de la ville par une équipe de huit spécialistes. Celle-ci oeuvre dans le secteur du Département de santé communautaire de l'hôpital Sainte-Justine, sous la direction de l'infirmière Rita Sylvestre. L'étude a été financée par le Conseil régional de la santé.

Les résultats de l'enquête n'ont pas encore été formellement rendus publics. Le Dr Saucier n'a voulu, hier, que donner les principales conclusions; le texte de sa conférence n'a pas été distribué.

Il a dit à La Presse que son équipe n'a pas déterminé les causes de ces différences de comportement. Selon lui, le problème n'est pas génétique, en tout cas; il est le résultat d'un environnement social qui pourrait peut-être, indique-t-il, être relié à la transformation du cadre familial.

En matière de consommation d'alcool, le comportement des Canadiens anglais est un peu moins dangereux pour la santé. 35 p. cent des élèves canadiens anglais sont «à risque» à cet égard. Mais, fait plus significatif,

huit p. cent des Haïtiens et sept p. cent des Asiatiques seulement consomment de l'alcool démesurément. Sont «à risque» les adolescents qui prennent «décidément plus d'une ou deux consommations» par semaine durant le week-end. La proportion des Italiens, de Grecs, des Portugais, des Latins d'Amérique centrale et des Antillais est respectivement de 36, 27, 27, 17, et 17 p. cent.

Par ailleurs, 26 p. cent des Canadiens français consomment des drogues douces contre sept pour les Canadiens anglais et 4 pour les Latins d'Amérique centrale. La moyenne générale est de 11 p. cent. Les Canadiens français consomment cinq fois plus de drogues douces que les Canadiens anglais et les Haïtiens.

En matière de sexualité non protégée, on compte en moyenne, 17 p. cent d'adolescents (actifs à risque). Les Canadiens français et anglais de même que les Haïtiens sont deux fois plus à risque que les autres nationalités. 32 p. cent des élèves ont des relations sexuelles actives protégées ou «à risque».

Les chercheurs ont déterminé qu'il n'y a pratiquement pas de différence en matière de suicide.

La délinquance générale, elle, est «presque» semblable, pour toutes les ethnies, mais la proportion est nettement plus faible chez les Juifs: 26 p. cent pour les Canadiens français et 12 p. cent pour les Juifs.

L'adaptation des immigrants

D'autres experts ont abordé la question du confort psychologique des immigrants. Le Dr Cécile Rousseau, psychiatre à l'unité psychosociale de l'hôpital Douglas, a souligné que les jeunes immigrants d'Afrique noire, d'Asie et d'Amérique centrale, vivant ici isolés, ont des comportements tout à fait différents par rapport à leurs espoirs.

Ces différences s'expliquent pas le caractère particulier de chaque environnement culturel dans le pays d'origine. C'est ainsi, par exemple, que le jeune Latino-américain a l'espérance, le rêve de retourner dans son pays pour obtenir socialement gain de cause. Cela lui crée des problèmes relationnels, replié qu'il est sur sa culture. Les Asiatiques, depuis plus longtemps préparés à partir, recréent ici de nouvelles cellules familiales protectrices.

Le coauteur de «Hélène» poursuit Roch Voisine pour 20 millions

PIERRE BELLEMARE

Le populaire chanteur Roch Voisine et son imprésario, Paul Vincent, viennent de recevoir une poursuite de 20 millions de dollars, pour avoir écarté cavalièrement Stéphane Lessard au début de la fulgurante ascension de l'artiste.

Lessard, neveu de Vincent, est d'ailleurs le co-auteur de la chanson à succès «Hélène», celle qui devait définitivement propulser Voisine sur la scène internationale du show business.

Cette chanson est inspirée, du reste, du prénom de l'ex-amie de coeur de Lessard, dont Voisine a été témoin de la querelle d'amoureux.

Lessard et Voisine sont des ca-

marades depuis 1980 alors qu'étudiants, ils pratiquaient le hockey junior ensemble, en plus d'être voisins de chambre et particulièrement tournés vers la musique.

Ils ont convenu d'un contrat de société, en 1982, un an après avoir composé ensemble le tube «Hélène». A ce moment, Lessard cherchait à convaincre Voisine d'abandonner le hockey pour devenir chanteur-compositeur-interprète.

Lessard prit alors l'initiative de provoquer une rencontre entre Voisine et son oncle, Vincent, qui était disque-jockey à Radio Mutual, un homme qui se disait doué pour identifier la jeune relève prometteuse.

Malgré ses réticences, en raison de la «difficulté, émotivité», de se lancer dans l'industrie du

spectacle, Voisine a continué son chemin et Lessard, lui, est constamment resté dans l'ombre de la vedette.

Vaches maigres

Le trio Lessard-Voisine-Vincent s'est engagé résolument sur cette voie et, à compter de 1986, c'est Vincent qui se chargeait d'organiser les véhicules corporatifs et commerciaux de la carrière du populaire chanteur.

De 1986 à 1988, les associés ont traversé une période de vaches maigres, les minces revenus étant réinvestis uniquement pour soutenir la carrière de Voisine. Pendant que Vincent vivait de contrats à la pige, Voisine tirait quelques dollars d'émissions de télévision.

De son côté, Lessard poursui-

vait une carrière de hockey professionnel à Amiens (France), en touchant 125 000 \$ par saison. En 1989, le lancement de la version française de la chanson «Hélène» a apporté, à la société, de façon subite et instantanée, le succès tant espéré.

Voisine et Vincent ont fait miroiter à Lessard, pendant les années subséquentes, qu'ils pourraient, tous les trois, réaliser leurs rêves les plus fous et se procurer n'importe quoi. Entre-temps, Lessard retournait en France, à l'été 1989, pour une nouvelle saison de hockey.

Mais l'ampleur du succès «Hélène» a amené les deux autres associés à communiquer d'urgence avec Lessard, pour l'inciter à rompre son contrat de hockey et à rentrer à Montréal, en prévi-

sion du lancement de la «machine Voisine».

Rupture du triangle

Dans l'année suivante, Lessard a agi comme cogérant, imprésario, consultant, confident et compagnon de travail de Voisine, «à tous instants et en tous lieux».

En dépit des belles perspectives d'avenir, Vincent recommandait à ses associés de se serrer la ceinture et de se «contenter d'un salaire raisonnable, de 400 \$ jusqu'à 1000 \$ par semaine».

En septembre 1990, la «machine Voisine» a atteint son rythme de croisière, avant de s'emballer littéralement. C'est alors que Voisine, à la demande de Vincent, a annoncé à Lessard que, «pour le moment», il devait l'écartier.

«Abasourdi, incrédule, conscient des excès de colère occasionnels de Vincent et convaincu de l'amitié, pour lui, du chanteur Voisine», Lessard a cru opportun de subir «son sort en silence», en disant que la situation se normaliserait éventuellement.

À l'hiver 1991, Lessard a été invité à participer à une émission de la télévision française, «Tous à la une». Il croyait pouvoir ainsi réintégrer la société... mais non! Voisine n'a jamais repris contact avec lui depuis ce spectacle.

Lessard réclame donc un dédommagement de 20 millions. Sa part sur le chiffre d'affaires de la «machine Voisine» est évaluée à 13,3 millions et sa part de profits, autour des noms Voisine-Hélène, se situerait à 6,7 millions.

4382 Boul. St-Laurent
1310 de Maisonneuve Est
1430 rue Stanley, métro Peel
160 Notre-Dame Est
5400 Côte-des-Neiges
61 de la Gare, St-Sauveur
6150 Boul. Taschereau, Brossard
981 St-Jean, Pointe-Claire
2133 Boul. Le Carrefour, Laval



Bratwurstel, saucisse du diable, Schublüg, choucroute au vin et frites maison

6.95\$

Chez Better saucisses européennes & bières importées

Montréal reçoit le Symposium international de l'art pyrotechnique

GEORGES LAMON

■ Montréal vivra cette semaine au rythme de la pyrotechnie à l'occasion du premier Symposium international de l'art pyrotechnique.

L'événement, qui débute aujourd'hui et se terminera samedi, réunira 130 participants venus de 20 pays pour discuter de tous les aspects de cette industrie. Selon le président du conseil d'administration de l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC), Jean Emond, ce symposium vient confirmer la place de Montréal comme «carrefour de l'art pyrotechnique».

350e

Pour finir en beauté ce rendez-vous mondial, l'AMARC tirera à minuit, du pont de la Concorde, le feu d'ouverture des célébrations du 350^e anniversaire de Montréal. Cet événement d'une durée de 45 minutes sera réalisé de concert avec la firme italienne Panzera. Les participants de ce symposium pourront ainsi apprécier l'expertise locale en même temps que les Montréalais, à partir du Vieux-Port.

Le symposium a été organisé conjointement par l'AMARC, producteur depuis sept ans de l'«International

Benson et Hedges» (dont la 8^e présentation aura lieu cet été), et le Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie (CANMET), organisme fédéral réputé pour ses travaux de recherche et de réglementation sur les explosifs. L'événement, qui n'est pas ouvert au grand public, réunira notamment fabricants, acheteurs et artificiers.

Sécurité, gestion et risques associés à la fabrication des pièces pyrotechniques, conception des spectacles, pyrotechnie et industrie du spectacle, évaluation des mortiers et réglementation des Nations unies sur le transport des produits dangereux seront, entre autres, au centre des discussions de ces spécialistes.

Par ailleurs, une douzaine de fournisseurs présenteront la liste des produits nouveaux sur le marché, aux côtés des fabricants de produits chimiques, des compagnies d'assurance et des éditeurs de livres techniques.

Les amateurs de pièces d'artifice d'antan pourront également admirer des affiches et autres pièces anciennes réunies par Dennis Manocchio. Ces pièces font aujourd'hui partie de l'exposition du Fourth of July Americana and Fireworks Museum de New Castle en Pennsylvanie.

Conflit d'intérêts au centre Claude-Robillard?

GILLES GAUTHIER

■ Les gestionnaires du centre Claude-Robillard pourraient être en conflit d'intérêts parce que certains d'entre eux ont créé au sein de ce complexe sportif une compagnie appelée Sports Montréal inc.

Même si cette situation a été signalée par le vérificateur de la Ville dans son dernier rapport, la présidente du comité exécutif, Léa Cousineau, a refusé hier, en marge de la réunion du conseil municipal, de répondre aux questions à ce sujet.

Le syndicat des cols bleus de la Ville avait auparavant signalé

qu'un des administrateurs de la compagnie créée le 14 novembre 1990, est le surintendant du centre, Marcel Caron. Les autres sont Roger Mondor, Jean Laffleur, Gérard Grégoire, André Gingras et Michel Doyon.

Le syndicat a également relevé qu'une entreprise appelée Centre de conditionnement physique l'Option santé enr., appartenée à la première, a aussi été constituée à Claude-Robillard. Il craint que l'administration Doré ne soit en train de mettre sur pied une autre société paramunicipale pour exploiter le complexe.

Le vérificateur notait dans son dernier rapport que Sports Montréal «a réalisé des activités telles

des cours de golf et de danse aérobie» au même titre que d'autres organismes. «Par conséquent les gestionnaires pourraient être en situation d'incompatibilité d'intérêts lors de la prise de décision concernant le soutien à accorder à Sports Montréal et aux autres organismes».

Le conseil municipal a par ailleurs entériné une convention entre la Ville et la Corporation des célébrations du 350^e anniversaire de Montréal indiquant notamment que cette dernière dépensera 3 millions pour la production de trois journées thématiques au Carrefour du parc des îles, qui a été aménagé sur l'île Sainte-Hélène. L'entrée sera gratuite pour ces

trois journées qui se tiendront le 18 juillet, sous le thème «Montréal et la chanson francophone» le 25 juillet, (Montréal reçoit le monde) et le 15 août, (Montréal au rythme des Amériques).

On a par aussi approuvé la création de la nouvelle structure paramunicipale, la Société des musées de sciences naturelles de Montréal, qui administrera le Biodôme et le planétarium. Le comité exécutif voulait intégrer le Jardin botanique et l'insectarium à cet organisme. Il fit cependant marche arrière après une bataille qui l'opposa dans l'opinion publique au directeur du jardin, Pierre Bourque, que l'administration Doré voulait placer, disait-on, sur une voie d'évitement.

Terrebonne: référendum sur le projet d'aqueduc

ÉRIC TROTTIER

■ Quelque 480 citoyens de Terrebonne se prononceront par référendum sur un projet d'aqueduc controversé d'une valeur de 4,5 millions, le mois prochain, dans la petite municipalité située au nord de Montréal.

La décision a été prise hier soir par le conseil municipal, lors d'une assemblée publique fort animée, puisque les problèmes d'eau sont de plus en plus criants à Terrebonne.

Ces 480 résidents appelés à voter habitent tous sur la côte Terrebonne, à l'ouest de la ville. Ils ne jouissent actuellement d'aucun service d'eau. Leur eau potable, ils la trouvent dans les puits artésiens creusés à même leur cour.

Mais voilà, avec le développement résidentiel croissant, la

nappe phréatique de Terrebonne diminue d'année en année et les habitants de la côte et des quartiers alentour ont de plus en plus de problèmes avec leur eau. «C'est devenu insupportable. Tous les étés, on manque d'eau. Et la qualité, plus que douteuse, se dégrade continuellement. Ça n'est plus possible de vivre comme ça, en 1992», a confié Claude Hamer.

Par pur hasard, le ministère de l'Environnement prévoit faire des tranchées dans la côte Terrebonne, sur une longueur de 7,7 km, l'automne prochain, afin d'aménager un nouveau système d'égoûts. Terrebonne aimerait profiter de l'occasion pour mettre en place l'aqueduc toujours inexistant, et ainsi économiser un

million en travaux d'infrastructure, soutient le maire, Irénée Forget.

Le conseil municipal avait adopté le projet de construction de l'aqueduc, évalué à 4,5 millions, il y a deux semaines, mais une centaine de citoyens se sont opposés parce que le projet en question prévoit que les 480 résidents de la côte devront rembourser plus du tiers des coûts. «Ça n'a pas de bon sens: on veut nous faire payer 1000 \$ de taxes supplémentaires, pendant 20 ans. Or, nous avons déjà plusieurs puits sur notre terrain et nous n'avons jamais eu de problème avec l'eau», a expliqué Martin Boudreau, qui craint que la hausse de taxes proposée serve également à payer l'aqueduc des futurs projets résidentiels du secteur.

Le référendum se tiendra donc le dimanche 21 juin. «Moi, je n'ai rien à vendre, a dit le maire Forget. Si les gens de la côte Terrebonne ne veulent pas d'aqueduc, ils n'en auront pas.»

Fait à signaler, 3500 résidents du quartier Saint-Roch, adjacent à la côte Terrebonne, attendent avec anxiété le vote de leurs 480 voisins, car ils espèrent éventuellement se brancher au réseau qui se rendra sur la côte.

René Pilon, qui habite dans Saint-Roch, compare son quartier au tiers monde. Une école, des HLM, des commerces et différents organismes publics ont refusé de s'y établir à cause de la pénurie chronique d'eau dans le secteur. «Depuis l'automne dernier, près d'une centaine d'habitations n'ont plus d'eau. Je connais des gens qui se lavent avec des «cinq gallons» d'eau!» a-t-il relaté.

En cas de «non», au référendum, les citoyens du quartier Saint-Roch n'ont aucune alternative et ne seront vraisemblablement pas connectés au réseau de la ville.

Longueuil et la liberté d'expression

■ Sept membres de l'Association des résidents du Vieux-Longueuil (ARVL) condamnés à une amende de 150\$ pour avoir enfreint le règlement municipal sur l'affichage, en avril dernier, ont l'intention de s'adresser à la Cour supérieure du Québec afin de faire valoir que leur droit à la liberté d'expression n'a pas été respecté.

Ces sept résidents avaient apposé sur leurs maisons des panneaux de deux par quatre pieds disant «Sauvons le Vieux-Longueuil», a rappelé hier un de ces Longueuillois, M. Yves Laplante.

Les membres de l'ARVL estiment que les pancartes «Sauvons le Vieux-Longueuil» expriment une conviction politique et que la décision de la Cour municipale n'était pas fondée en droit, a noté M. Laplante, puisqu'elle brime un droit reconnu par les chartes des droits fédérale et provinciale.

Il reconnaît toutefois que le règlement municipal invoqué par la Ville prévoit des exceptions à l'interdiction d'afficher durant les périodes électorales et référendaires.

Un ordinateur permet d'établir les causes des sanglots de bébés

Agence France-Presse

■ Des chercheurs de l'université Ben Gourion de Beersheva, en Israël, ont mis au point un ordinateur capable de déterminer les raisons pour lesquelles les bébés pleurent, a affirmé lundi à l'AFP le professeur Arnon Cohen, chef du département d'ingénierie électrique.

L'appareil, qui est placé à côté du berceau et détermine acoustiquement la cause des pleurs en fonction des types de sanglots de l'enfant, a été mis au point par le Dr. Ehoud Zamora, du département de pédiatrie, et le professeur Cohen.

Dès que l'enfant éclate en sanglots, la cause s'inscrit sur l'écran de cet appareil: fatigue, douleur, faim ou soif. Il différencie les types de douleur, comme les maux de dents, de ventre ou de tête.

Le professeur Cohen, qui possède également un laboratoire d'acoustique, a expliqué que l'idée lui était venue de son expérience personnelle. «J'avais remarqué que ma femme, lorsqu'elle était réveillée par les pleurs de nos bébés, savait en général ce qui les gênait. J'ai alors supposé que chaque douleur entraîne un sanglot différent chez les bébés. C'est ainsi que j'ai mis au point cet appareil», a-t-il dit.

MAZDA LANCE SON OFFRE

ATTRAPEZ-LA!



OBTENEZ LE CLIMATISEUR VALANT JUSQU'À 2 100\$. OU UNE REMISE DE 1 500\$.

Tirez profit de l'été au maximum... bien au frais grâce à Mazda!

Car nous vous offrons le climatiseur à l'achat de l'un de nos modèles les plus populaires. La 323 et la Protégé, les plus spacieuses de leur catégorie.

La Miata, un triomphe mondial. Nos camionnettes, les plus vendues au Canada, catégorie importées. Et la MPV, deux fois élue mini-fourgonnette importée de l'année au Canada. Profitez vite du climatiseur chez Mazda:

une façon gagnante de déjouer la chaleur de l'été!







Nos véhicules sont protégés par l'une des garanties les plus complètes et les plus solides de l'industrie.

*Climatiseur ou remise: offerts sur tous les modèles 1992 suivants: 323, Protégé, MPV, Miata et camionnettes Mazda vendus ou encore en stock chez le concessionnaire après le 5 mars 92. La remise est de 1500\$ maximum sur tous les modèles et s'applique aussi là où le climatiseur est de série. Et sur la MPV, le climatiseur à double sortie vaut 2100\$. Offre d'une durée limitée qui ne peut être combinée à aucune autre. Détails chez votre concessionnaire.



Je me sens bien.

Albi Automobiles Ltée 3300, boul. Ste-Marie Mascouche 474-2481/2	Mazda de Blainville 738, Boulevard Labelle Blainville 437-8000	Blondin Automobiles Ltée 6464, boul. Henri-Bourassa Est 324-9100	Mazda 2-20 1, boul. Don Quichotte Ile Perrot 453-7220	Garage Blanchette Inc. 900, rue St-Laurent Ouest Longueuil 677-6347	St-Constant Auto Ltée 48, rue St-Pierre St-Constant 632-0700	Mazda Casavant 3190, Cusson St-Hyacinthe 774-1345
Lachine Mazda 2895, rue Notre-Dame, Lachine 637-1153	Gareau Mazda 10173, rue Papineau 381-3987	Delisle Auto Ltée 2815, rue Sherbrooke Est 323-1122	Le Domaine de L'Auto P.A.T. Ltée 12210, Sherbrooke Est Point-aux-Trembles 645-1694	Armand Quéirin Automobiles Ltée 1530, Châteauguay Laval 688-4787	Ami Auto Inc. 276, boul. d'Anjou Châteauguay 692-9600	Faberville Auto Inc. 4010, boul. Dagenais, Laval 622-3431
Jacouto Lavaltrie 651, rue Notre-Dame, Lavaltrie 392-9227	Avo Auto Inc. 4815, Buchan 737-2373	Mazda Gabriel 5333, St-Jacques Ouest 484-7777	Fort Chambly Automobiles (1979) Inc. 830, boul. Périgny Chambly 658-6623	Mazda Drummondville 1325, boul. St-Joseph Drummondville 477-5566	Mazda Drummondville 1325, boul. St-Joseph Drummondville 477-5566	Lacroix Automobile Ltée 990, Route #117 Val-David 322-3937
Mazda Valleyfield 3333, Mgr. Langlois Valleyfield 377-5533	Les Automobiles Daniel Blanchette Inc. 2305, Rte. Marie-Victorin, Tracy 743-1211	Quintin Automobile Inc. 385, rue Laberge St-Jean-sur-Richelieu 349-6767	Concept Mazda 1540, rue Ampère Boucherville 449-7929	Jacouto Ltée 3612, boul. St-Jean Dollard-des-Ormeaux 626-8120	Autonor Inc. 2344, Labelle, Lafontaine 436-8211	Mazda Joliette 560, Route 131 752-1212

RÉSULTATS
OTO-QUÉBEC

PANEO Tirage du 92-05-11

6	9	14	25	29
32	33	34	35	41
48	55	60	61	62
63	65	66	67	70

Prochain tirage: 92-05-12

Les modalités d'encassement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Ross aurait offert 200 000 \$ au policier venu l'arrêter

MARCEL LAROCHE
envoyé spécial
La Presse À GAINESVILLE

■ Surpris d'avoir été si bêtement épinglé par les policiers américains, Allan Ross a tenté sa dernière chance d'acheter sa liberté en offrant 200 000 \$ au premier détective venu le cueillir comme un enfant, dans un luxueux motel de Fort Lauderdale, en Floride.

Cet incident plutôt cocasse, qui tendrait à prouver qu'Allan Ross brassait de grosses affaires, a été décrit avec précision par un agent fédéral venu témoigner, hier, au procès que ce Montréalais subit présentement devant un grand jury siégeant au palais de justice de Gainesville, dans le nord de la Floride.

Considéré par les autorités policières comme l'un des plus importants trafiquants de drogues d'Amérique du Nord, Ross est accusé par la justice américaine d'avoir dirigé pendant plus d'une décennie une entreprise criminelle dont les revenus astronomiques dépassent les 80 milliards de dollars.

Ross, celui que la police de la CUM désigne comme le grand patron du «gang de l'Ouest» depuis l'assassinat de Peter «Dewey» Ryan, survenu à l'automne de 1984, risque d'ailleurs l'emprisonnement à perpétuité s'il devait un jour être reconnu coupable d'avoir opéré cette organisation criminelle d'envergure internationale.

Christopher Dale, un agent fédéral du comté de Broward, a tout d'abord raconté s'être rendu à plusieurs occasions au motel Casa Del Sol de Fort Lauderdale, à l'été 1991, après avoir été infor-

mé que cet établissement était fréquenté par le Québécois Allan Ross.

Ses visites répétées au motel ont finalement porté fruit, le matin du 7 octobre 1991, lorsque le policier a été avisé que Ross y était attendu le jour même.

Loin de se douter que la police l'avait à l'oeil, Ross s'est présenté comme prévu au motel, à 14 heures, à bord d'une Mercedes dans laquelle prenait place son ami Brian Hanley.

Aucune résistance

Au moment opportun, alors que Ross était près de l'ascenseur, le policier s'en est approché rapidement, arme au poing, pour l'appréhender sans aucune difficulté. Aucun des hommes n'était armé.

Menotté et placé à bord d'une auto de police, Ross a été conduit plus tard au bureau du marshall, à Fort Lauderdale. C'est au cours de cette courte randonnée, alors qu'il était seul avec le policier Dale, que Ross a tenté de le soudoyer en lui faisant miroiter la rondelette somme de 200 000 \$ en argent en échange de sa liberté immédiate.

Contre-interrogé par l'avocat de la défense, Norman S. Salkind, de Boston, le policier américain a cependant ajouté que l'offre de l'accusé Ross avait eu lieu au moment où la voiture avait déjà franchi la zone de sécurité menant à l'intérieur du garage de police.

Repoussant toute possibilité que Ross ait voulu faire une «farc» comme l'a prétendu son avocat, le procureur du ministère public, Me James Hankinson, a vite-ment rectifié la situation en



Allan Ross

faisant dire au policier qu'il était toujours possible de faire demi-tour!

Par ailleurs, le sergent-détective Kevin McGarr, de l'anti-gang de la police de la CUM, a apporté un autre son de cloche à ce procès en décriant certaines transactions frauduleuses faites au niveau des formules de demandes de passeports canadiens.

Faux documents

Des documents officiels portant le nom du révérend William Joseph McCarthy, responsable de la Old Brewery Mission située sur la rue Clark, au centre-ville de Montréal, et venant en aide aux itinérants, auraient servi pour

que des passeports en bonne et due forme soient émis à des criminels.

C'est ainsi que des passeports ont été émis aux noms de Jean-Guy Trépanier (Allan Strong), George Light (Bertram Gordon) et Georges Bonhomme (Richard Tavares).

D'autres documents officiels émanant du Bureau de l'assurance automobile du Québec ont également été déposés au procès. Ils établissent de quelle manière une automobile Nissan Maxima 1984 achetée par Elaine Cohen, la femme de Ross, chez Snyder Automobiles, à Montréal, a été transférée, le 6 août 1990, à la firme Ripon Inc, et achetée le jour même par Linda Gingras (l'amie de coeur d'Allan Strong). Une autre transaction effectuée le 26 février 1991 cède la Nissan à une compagnie à numéros opérée par Raymond Desfossés, à Trois-Rivières, pour finalement être revendue, le 2 juillet 1991, à Marjorie Ross, la mère de l'accusé...

Et au cours des derniers mois, cette même Nissan a été vue à maintes reprises, stationnée en face de la résidence des frères Franklin et Brian Hanley, rue Favard, dans le secteur de Pointe Saint-Charles.

Le policier McGarr a aussi identifié devant le tribunal quelques photos de famille, dont l'une prise à l'été de 1984, lors d'un combat de boxe mettant en vedette les frères Hilton, au forum de Montréal, et où on voit l'accusé Allan Ross en compagnie de Peter Ryan, George Neil, Allan Strong et Gilbert Muchmore.

Une autre photo prise sur le parvis de la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, dans le centre-ville de Montréal, à l'été de 1991, à

l'occasion du mariage de Frankie Cotroni (le fils de Frank Cotroni, identifié comme le chef de la mafia montréalaise), montre Raymond Desfossés en toxédo, au côté de Louis-Jacques Deschênes, des amis intimes d'Allan Ross.

Le procès devant jury, présidé par le juge Maurice Paul, de la

Cour fédérale de l'État de Floride, se poursuit ce matin, sous l'œil attentif d'une vingtaine de policiers du SWAT, qui assurent une surveillance constante du palais de justice de Gainesville qui, incidemment, est visité quotidiennement par des chiens spécialement dressés pour détecter toute forme d'explosifs.

Une mini-émeute a sévi à l'Institut Leclerc dimanche

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Près de 200 détenus de l'Institut Leclerc, à Laval, ont tenu en haleine leurs gardiens durant plusieurs heures, dimanche soir, et ces derniers ont finalement dû avoir recours à des gaz lacrymogènes pour les forcer à réintégrer les cellules.

Ce «mini-bingo» dans ce centre de détention à sécurité minimale s'est déroulé à l'intérieur des murs sans que personne à l'extérieur de la prison en ait connaissance.

C'est une bagarre entre un Blanc et un Noir qui a déclenché les hostilités près de la cantine. Les gardiens ont réussi à remettre l'ordre assez facilement.

Mais le party n'était pas terminé pour autant. Vers 22h30, une autre bagarre, impliquant encore un détenu blanc et un autre de couleur, éclatait dans la cour de récréation. Un attroupement s'est rapidement formé.

Par la suite, des vitres ont volé en éclats et des accessoires de salle de bains ont été brisés. Les dommages seraient de l'ordre de 2000 \$.

Vers 23h, jugeant que le party avait assez duré, les membres de la section d'intervention du Ser-

vice correctionnel sont passés à l'action avec des gaz lacrymogènes. Les détenus ont été refermés dans des salles communes.

Selon un dirigeant syndical, ce n'est pas les bagarres qui sont à l'origine de cette rébellion. «Les bagarres ne sont que de excuses. Les détenus en ont plutôt contre la double occupation (deux détenus par cellule). Actuellement, la population est de 480 détenus alors que la capacité à Leclerc n'est de 425 à 435», soutient notre interlocuteur.

Le syndicat est d'avis que si rien n'est fait pour réduire la double occupation, l'été risque d'être très chaud dans les différents pénitenciers.

Pour la direction du Service correctionnel local, le mobile de cette perturbation demeure inconnu.

Dans un bref communiqué, il est écrit que certaines activités ont été suspendues hier, mais les visites ont eu lieu comme d'habitude.

À Cowansville, les gardiens ont reçu instruction hier de procéder à la deuxième fouille générale en moins de trois semaines.

La première fois, les surveillants avaient trouvé 33 armes de fabrication artisanale, en plus de reproductions de clés pouvant ouvrir les portes des cellules.

Les événements à l'école LeMoynes: un signal d'alarme pour les Haïtiens

GILLES ST-JEAN

■ Pour les Alliés de Longueuil, une organisation regroupant quelque 200 Longueuillois d'origine haïtienne, les événements survenus mardi dernier à l'école LeMoynes d'Iberville sont un signal d'alarme et la police, les autorités scolaires, les jeunes et leurs parents ainsi que les médias doivent en tirer des leçons.

Rappelons qu'un policier a été blessé et trois jeunes ont été arrêtés à la suite de l'affrontement survenu à la sortie des cours, mardi après-midi, après que la direction de l'école eût appelé la police pour faire évacuer un groupe de jeunes intrus; selon des élèves de l'école, ces jeunes Noirs étaient des amis avec qui ils devaient jouer au basket-ball.

La communauté haïtienne s'est développée rapidement ces dernières années à Longueuil et les porte-parole des Alliés craignent que les comptes rendus de ces événements aient pu donner mauvaise presse aux Noirs.

«Ça pourrait décourager les gens d'envoyer leurs enfants dans un milieu multi-ethnique et ça n'a rien non plus pour donner aux jeunes Noirs une bonne image d'eux-mêmes», a déploré un professeur de LeMoynes, M. Jude Bayard, au cours de la conférence de presse tenue hier par les Alliés.

Selon lui, au moins deux quotidiens ont présenté l'affaire sous un jour négatif pour les jeunes Noirs alors qu'il aurait fallu nuancer. Des membres de l'organisme ont interviewé les jeunes et les professeurs qui se trouvaient devant l'école mardi dernier; tout le monde reconnaît que les jeunes intrus n'avaient pas affaire à l'école et qu'ils avaient au moins un bâton de baseball et un couteau — pour se défendre des attaques de skin-heads, a dit M. Bayard. Tous reconnaissent aussi qu'un jeune a crevé le pneu d'une voiture de police.

Mais cela s'est produit, a soutenu Taylor Pierre, un élève de l'école qui a assisté à la scène,

après qu'un des premiers policiers arrivés sur les lieux eut dit aux jeunes Noirs: «Circulez, les babouins.»

Policier battu

C'est ensuite que des jeunes se sont jetés sur les agents, et qu'un policier a été frappé à la tête. D'autres policiers auraient tenu des propos racistes et l'un d'eux serait monté dans un bus scolaire stationné devant l'école pour menacer un jeune avec son revolver. Un autre a dit à la télévision que neuf fois sur dix, lors d'interventions impliquant des Noirs, les policiers avaient des problèmes.

Selon les Alliés, des incidents mineurs sont survenus dans le passé, comme il y a quelques semaines à l'occasion d'un défilé de mode à l'école LeMoynes; la police ayant été appelée pour calmer certains protestataires, un pneu d'auto-patrouille aurait été taillé. Mardi soir dernier, de jeunes Noirs se sont fait interpellés par la police à la station de métro Longueuil.

Si la police a du travail à faire quant à ses interventions auprès des jeunes et des minorités, note M. Bayard, les jeunes et les membres des minorités doivent comprendre, de leur côté, que la police, c'est la loi, la même pour tout le monde.

Le président des Alliés de Longueuil, M. Maxime Zoéma, a demandé à rencontrer la direction de la police de Longueuil, pour comparer les versions des événements et «établir une zone de collaboration entre la communauté haïtienne et la police». L'organisation veut aussi participer à un programme de formation sur la violence chez les jeunes, et donner de l'appui aux parents et aux jeunes confrontés à des situations de violence, notamment en collaborant avec les écoles et les policiers.

LeMoynes d'Iberville, une école protestante francophone, accueille 550 jeunes de plusieurs communautés culturelles domiciliées partout sur la Rive-Sud. De 50 à 100 Noirs fréquentent l'école.

Nouveau délai au procès de l'ex-frère Pierre

Presse Canadienne
OTTAWA

■ La défense a présenté une nouvelle requête, hier à Ottawa, au procès de Pierre Durocher (frère Pierre) relativement à de présumées agressions sexuelles survenues à l'ancienne école de réforme d'Alfred, en Ontario.

Bien que Me Gabriel Lapointe ait retiré sa première requête, dans laquelle il soutenait que le Procureur général avait agi de façon discriminatoire et abusive en déposant seulement des accusations contre des Frères des écoles chrétiennes (FEC) alors qu'aucune plainte n'a été portée contre des laïcs, sa deuxième requête a été entendue hier et les délibérations à ce sujet se poursuivront aujourd'hui.

«Si la deuxième requête est rejetée, le procès débutera mercredi», a précisé le juge Pierre Mercier. Pendant ce temps, le procès de Jean-Paul Collin (frère Daniel), qui était censé débuter hier, a été reporté au 27 mai prochain, à l'Original.

Dans sa deuxième requête, Me Lapointe affirme que le délai écoulé entre les actes que l'on reproche à M. Durocher et le dépôt des accusations est déraisonnable et empêche l'accusé de présenter une «défense pleine et entière».

M. Durocher fait face à trois accusations d'attentat à la pudeur, une accusation de tentative de sodomie et une accusation de voies de faits causant des lésions corporelles. Ces actes auraient été commis entre 1954 et 1964.

COMPLETS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE POUR HOMMES DE TOUTES TAILLES

À

299,99*

PRIX COURANT JUSQU'À 495\$

Grand choix de complets légers 4 saisons
100% laine, modèle droit ou croisé.
Motifs, textures et teintes variés.
Tailles courtes, moyennes, fortes et élancées: 36 à 52*

Confectionnés au Québec

Bovet

* Léger supplément pour tailles 48 et plus.
* Centre Rockland 735-5441
* Galeries d'Anjou 353-6310

* Centre Eaton 849-9281
* Fairview Pte-Claire 694-9050
* Carrefour Anggrignon 366-0762

* 4475 bd Métropolitain 374-4555
* Carrefour Laval 687-1570
* Promenades St-Bruno 653-3100

Procès des Mohawks: les accusés «imposent» leur présence

Presse Canadienne

■ C'est sous le signe de la tradition indienne qu'a débuté, hier, le procès de 39 Mohawks accusés de 98 délits à la suite de la crise d'Oka, en 1990.

Une herbe douce fumante a

tout d'abord circulé parmi les inculpés, qui l'ont humée en signe de purification et de remerciement au Créateur.

Puis le juge Louis Tannenbaum a accepté une demande des avocats de la défense, qui ne voulaient pas que les accusés soient

obligés de se lever à chaque fois que le président du tribunal fait son entrée. Cette pratique, ont-ils plaidé, va à l'encontre de l'égalitarisme des autochtones.

Le juge Tannenbaum a cependant tenu à souligner que les jurés ne devaient pas interpréter la

façon d'agir des avocats comme un «manque de respect» à l'égard du tribunal.

Poing solidaire

Il y a eu, enfin, l'incident impliquant Milton Born With a Tooth, un leader peigan de la Lonefighters Society de l'Alberta. Le chef indien est entré dans l'enceinte du tribunal en levant un poing fermé en guise de solidarité avec les accusés.

«Je suis venu voir fonctionner exactement le même système judiciaire que j'ai vu en Alberta, a-t-il déclaré. Un système qui protège les projets de développement plus que les droits autochtones.»

Avec d'autres membres de la Lonefighters Society, Milton Born With a Tooth a détourné les eaux de la rivière Oldman, en 1990, pour protester contre la construction d'un barrage dans le sud de l'Alberta.

«Nous protégeons nos terres, a-t-il dit. Est-ce que les autochtones ont le droit de protéger leur propriété?»

Les 39 inculpés ont été arrêtés le 26 septembre 1990, au moment où ils sortaient du centre de désintoxication de Kanesatake, où ils s'étaient barricadés.

Parmi les accusations portées contre eux, on relève: participation à une émeute, entrave à des

officiers de la paix, voies de fait et possession illégale d'armes à feu.

Ellen Gabriel, qui a été l'un des porte-parole des Mohawks pendant la crise, a qualifié le procès de «farce». «Nos gens sont jugés pour des actes criminels, a-t-elle noté, mais il s'agit de gestes politiques.»

Le premier témoin au procès, qui doit durer de trois à cinq mois, a été le major Alain Tremblay, qui a dirigé l'offensive militaire contre les Mohawks.

Le major Tremblay a raconté qu'il a reçu l'ordre d'avancer en territoire mohawk, afin «d'exercer une certaine pression sur les Warriors, qui négociaient» avec l'armée.

Les jurés ont pu voir des vidéos-cassettes de l'offensive militaire. «À ce moment, a-t-il signalé, la tension a commencé à monter réellement. Une demi-douzaine de Warriors tenaient la position... et ils ont commencé à charger leurs armes et à viser dans notre direction.»

«Ils nous ont prévenus qu'ils tireraient, si nous avançons. Nous avons poursuivi quand même notre avance et réussi à capturer leur position.»

Le major Tremblay avait raconté les mêmes faits, au début de l'année, au procès de trois Warriors, dont deux ont été condamnés et l'autre acquitté.



Robert «Mad Jap» Skidders, un des 39 accusés, s'est présenté en grande tenue au début du procès. PHOTO PC

DERNIÈRE SEMAINE

LES 3 FONT LE MOI

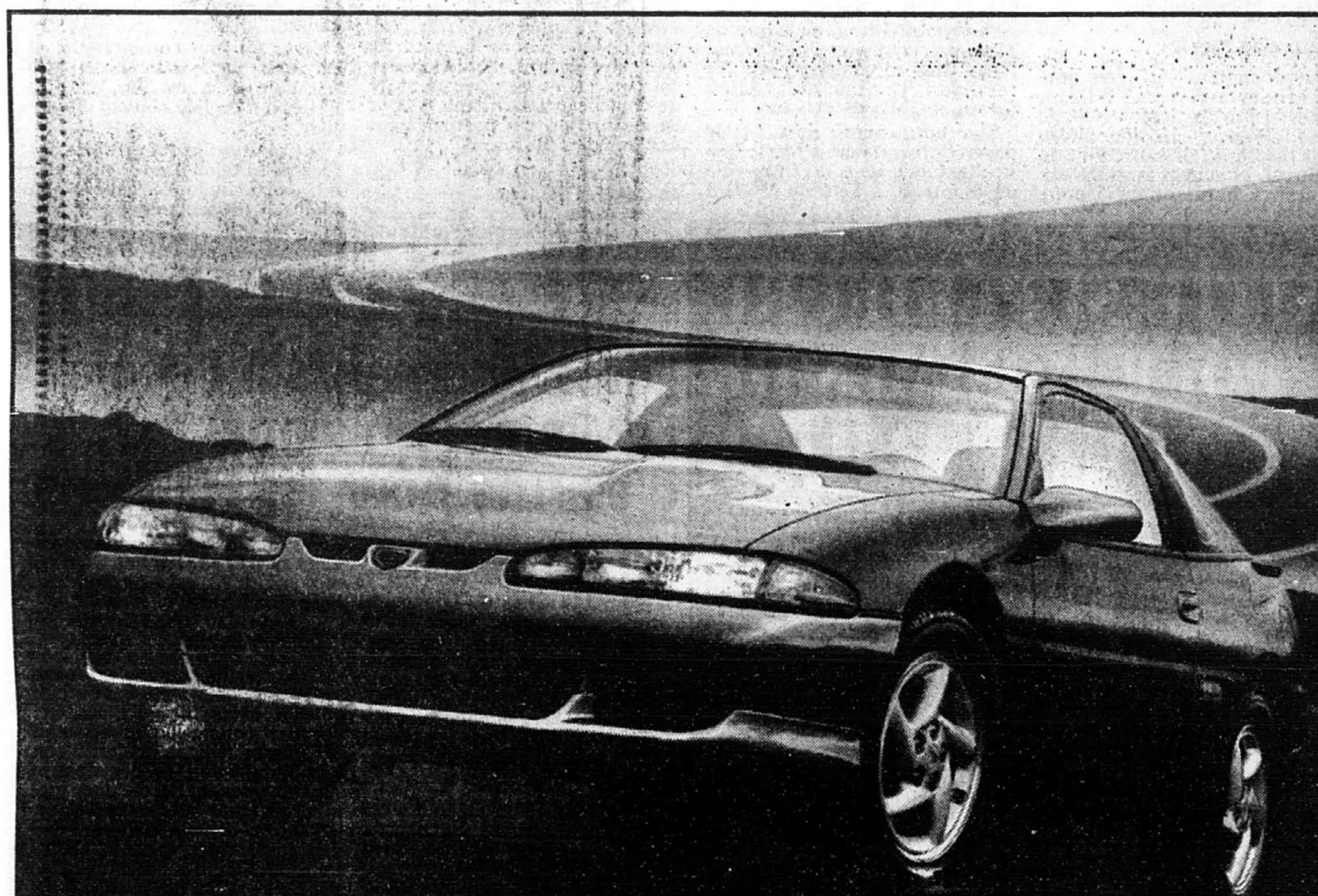
3 MOIS POUR 99\$

JUSQU'AU 18 MAI

COMPOSEZ LE 1-800-EN-FORME

Nautikus

Plus



L'éveil de ta nature en Eagle Talon!

15 455 \$

incluant la remise du fabricant *

Le choix de Car & Driver

Le magazine Car and Driver, dans son étude comparative d'avril 1992 et pour l'ensemble des tests effectués, place la Eagle Talon devant ses concurrentes Acura Integra, Ford Probe, Honda Prélude, Isuzu Impulse, Nissan 240 SX, Toyota Celica et Volkswagen Corrado.

- Puissant moteur 2 L, 135 HP, DACT
- Boîte de vitesses à 5 rapports avec surmultipliée
- Radiocassette AM/FM, 6 haut-parleurs
- Colonne de direction inclinable
- Instrumentation entièrement numérique
- Ordinateur de gestion électronique

Plan de protection au choix du client



Plan de protection au choix du client. Garantie de 7 ans/115 000 kilomètres sur le groupe motopropulseur ou 3 ans/60 000 kilomètres pare-chocs à pare-chocs et 5 ans/100 000 kilomètres sur groupe motopropulseur. À votre goût. Aucune franchise. Voir un concessionnaire pour les détails.



MONTRÉAL
Concordia Auto Ltée
Montréal 273-2373
Le Cartier Jeep Eagle Inc.
Montréal 323-4330
Micor Auto Inc.
Montréal 645-1611
LaSalle Jeep/Eagle
LaSalle 595-5995
A Ma Baie Automobiles Inc.
Pierrefonds 684-4400

RIVE SUD
Rendez-Vous Auto Ltée
Brossard 466-2065
André Fortin Auto Inc.
Chambly 447-1234
Automobiles Sega Inc.
St-Bruno 653-3333
Grégoire Jeep/Eagle Ltée
St-Jean sur le Richelieu 348-6835
Sauvé Jeep/Eagle Inc.
Mercier 698-2792

St-François Auto
Valleyfield 371-5103
Rond Point Jeep/Eagle
St-Hubert 656-4110

RIVE NORD
Auto Voisin Inc.
Laval 668-9222
Garage H. Fortin Ltée
Ste-Rose 625-2491
Excellence Jeep/Eagle
St-Eustache 491-5555



Vivez votre été à plein avec Jeep et Eagle!

* PDSF pour le modèle de base incluant la remise du fabricant. Transport, préparation, immatriculation et taxes en sus. Cette offre s'applique uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et ne s'adresse qu'aux particuliers; elle annule et remplace toute offre antérieure et ne peut être combinée étant mutuellement exclusive; elle est à durée limitée, en vigueur du 4 mai 1992 jusqu'à ce que Chrysler Canada Ltée y mette fin. Crédit sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. L'acheteur peut choisir le taux de crédit du fabricant au lieu de la remise.

8,50%*

Prêt convertible de 6 mois

*Taux applicables aux prêts hypothécaires résidentiels convertibles de 6 mois, en vigueur le 6 mai 1992 et pouvant être modifiés sans préavis.

HYPOTHÈQUE
FlexiPlus

Des modalités souples, qui s'adaptent à votre style de vie!

619, boul. René-Lévesque Ouest - Tél. : 393-3770



Fiducie Confédération

Société membre du Groupe de compagnies Confédération Vie



POUR RÉSERVER VOTRE COIN DE PLEIN AIR, COMPOSEZ NOTRE NOUVEAU NUMÉRO!

Pour préparer votre prochaine excursion de pêche, de chasse ou de plein air dans les parcs et les réserves fauniques du Québec, il vous suffit de réserver en composant l'un des nouveaux numéros du Service des réservations du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

1 418 890-MLCP

1 800 665-MLCP



Loisir, Chasse et Pêche Québec

Québec

NE PASSEZ PAS LA FRONTIÈRE

RESTEZ À LA MAISON ET ÉPARGNEZ 25%!

SUR TOUTE LA MARCHANDISE ROOTS

\$1 = \$1.25

CANADIEN CANADIEN

VOTRE ARGENT PREND DE LA VALEUR CHEZ ROOTS

DISPONIBLE DANS TOUTS LES MAGASINS ROOTS PARTICIPANTS



LA PRESSE EST UNE AGENCE DE RENCONTRES.

Mal du siècle ou nouvelle mode, le célibat fait parler de lui. État civil ou état de fait, femmes et hommes le subissent, ou le savourent, c'est selon! Vous en êtes et il vous prend une envie folle de danser dans les bras d'une beauté rare. Alors lisez *La Presse* : des sorties de toutes sortes pour tout le monde.

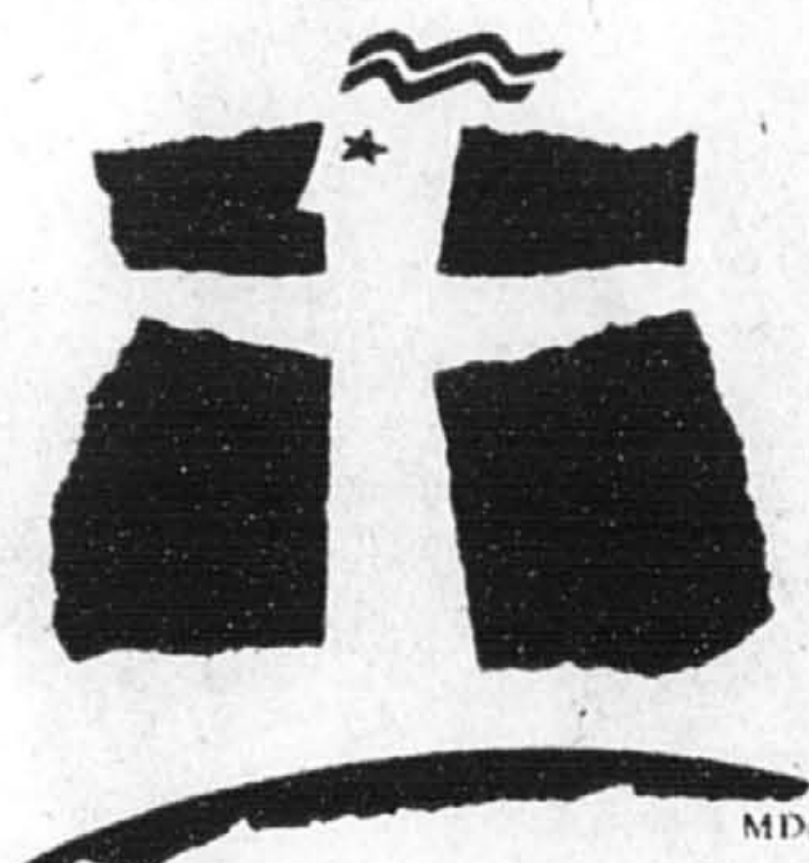
La Presse divertit. *La Presse* écrit.
La Presse donne à lire et à penser.

Je pense donc je lis

La Presse

À notre âge, c'est le temps

3 5 0 A N S



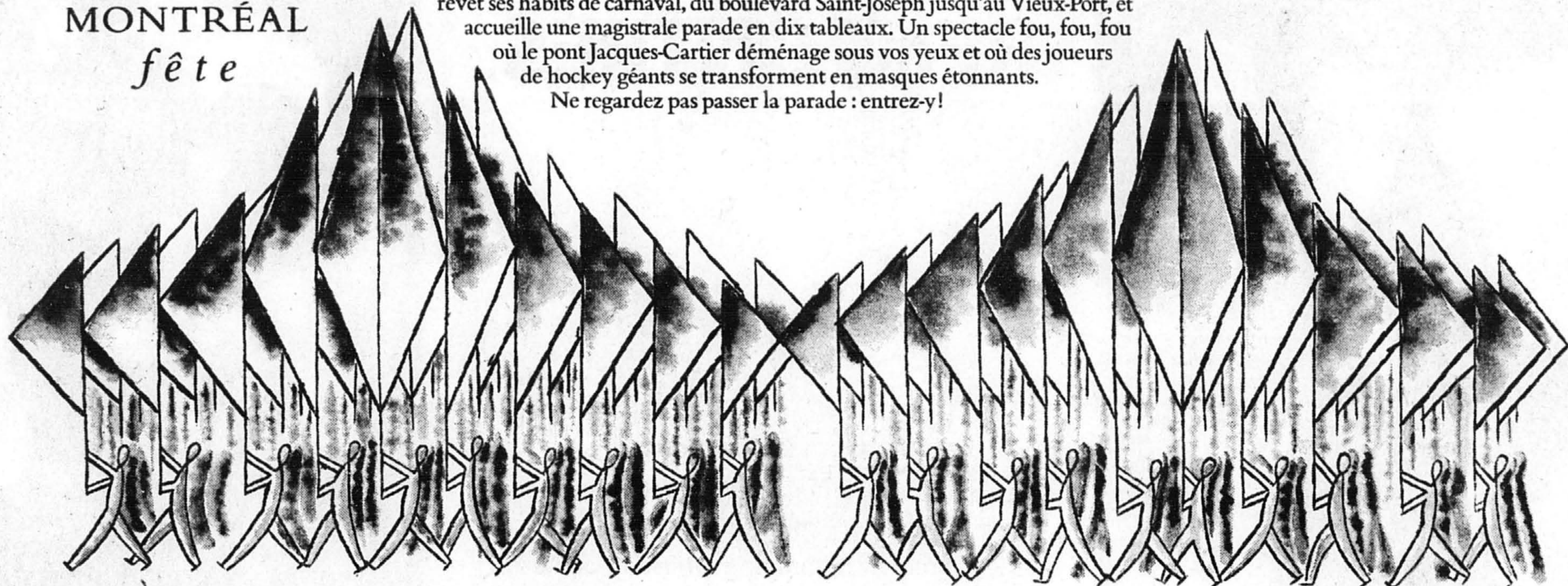
MONTRÉAL
fête

Les 16, 17 et 18 mai prochains, Montréal fait la fête. Et pour ce coup d'envoi des grandes réjouissances du 350^e anniversaire de Montréal, vous êtes invités à un feu roulant d'activités, d'événements, d'animations et de découvertes qui se poursuivront pendant 150 jours à la grandeur de la ville. Des célébrations que vous n'êtes pas prêts d'oublier.

LA FOLLE NUIT DE MONTRÉAL

Le 16 mai, à 20 h 30, rassemblez la parenté pour un défilé de nuit inédit, haut en couleurs et en musique originale. A cette occasion, le boulevard Saint-Laurent revêt ses habits de carnaval, du boulevard Saint-Joseph jusqu'au Vieux-Port, et accueille une magistrale parade en dix tableaux. Un spectacle fou, fou, fou où le pont Jacques-Cartier déménage sous vos yeux et où des joueurs de hockey géants se transforment en masques étonnants.

Ne regardez pas passer la parade : entrez-y!

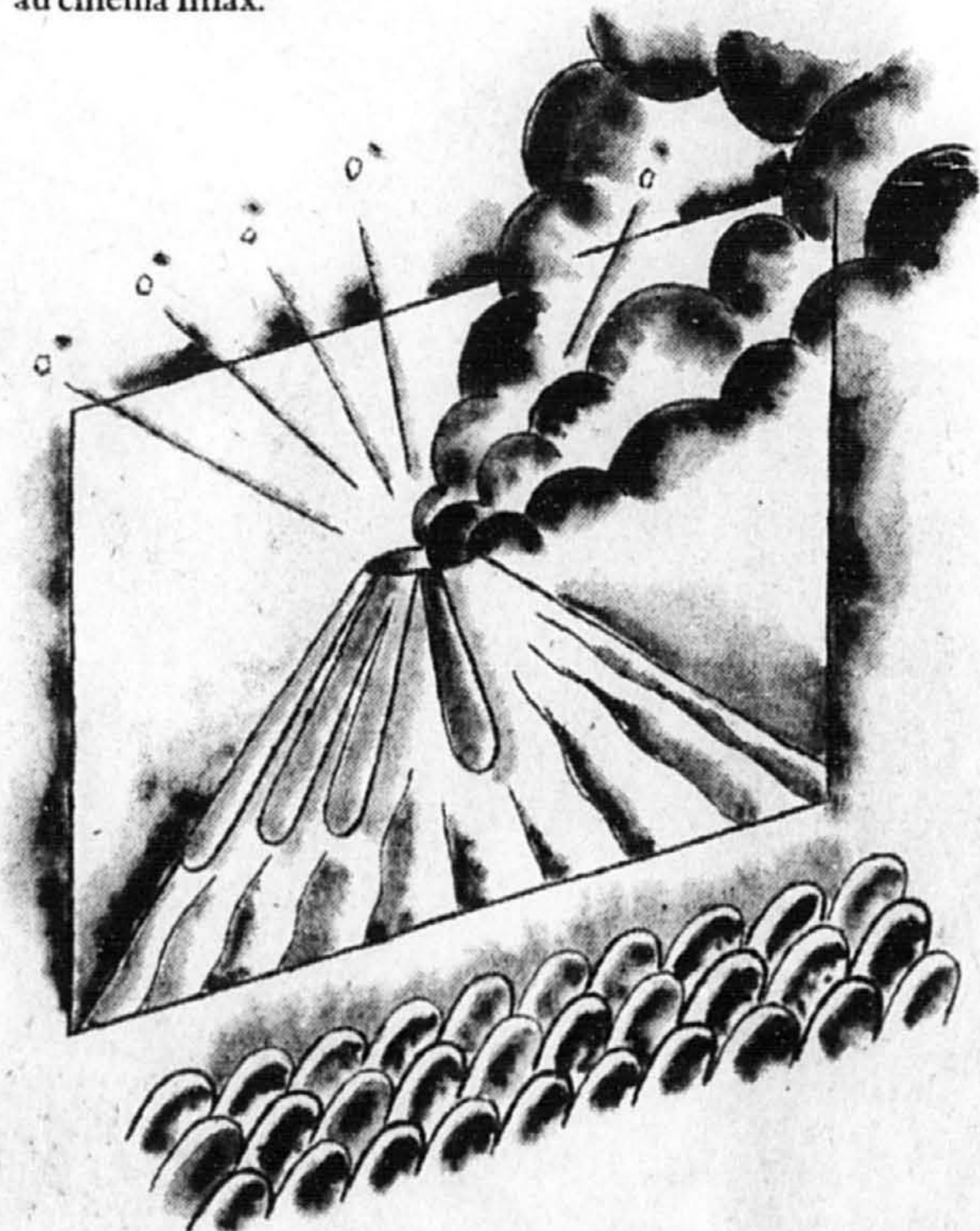


MONTRÉAL, OUVRE-TOI!

Montréal, portes ouvertes! Pendant trois jours, sans que vous ayez à déboursier un sou, une foule de portes s'ouvriront devant vous. Vous n'aurez que l'embarras du choix : Images du Futur et la descente de rapides Saute-Moutons, Le Monde de Tintin et le bateau-mouche, les Croisières du Port et les quadricycles, l'Amphi Tour et le S.O.S. Labyrinthe, et bien d'autres activités dont la liste apparaît plus loin. Un week-end où vous ne saurez plus où donner de la tête.

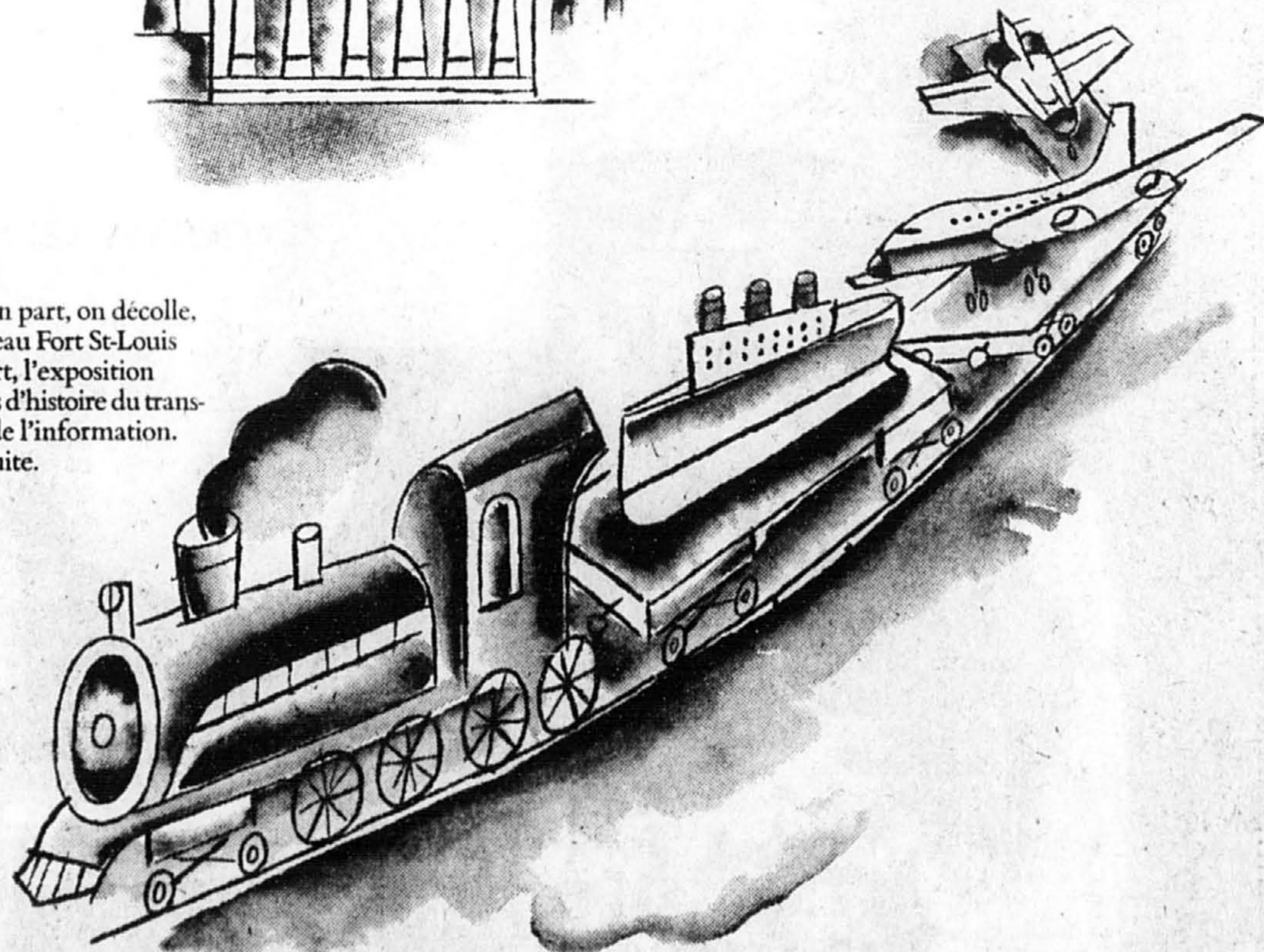
ENTREZ DANS LE VENTRE DU DRAGON!

Atteignez des sommets d'émotions avec le film *Montagnes de feu*, présenté sur écran plus que géant. Sous vos yeux, quatre grands volcans en éruption. Attention, ça chauffe au cinéma Imax.



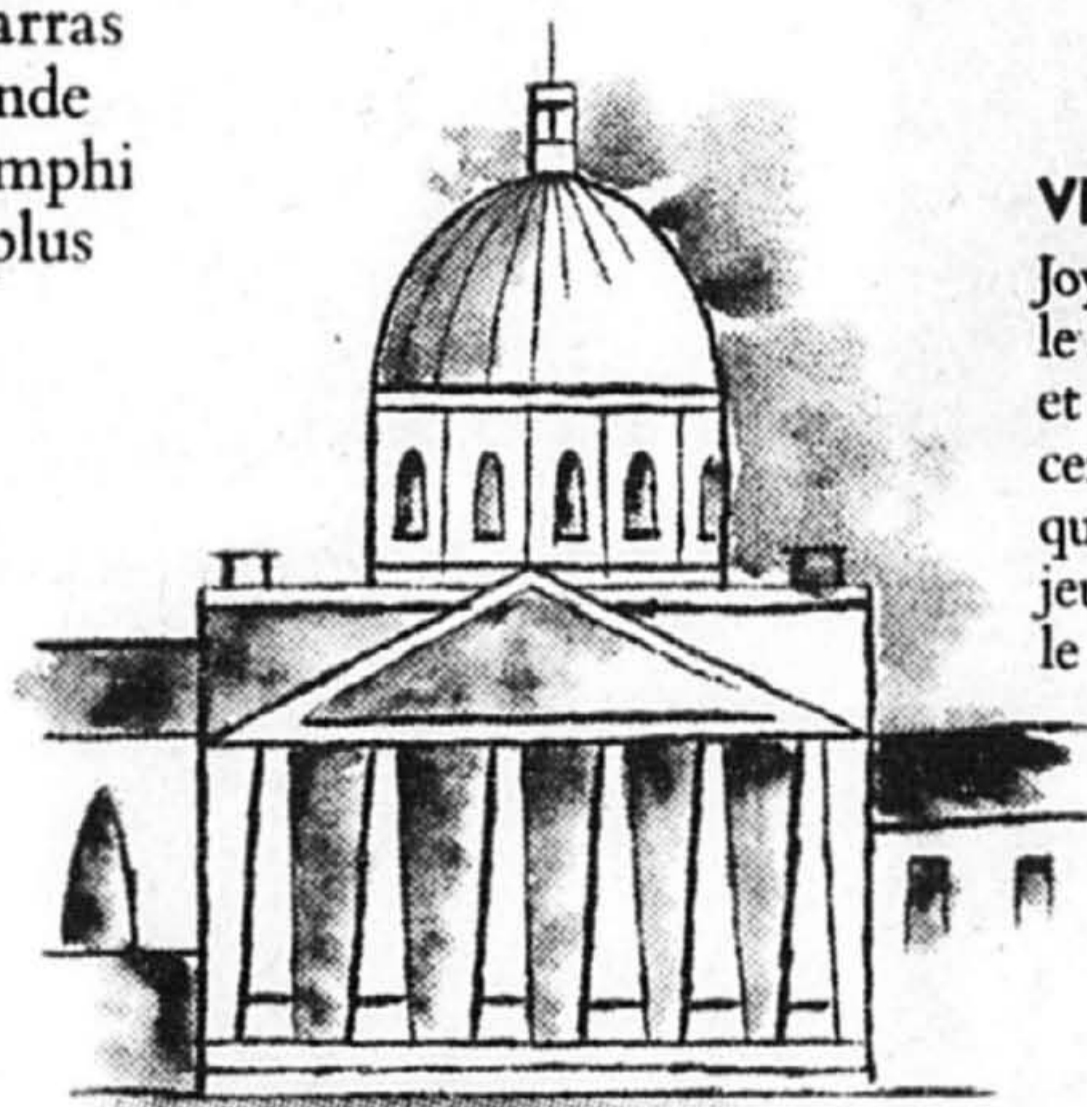
NE MÉNAGEZ PAS VOS TRANSPORTS!

Attachez vos ceintures, on part, on décolle, on quitte le sol. Sur le bateau Fort St-Louis amarré dans le Vieux-Port, l'exposition *Transit 92* retrace 350 ans d'histoire du transport et des technologies de l'information. Trois jours de visite gratuite.



VENEZ CONQUÉRIR LE MARCHÉ!

Joyau du patrimoine architectural de Montréal, le Marché Bonsecours retrouve sa jeunesse et son effervescence d'antan. Sur place, le centre d'accueil et d'information du 350^e et quatre expositions passionnantes qui raviront jeunes et moins jeunes. Et c'est gratuit tout le week-end.



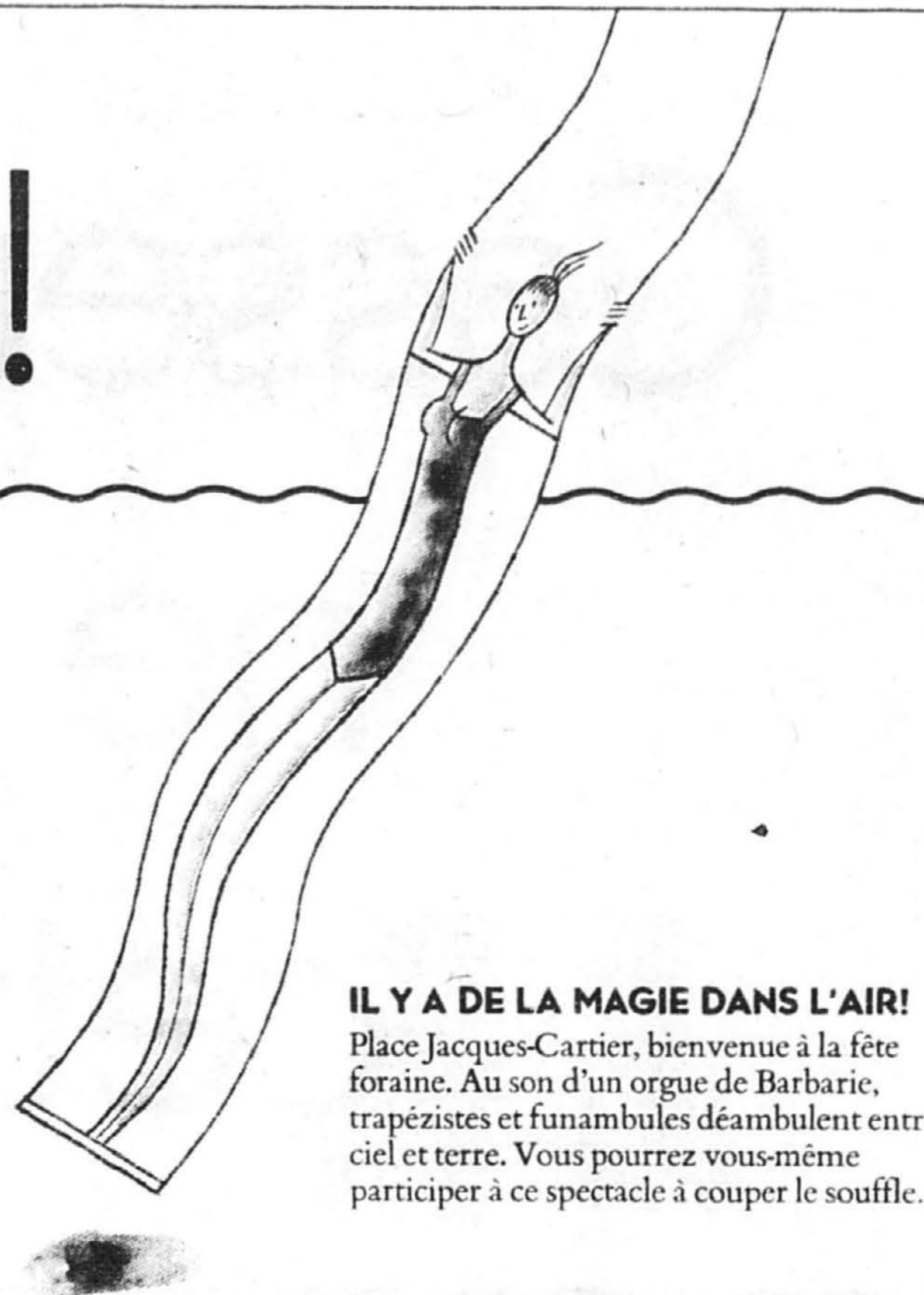
DE NOMBREUSES AUTRES ACTIVITÉS DÉBUTENT LE 15 MAI ET SE DÉROULENT PARTOUT À TRAVERS LA VILLE. POUR EN CONNAÎTRE TOUS LES DÉTAILS, ÉCOUTEZ CKAC ET CONSULTEZ LE CALENDRIER QUOTIDIEN DES ACTIVITÉS DANS LE JOURNAL LA PRESSE.

de lâcher son fou!



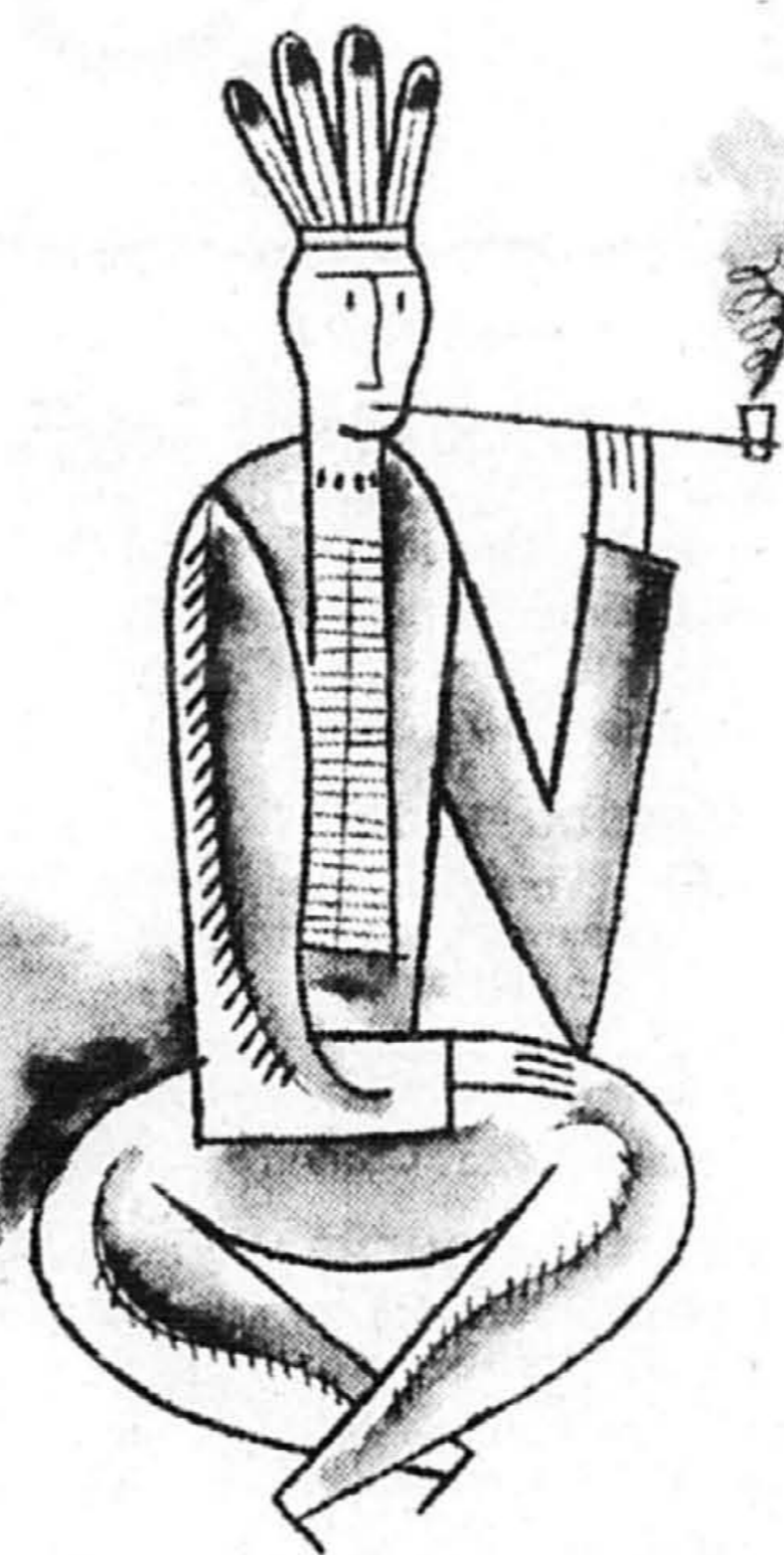
UNE HISTOIRE PLUS VIVANTE QUE JAMAIS!

Des animateurs clownesques au Canal Lachine, une échoppe de médecin du 18^e siècle rue de la Commune, une fête foraine Place Jacques-Cartier, un mur-graffiti Place Vauquelin, un spectacle amérindien dans le Vieux-Port. Sur six sites du Vieux-Port et du Vieux-Montréal, en action comme en interaction, animateurs, comédiens et artistes de cirque reconstituent le Montréal d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Descendez dans la rue : elle vous appartient.



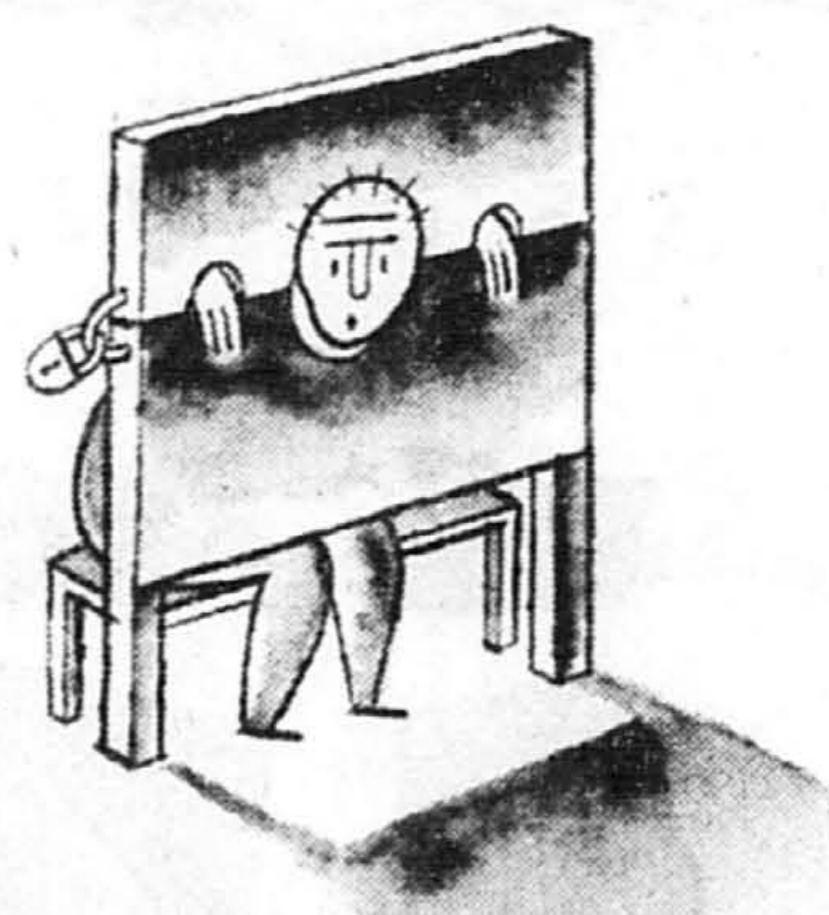
IL Y A DE LA MAGIE DANS L'AIR!

Place Jacques-Cartier, bienvenue à la fête foraine. Au son d'un orgue de Barbarie, trapézistes et funambules déambulent entre ciel et terre. Vous pourrez vous-même participer à ce spectacle à couper le souffle.



LAISSEZ-VOUS PRENDRE AU JEU!

Venez jouer les condamnés! Soumettez-vous au supplice du carcan, rue de la Commune, qui se transforme en place de la torture des débuts de la colonie. Ça vaut la peine... Et le bourreau et sa famille sont si souriants.

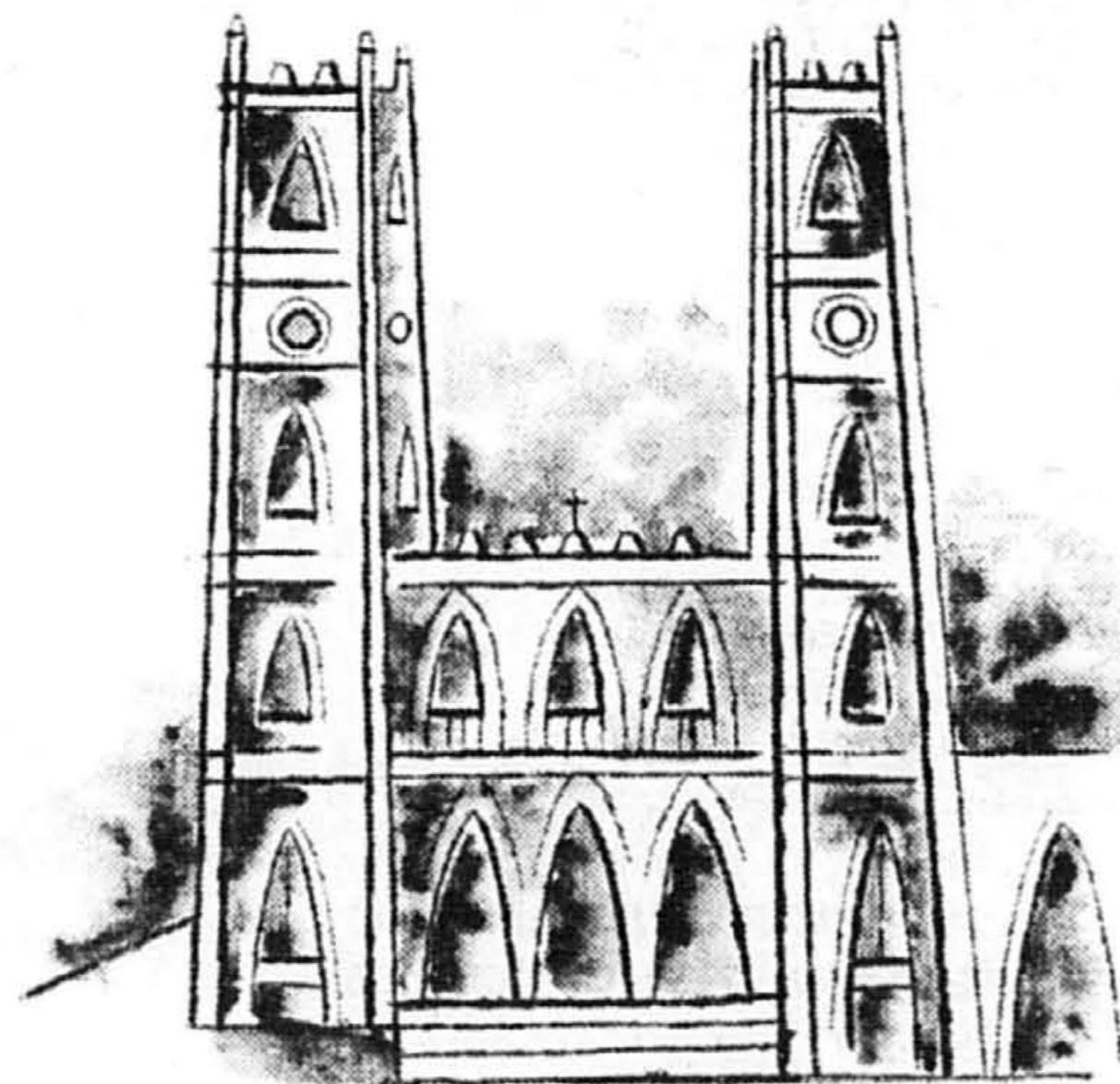


AINSI FONT FONT FONT LES PETITES MARIONNETTES!

Au Canal Lachine, retrouvez votre âme d'enfant en y amenant les vôtres. En plus de se déguiser et de bricoler sous une pluie de cerfs-volants, vos petits assisteront au spectacle de marionnettes *Rosaline la bavarde*.

RENOUEZ AVEC LES TRADITIONS AMÉRINDIENNES!

Dans l'amphithéâtre du Vieux-Port, découvrez tambour battant les chants et danses traditionnels des peuples amérindiens. Un véritable pow-wow qui ranimera l'âme des anciens.

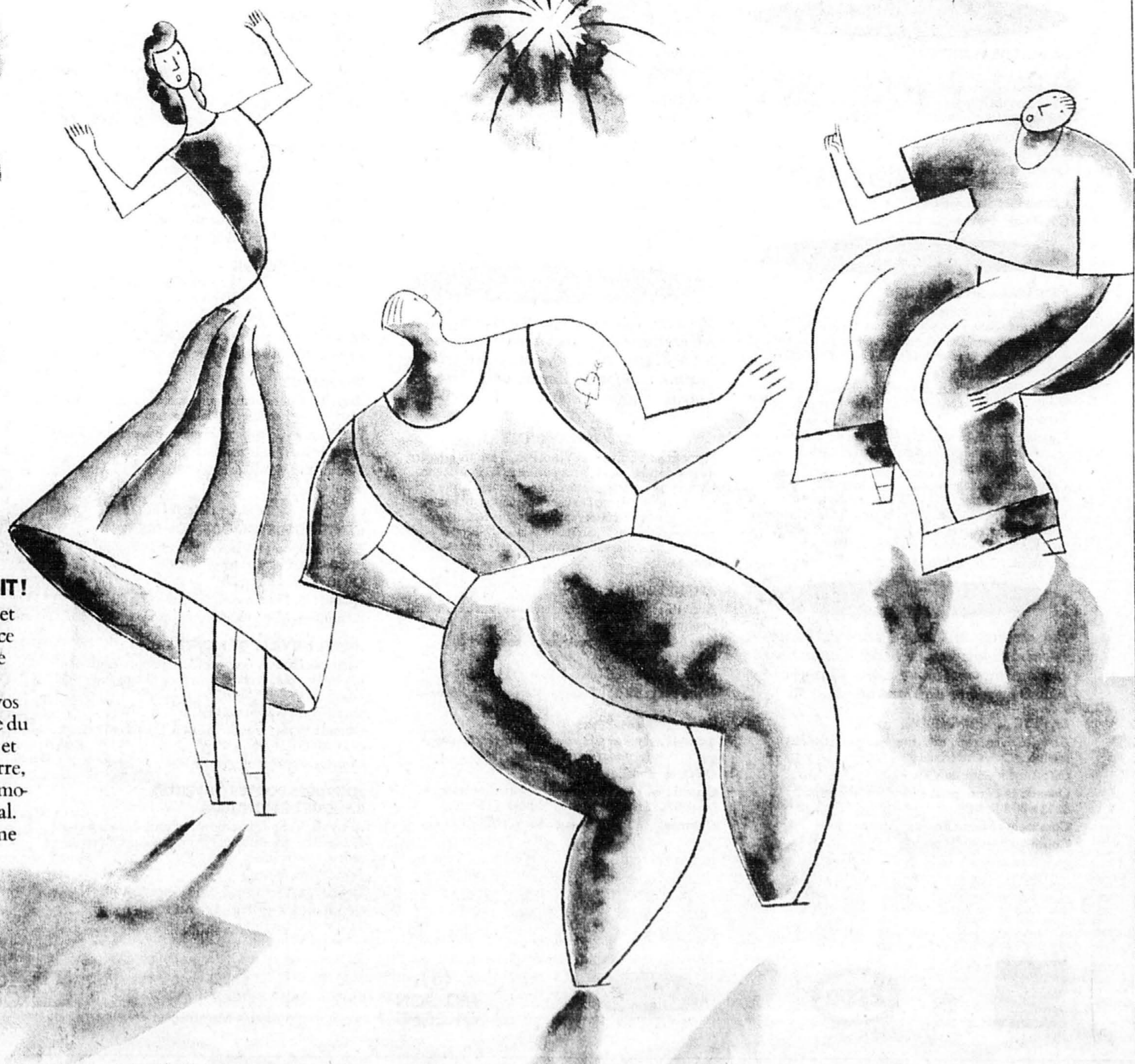


IL VA Y AVOIR DU MONDE « A MESSE »!

Le lundi 18 mai, à 19 h 30, les mélomanes seront aux anges : la Basilique Notre-Dame vibrera au son du majestueux *Tê Deum* de Berlioz. Sous la direction de Charles Dutoit, l'Orchestre symphonique de Montréal, accompagné par le soliste Richard Margison et un chœur de 150 voix, commémorera le premier *Tê Deum* chanté lors de la fondation de Montréal. Billets en vente au réseau Admission.

PRENEZ LE SOLEIL DE MINUIT!

Le samedi 16 mai, à 23 h 59, on met le feu aux poudres. Un feu d'artifice monstre, une pétarade du tonnerre qui vous laissera le cœur battant. Vous n'en croirez ni vos yeux, ni vos oreilles. Sous la direction artistique du maître artificier Giovanni Panzera et du compositeur François Dompierre, ce spectacle pyromusical décrit les moments clés de l'histoire de Montréal. Lancé au-dessus du fleuve, là même où les fondateurs ont débarqué, il pourra être vu de partout dans le Vieux-Port et ses environs.



Casseux de party, ne lisez pas cette page!

350 ANS



MONTRÉAL
fête

Pour ne rien manquer de la fête, pour tout savoir des lieux, dates et horaires des activités, animations, spectacles et événements du coup d'envoi des célébrations du 350^e anniversaire de Montréal, conservez ce calendrier de portée de la main.

Défilé carnavalesque

LA NUIT DE MONTRÉAL

Montez à bord du défilé de nuit en dix tableaux, haut en couleurs et en musique originale, conçu par Michel Lemieux et Richard Blackburn. Un cortège d'un kilomètre regroupant 1500 participants et 300 musiciens.

Où : Boulevard St-Laurent (entre le boulevard St-Joseph et la rue St-Antoine).

Quand : Samedi 16 mai, 20 h 30. En cas de pluie et de vent violent : remis au dimanche 17 mai, 20 h 30.

Comment : Stations de métro de la ligne orange.

Combien : Activité gratuite.

Feu d'artifice

MONTRÉAL EN COULEURS

Le plus imposant spectacle pyromusical jamais présenté au Canada donne le coup d'envoi aux célébrations du 350^e anniversaire. Dix magnifiques tableaux, dix grands moments de l'histoire de Montréal. Une présentation de Ford Canada.

Où : Visible à partir des sites suivants : Vieux-Port/ Vieux-Montréal, Île Notre-Dame, Île Ste-Hélène et pont Jacques-Cartier.

Quand : Samedi 16 mai, 23 h 59. En cas de pluie et de vent violent : remis au dimanche 17 mai, 23 h 59. Durée : 45 minutes.

Comment : Autobus et stations de métro Champ-de-Mars, Place d'Armes, Square Victoria et Île Ste-Hélène. Les heures de métro sont prolongées exceptionnellement. Le pont Jacques-Cartier sera fermé aux automobilistes mais demeurera accessible aux piétons.

Combien : Activité gratuite.

Animation

Sur six sites du Vieux-Port et du Vieux-Montréal, une joyeuse bande d'animateurs et d'artistes vous invite à un « Voyage à travers les temps de Montréal ».

LA FÊTE AMÉRINDIENNE

Activité : Venez voir et écouter les danses et chants traditionnels des Amérindiens.

Où : Amphithéâtre du Vieux-Port.

Quand : 16-17 mai, de 11 h 30 à 19 h 30 et 18 mai, de 11 h 30 à 18 h 00.

Comment : Métro Champ-de-Mars.

Combien : Activité gratuite.

LA FÊTE FORAINE

Activité : Assistez à de vertigineux numéros de jonglerie, de trapeze et de funambule au son d'un imposant orgue de Barbarie et faites vos propres prouesses.

Où : Place Jacques-Cartier.

Quand : 16-17 mai, de 11 h 00 à 19 h 30 et 18 mai, de 11 h 00 à 18 h 00.

Comment : Métro Champ-de-Mars.

Combien : Activité gratuite.

LE MONTRÉAL D'ANTAN

Activité : Remontez dans le temps de façon humoristique et interactive : faites la connaissance d'un médecin et d'artisans du 18^e siècle, goûtez bonbons et tire Ste-Catherine, laissez-vous prendre au jeu de la torture, tapez du pied avec les folkloristes.

Où : Rue de la Commune (entre le boulevard St-Laurent et la rue Berri).

Quand : 16-17 mai, de 10 h 00 à 19 h 30 et 18 mai, de 10 h 00 à 18 h 00.

Comment : Métro Champ-de-Mars.

Note : Les rues de la Commune et Notre-Dame seront fermées du boulevard St-Laurent à la rue Bonsecours.

Combien : Activité gratuite.

LE MUR-GRAFFITI

Activité : Sur un mur-graffiti, souhaitez en mots ou en dessins vos meilleurs vœux à Montréal.

Où : Place Vauquelin.

Quand : 16-17 mai, de 10 h 00 à 19 h 30 et 18 mai, de 10 h 00 à 18 h 00.

Comment : Métro Champ-de-Mars.

Combien : Activité gratuite.

L'UNIVERS DES ENFANTS

Activité : Amenez vos enfants bricoler, jouer, se déguiser, peindre une grande murale, assister au théâtre de marionnettes et à l'envol de cerfs-volants.

Où : Canal Lachine.

Quand : 16-17 mai, de 11 h 30 à 19 h 00 et 18 mai, de 11 h 30 à 18 h 00.

Comment : Métro Place d'Armes.

Combien : Activité gratuite.

PLACE AUX SPECTACLES

Activité : Assistez à une foule de spectacles : défilé du Régiment de Maisonneuve, corps de clairon, théâtre musical illustrant les différentes communautés culturelles de Montréal, spectacles de magie et de jonglerie.

Où : Grande allée du Vieux-Port.

Quand : 16-17 mai, de 10 h 00 à 20 h 00 et 18 mai, de 10 h 00 à 18 h 00.

Comment : Métro Champ-de-Mars et Place d'Armes.

Combien : Activité gratuite.

Activités gratuites

Pendant tout le week-end d'ouverture des célébrations du 350^e anniversaire, une foule d'activités sont rendues accessibles gratuitement aux Montréalais. Un gros cadeau à la population.

Vieux-Port

Pour certaines activités du Vieux-Port, il est obligatoire de se procurer des laissez-passer au Pavillon Jacques-Cartier situé à l'extrémité de la Place Jacques-Cartier à l'entrée du Vieux-Port. Les laissez-passer sont offerts chaque jour dès 9 h 30 et s'appliquent uniquement aux activités ayant lieu le jour même. Un seul billet par personne pour une seule activité. **Billets en quantité limitée.**

AMPHI TOUR

Activité : Promenez-vous sur le fleuve dans un autobus amphibie.

Où : Intersection de la rue de la Commune et du boulevard St-Laurent.

Quand : 16, 17 et 18 mai, de 10 h 00 à 24 h 00.

Comment : Métro Champ-de-Mars et Place d'Armes.

CINÉMA IMAX

Activité : Vivez de près les spectaculaires éruptions de quatre grands volcans sur écran géant.

Où : Quai King Edward.

Quand : 16, 17 et 18 mai; représentations en français : 10 h 00 et 13 h 00; en anglais : 11 h 30 et 17 h 30.

Comment : Métro Champ-de-Mars et Place d'Armes.

CROISIÈRES DU PORT DE MONTRÉAL

Activité : Admirez Montréal accoudé au bastingage d'un bateau de croisières.

Où : Bassin de l'Horloge.

Quand : 16, 17 et 18 mai, de 10 h 00 à 15 h 00.

Comment : Métro Champ-de-Mars

IMAGES DU FUTUR

Activité : Visitez une exposition exceptionnelle qui traite des nouvelles technologies dans le domaine de l'art et des communications.

Où : Quai King Edward.

Quand : 16, 17 et 18 mai, de 10 h 00 à 23 h 00.

Comment : Métro Champ-de-Mars et Place d'Armes.

LE BATEAU-MOUCHE AU VIEUX-PORT

Activité : Baladez-vous sur le fleuve et autour des îles à bord d'un bateau-mouche.

Où : Quai Jacques-Cartier.

Quand : 16 et 18 mai, de 10 h 00 à 18 h 30 et 17 mai, de 10 h 00 à 21 h 00.

Comment : Métro Champ-de-Mars et Place d'Armes.

LE CIRQUE DU SOLEIL

Activité : Venez voir *Saltimbanco*, le nouveau spectacle de ces artistes qui ont réinventé l'art du cirque.

Où : Quai Jacques-Cartier.

Quand : 16 et 17 mai, laissez-passer pour les représentations de 13 h 00 et 17 h 00, billets en vente pour les autres représentations.

Comment : Métro Champ-de-Mars et Place d'Armes.

LE MONDE DE TINTIN

Activité : Refaites connaissance avec le merveilleux petit reporter créé par Hergé.

Où : Quai King Edward.

Quand : 16, 17 et 18 mai, de 10 h 00 à 22 h 00.

Comment : Métro Champ-de-Mars et Place d'Armes.

QUADRICYCLES

Activité : Explorez en bicyclette à quatre roues les différents sites d'activités du Vieux-Port.

Où : Promenade du Vieux-Port, entrée boulevard St-Laurent.

Quand : 16, 17 et 18 mai, de 10 h 00 à 24 h 00.

Comment : Métro Champ-de-Mars et Place d'Armes.

SAUTE-MOUTONS

Activité : Émotions fortes garanties : la descente de rapides à bord d'une embarcation à moteur.

Où : Bassin de l'Horloge.

Quand : 16, 17 et 18 mai, départ à 16 h 00.

Comment : Métro Champ-de-Mars.

S.O.S. LABYRINTHE

Activité : Parcourez 2 kilomètres de couloirs secrets remplis d'obstacles, de farces et d'attrapes.

Où : Quai King Edward.

Quand : 16, 17 et 18 mai, de 10 h 00 à 22 h 00.

Comment : Métro Champ-de-Mars et Place d'Armes.

TRANSIT 92

Activité : Une exposition qui retrace l'histoire du transport et des technologies de l'information.

Où : Quai des Convoyeurs à bord du bateau Fort St-Louis.

Quand : 16, 17 et 18 mai, de 10 h 00 à 22 h 00.

Comment : Métro Champ-de-Mars et Place d'Armes.

Vieux-Montréal

CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL

Activité : Prenez le train de l'histoire en visitant l'exposition « Place aux Montréalais ».

Où : 335, Place d'Youville.

Quand : 16, 17 et 18 mai, de 9 h 00 à 17 h 00.

Comment : Métro Place d'Armes et Square-Victoria.

HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL

Activité : Entrez voir de quoi la démocratie est faite en suivant l'exposition « La démocratie à Montréal, de 1830 à nos jours ».

Où : 275, rue Notre-Dame Est.

Quand : 16 et 18 mai, de 10 h 00 à 22 h 00 et 17 mai, de 18 h 00 à 22 h 00.

Comment : Métro Champ-de-Mars.

JOURNÉES PORTES OUVERTES BANQUE DE MONTRÉAL

Activité : Visite de la succursale principale de la Banque de Montréal, construite en 1847, de style néo-classique et de son musée privé.

Où : 119, rue St-Jacques.

Quand : 16, 17 et 18 mai, de 10 h 00 à 16 h 30.

Comment : Métro Place d'Armes.

MARCHÉ BONSECOURS

Activité : Faites d'une pierre, quatre coups. Visitez les expositions « Montréal, une histoire à suivre », « A mille lieux », « Kahswhetha, le point de vue des Mohawks sur la fondation de Montréal » et « Racines du futur, l'aventure des communications à Montréal ».

Où : 350, rue St-Paul Est.

Quand : 16-17 mai, de 10 h 00 à 23 h 00 et 18 mai, de 10 h 00 à 18 h 00.

Comment : Métro Champ-de-Mars.

MUSÉE DU CHÂTEAU RAMEZAY

Activité : Découvrez le deuxième volier de l'exposition « Montréal, une histoire à suivre » intitulé « Jalon d'empire » et consacré au XVIII^e siècle et à la première partie du XIX^e siècle.

Où : 280, rue Notre-Dame Est.

Quand : 16, 17 et 18 mai, de 10 h 00 à 22 h 00.

Comment : Métro Champ-de-Mars.

MUSÉE MARC-AURÈLE FORTIN

Activité : Venez admirer les œuvres de Marc-Aurèle Fortin qui a su si bien peindre le Montréal d'antan.

Où : 118, rue St-Pierre.

Quand : 16 et 18 mai, de 11 h 00 à 17 h 00 et 17 mai, de 10 h 00 à 18 h 00.

Comment : Métro Square Victoria.

POINTE-À-CALLIÈRE, MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL

Activité : Visitez l'exposition « Montréal, carrefour d'échange et de commerce » au tout nouveau musée.

Où : 350, Place Royale.

Quand : 17 mai, de 15 h 00 à 20 h 00 et 18 mai, de 10 h 00 à 20 h 00.

Comment : Métro Place d'Armes.

THÉÂTRE DU CENTAUR

Activité : Une exposition et une visite en coulisse qui mettent en relief un bâtiment historique, soit le premier édifice de la Bourse de Montréal.

Où : 453, rue St-François-Xavier.

Quand : 16, 17 et 18 mai, de 10 h 00 à 18 h 00.

Comment : Métro Place d'Armes.

Ailleurs dans la ville

JOURNÉE DES MUSÉES MONTRÉALAIS

Et n'oubliez pas que le dimanche 17 mai, c'est la journée des musées montréalais. À cette occasion, la plupart ouvrent gratuitement leurs portes.

PALAIS DE LA CIVILISATION

Activité : Prenez une grande bouffée d'histoire en visitant la fabuleuse exposition « Rome, 1000 ans de civilisation ».

Où : Île Notre-Dame.

Quand : 17 mai, de 10 h 00 à 22 h 00.

Comment : Métro Île Ste-Hélène (navette d'autobus).

Messe commémorative

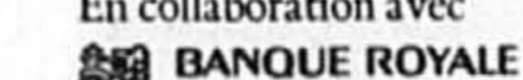
Dans le but de commémorer la première messe dite à Montréal le jour de sa fondation le 17 mai 1642, une messe sera célébrée à la Basilique Notre-Dame et télédiffusée en direct sur les ondes de Radio-Canada à partir de 10 h 00 le 17 mai.



Concert

TE DEUM DE HECTOR BERLIOZ

Un grand événement musical et historique. Sous la direction de Charles Dutoit, l'Orchestre symphonique de Montréal commémore le premier *Te Deum* chanté lors de la fondation de Montréal. Accompagné d'un chœur de 150 voix, le célèbre ténor Richard Margison est le soliste invité. En collaboration avec

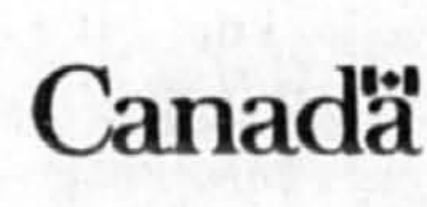
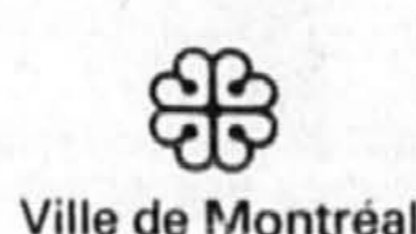


Où : Basilique Notre-Dame (116 Notre-Dame Ouest).

Quand : Lundi 18 mai, 19 h 30.

Comment : Métro Place d'Armes.

Combien : Billets à 9 \$, 18 \$ et 32 \$, disponibles au réseau Admission (Montréal : 514 522-1245; à l'extérieur de Montréal : 1 800 361-4595).



MONTRÉAL



Retrouvailles des descendants de Charles et Jean Hamel

Les descendants des frères Charles et Jean Hamel se réuniront au collège de Maisonneuve, le dimanche 12 juillet.

Les frères Hamel sont arrivés en Nouvelle-France en 1656, en provenance d'Avremesnil, petit bourg normand situé à 15 km de Dieppe. À cause de la disparition des registres de la paroisse Saint-Aubin d'Avremesnil pendant la Révolution française, on ignore la date de naissance des deux frères. On sait cependant qu'ils épousèrent deux sœurs, Judith et Marie Auvray. À la mort de Judith, Charles se remaria avec Catherine Lemaitre.

Charles eut deux enfants: Jean II et Charles II. Pour sa part, Jean eut six enfants: Jean-François, Pierre, Marie-Anne, Ignace-Germain, François et Charlotte. (François, le posthume, et Charlotte meurent en bas âge). On évalue, aujourd'hui, à plus de 30 000 les descendants nord-américains des frères Hamel.

Parmi les descendants les plus notoires, on peut noter: le peintre Théophile Hamel (1817-1870); Mgr Thomas-Étienne Hamel (1850-1913); le docteur

Philippe Hamel (1884-1954), député qui mena une lutte acharnée contre la mainmise étrangère sur l'électricité du Québec; Wilfrid Hamel (1895-1968), qui fut maire de Québec, ministre provincial et sénateur; René Hamel (1910-1982), qui fut député à Québec et à Ottawa avant d'accéder à la magistrature.

Chez les Hamel encore actifs on retrouve Jean-Marc, qui fut directeur général des élections au Canada durant 24 ans; André, président fondateur de la magnétothèque du Québec; Réginald, écrivain; Gilles, un défenseur qui porta les couleurs du Canadien; Georges, qui se consacre à la musique country; et à la musique pop, Marie-Philippe, petite-fille du docteur Philippe Hamel.

Trois descendants des filles Hamel se sont particulièrement illustrés: le frère Marie-Victorin (1885-1944), célèbre botaniste; Pierre-Joseph-Olivier Chauveau (1820-1890), journaliste, romancier, qui fut ministre et président du Sénat et premier ministre du Québec en 1867, ainsi qu'un certain René Lévesque (1922-1987), qu'il est inutile de présenter.

Pour la fête du 12 juillet, l'Association des Familles Hamel a élaboré un programme de fête très diversifié et adapté à tous les âges. C'est un rendez-vous à ne pas manquer! (Renseignements: Ghislaine: 442-2482; Monique: 663-2494; et Pauline: 748-0322).



LES FAMILLES-SOUCHES

Je suis né à Montréal. J'ai grandi là aussi. Je me souviens du «bon vieux temps», des marchands qui vendaient des fruits et des légumes accompagnés de leurs chevaux. Plusieurs «guenillous» ramassaient ou achetaient diverses choses qui les faisaient vivre.

Il y avait aussi la place d'Armes avec la statue de Maisonneuve (elle y est encore aujourd'hui). On passait des heures à s'amuser dans l'eau de la fontaine, où on ramassait des sous, ce qui nous permettait d'aller manger des

hot-dogs et des frites, boulevard Saint-Laurent.

Il y avait aussi des bordels, rues de Bullion, Desmarais et

Charlotte, parce que la jeunesse signifie curiosité!

Il ne faut pas oublier aussi que je n'aimais pas l'école; alors je fuyais vers la

montagne que je connaissais par coeur ou je retrouvais là mes amis les clochards.

Aujourd'hui, Montréal est une ville aussi belle, mais ceux qui l'habitent sont trop stressés. Maintenant, à 53 ans, je ne suis peut-être pas diplômé d'école mais sûrement de la vie, car la rue m'a tout appris.

Aujourd'hui, je vais à l'école et je rattrape le temps perdu. Je suis très fier de ce que j'ai vécu.

André Joncas

La rue m'a tout appris

NDLR - André Joncas, auteur de cette lettre, était complètement analphabète il y a trois ans à peine quand, à l'âge de 50 ans, il s'est mis dans la tête qu'il apprendrait à lire et à écrire. Son professeur, Nicole Grondines-Ducharme, assure que son élève a conçu et organisé ce qu'il a soumis.

Je suis né à Montréal. J'ai grandi là aussi. Je me souviens du «bon vieux temps», des marchands qui vendaient des fruits et des légumes accompagnés de leurs chevaux. Plusieurs «guenillous» ramassaient ou achetaient diverses choses qui les faisaient vivre.

Il y avait aussi la place d'Armes avec la statue de Maisonneuve (elle y est encore aujourd'hui). On passait des heures à s'amuser dans l'eau de la fontaine, où on ramassait des sous, ce qui nous permettait d'aller manger des

hot-dogs et des frites, boulevard Saint-Laurent.

Il y avait aussi des bordels, rues de Bullion, Desmarais et

Charlotte, parce que la jeunesse signifie curiosité!

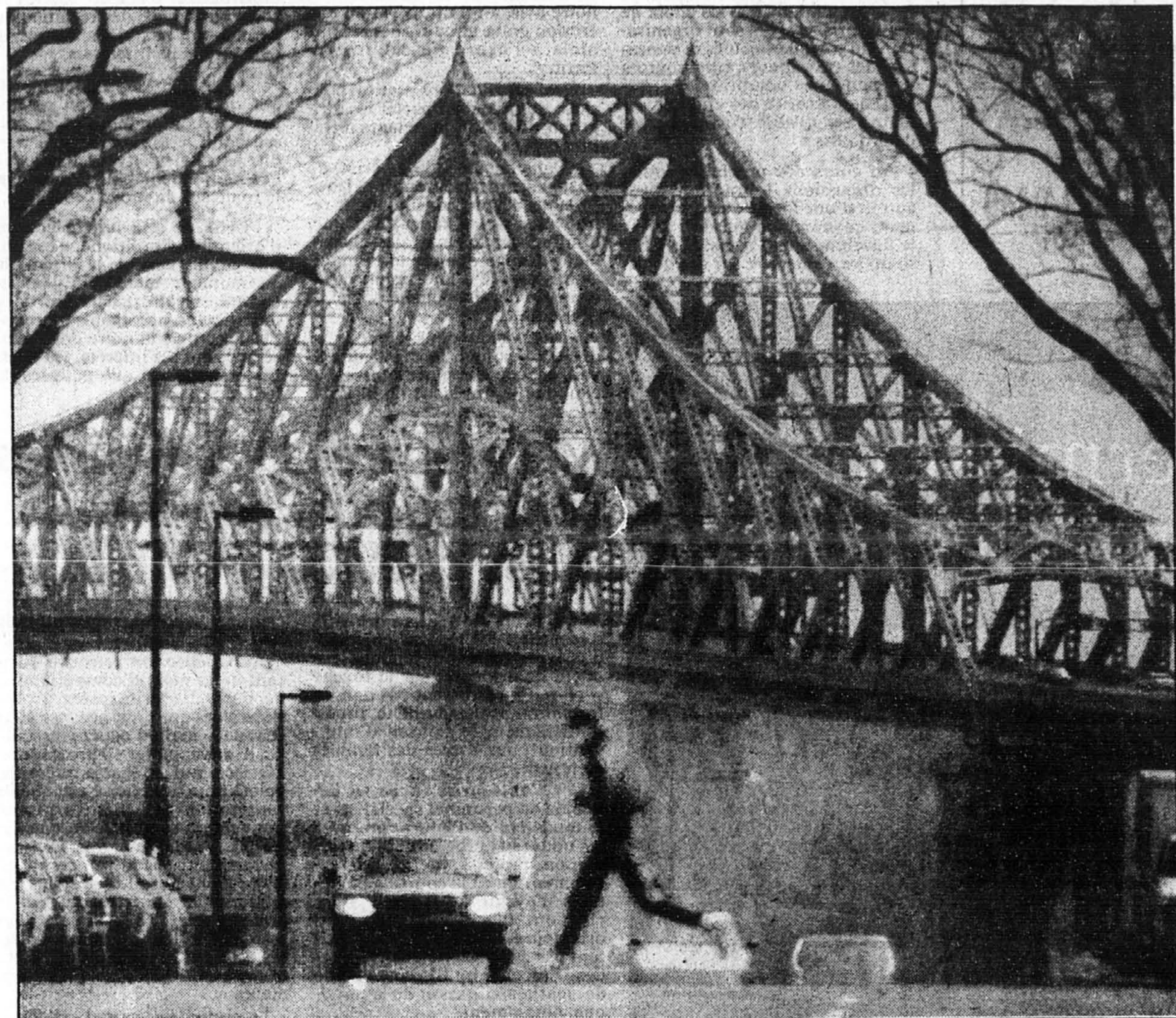
Il ne faut pas oublier aussi que je n'aimais pas l'école; alors je fuyais vers la

montagne que je connaissais par coeur ou je retrouvais là mes amis les clochards.

Aujourd'hui, Montréal est une ville aussi belle, mais ceux qui l'habitent sont trop stressés. Maintenant, à 53 ans, je ne suis peut-être pas diplômé d'école mais sûrement de la vie, car la rue m'a tout appris.

Aujourd'hui, je vais à l'école et je rattrape le temps perdu. Je suis très fier de ce que j'ai vécu.

André Joncas



Depuis 1930, le pont Jacques-Cartier dresse son imposante structure d'acier dans le paysage de Montréal. D'abord connu sous le nom de «pont du Havre», il perpétue depuis 1934 la mémoire du célèbre explorateur français qui, 400 ans plus tôt, avait foulé pour la première fois un immense pays aujourd'hui connu sous le nom de «Canada». Ce pont fait damner quotidiennement des milliers d'automobilistes mais il faut bien reconnaître qu'il est indispensable aux Montréalais comme aux citoyens de la Rive-Sud. Le collègue Bernard Brault a choisi de vous le présenter vu de l'avenue de Lorimier.

Montréal en 1535: découverte de Hochelaga

PIERRE LAROCHE
collaboration spéciale

Montréal fêtera prochainement le 350^e anniversaire de la fondation de Ville-Marie par le Sieur Chomedey de Maisonneuve. 107 ans auparavant, en l'an 1535, la bourgade de Hochelaga sise dans le mont Royal recevait la visite du premier Français qui, par passage, allait marquer la ville de Montréal de façon indélébile. Cet homme, c'était Jacques Cartier, le Christophe Colomb de l'Amérique du Nord. Il baptisa la montagne où il était venu ou il était venu du mont Royal en l'honneur de François 1^{er}, roi de France. C'était en l'an 1535.

Vingt-et-un ans plus tard, en 1556, un Italien de Venise du nom de Giovanni B. Ramusio produisit, chose inattendue, un plan d'une importance historique, le plan intitulé *La Terra de Hochelaga Nella Nova Francia*, plan qui illustrait de façon schématique mais fort appropriée, l'organisation de la bourgade visitée par Jacques Cartier. Sous le mont Royal, Ramusio inscrivit «Monte Real» ce qui par suite donna Montréal. C'est donc à Jacques Cartier que Montréal doit l'origine des toponymes Montréal et mont Royal ainsi que de ses premiers instants.

Le mont Royal est habituellement vu comme une masse de roc unique s'élevant au centre de l'île de Montréal. Il n'en est rien. Le mont Royal offre une topographie variée, composé de plusieurs collines qui entourent une plaine élevée aujourd'hui occupée par deux cimetières et le parc mont Royal. Ces collines sont: la colline de la Croix; la colline du Refuge; la colline Westmount et le Pain de sucre (ou colline Outremont).

Le mont Royal constitue de

plus la limite de partage des eaux de plusieurs bassins de drainage, les uns versant leurs eaux vers le fleuve Saint-Laurent, les autres vers la rivière des Prairies. La plaine centrale élevée pour sa part est répartie entre deux bassins de drainage, tous deux déversant leurs eaux dans la rivière des Prairies.

L'un de ces bassins est drainé par le ruisseau de la Montagne (ou ruisseau Provost) coulant en direction nord dans un axe aujourd'hui occupé par le boulevard Saint-Laurent. Seule la partie supérieure de cet antique ruisseau coule encore à l'air libre. Le second bassin était drainé autrefois par la rivière Côte-des-Neiges sise dans l'axe du chemin du même nom, coulant vers le nord-ouest à travers la ville de Saint-Laurent.

Dans son ensemble, le plan Ramusio constitue une image très fidèle du récit que Jacques Cartier nous a transmis de sa visite de Hochelaga.

Malheureusement, ce plan fut intentionnellement relégué aux oubliettes pendant plus de deux siècles ici au Québec. Par ses aspects fantaisistes, Ramusio illustre le gouffre que séparait les deux cultures: l'une, une culture européenne avancée et conquérante; l'autre, une culture autochtone vivante encore à l'âge de pierre.

Le plan illustre aussi des éléments topographiques nouveaux et non mentionnés par Jacques Cartier. Ceci implique que Ramusio a bénéficié de documents additionnels inconnus. La chose n'est pas surprenante car c'est reconnu que Jacques Cartier a produit maints documents que l'histoire ne nous a pas laissés. Le plan Ramusio nous en révèle certains.

Cartier a écrit que «... ladite ville de Hochelaga, près et joi-

gnant une montagne, qui est, à l'entour d'icelle...». Ramusio nous montre les quatre collines composant le mont Royal. L'illustration place l'observateur au nord du mont Royal et regardant vers le sud. Le point d'observation pourrait être par exemple l'intersection des rues Saint-Denis-Beaubien, ou encore celle du boulevard Saint-Joseph et avenue du Parc.

Ramusio montre la bourgade amérindienne de Hochelaga sise à droite de la première colline, le mont Royal, situant ainsi Hoche-

laga à l'ouest du mont Royal. De plus, la bourgade est placée à la hauteur de l'inscription Monté Real, indiquant peut-être par là que la bourgade était sise entre le «Pain de sucre» et la colline principale, la «colline de la Croix».

Chose étonnante, Ramusio reproduit correctement les élévations des collines du mont Royal. Un relevé de l'élévation des quatre collines composant le mont Royal tel qu'il apparaît dans de nombreux documents officiels est donné au tableau ci-après. Les élévations varient de 202 mètres

pour les collines du Refuge et Westmount à 234 mètres pour le mont le plus élevé, le mont Royal.

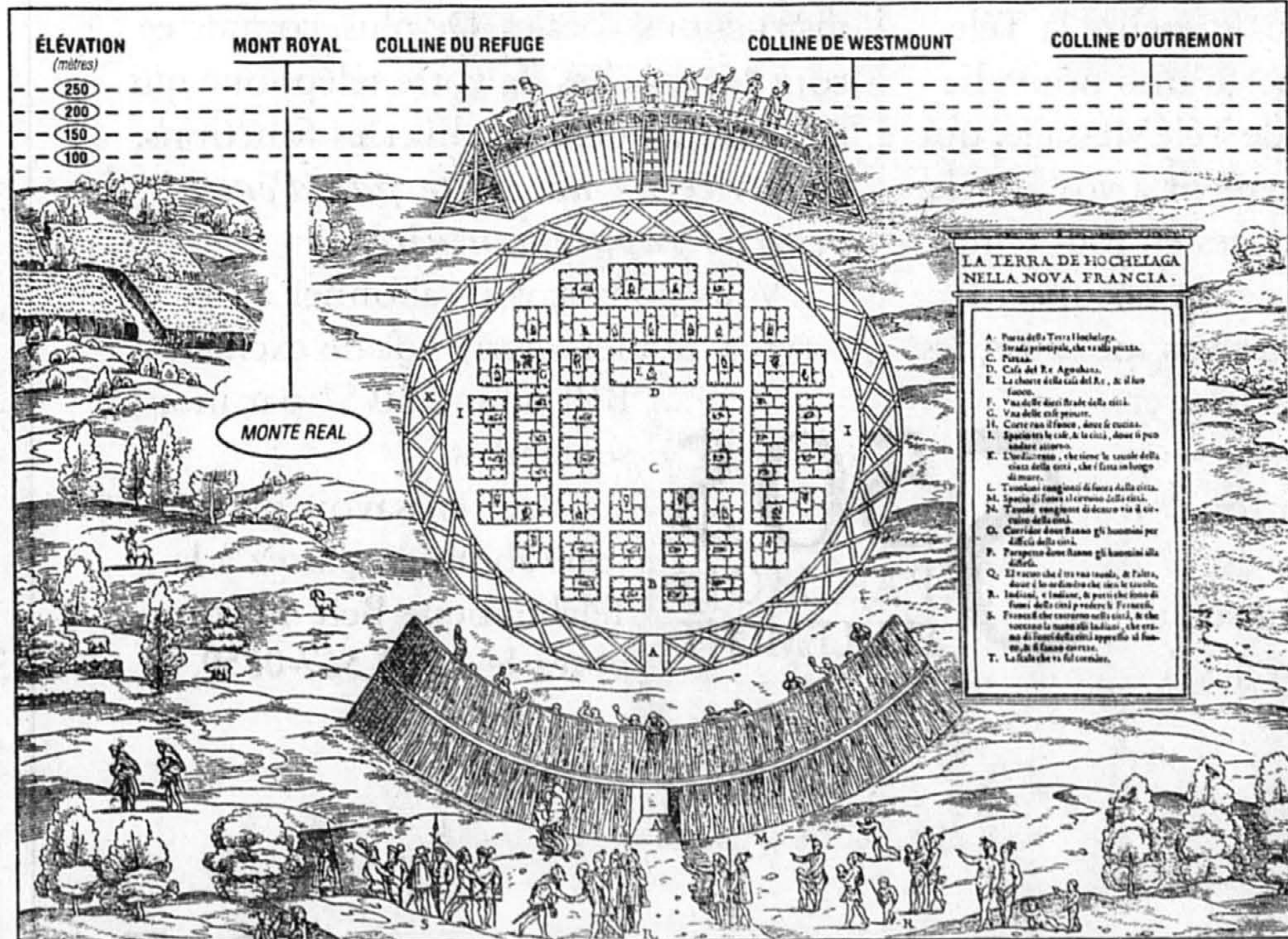
Mont Royal: élévation réelle⁽¹⁾, 234 m; Ramusio⁽¹⁾, 234 m.

Colline du Refuge: élévation réelle, 202 m; Ramusio, 202 m.

Colline Westmount: élévation réelle, 202 m; Ramusio, 208 m.

Colline d'Outremont: élévation réelle, 216 m; Ramusio, 200 m.

(1) Au-dessus du niveau moyen de la mer.



Vingt-et-un ans après la venue de Jacques Cartier à Hochelaga en 1535, Giovanni Ramusio reproduisit dans *La Terra de Hochelaga Nella Nova Francia* le profil du mont Royal, qu'il appela «Monte Real». Une analyse topographique du profil des montagnes montrées dans ce plan indique que Ramusio a obtenu de Jacques Cartier toutes les informations dont il avait besoin.

Qui était Giovanni B. Ramusio dont tous les Montréalais de souche italienne devraient être fiers? Ramusio était en fait un haut diplomate italien, un scientifique et un humaniste, auteur d'une oeuvre monumentale intitulée *Delle Navigazioni et Viaggi* dont l'envergure et l'importance est des plus surprenantes.

Dans cette oeuvre en trois volumes de quelque 400 pages chacun, Ramusio couvre l'ensemble des découvertes qui avaient alors lieu sur les mers encore inconnues: en Asie, en Afrique et en Amérique. L'Europe ignorait encore tout de ces autres mondes. Le lecteur intéressé par la question pourra retrouver ces écrits à la salle Gagnon de la bibliothèque de Montréal, rue Sherbrooke Est, près de la rue Amherst.

Le troisième volume intitulé *Navigazione et Viaggi, nel Quale si contiene le Navigazioni al Mondo Nuovo*, fut publié en 1556, soit trois ans avant que ne soit publié le deuxième volume ci-avant mentionné. C'est ce volume qui contient la description du voyage des découvertes de Cartier au-delà des «terres neuves». Ce volume renferme 22 textes et quatre exposés de Ramusio.

En hommage à ce grand homme que fut Giovanni Battista Ramusio, on créa en Italie en 1907 une société composée d'homme de lettres et de sciences. Son nom La Societa Ramusiana...

BIBLIOGRAPHIE — BEAUGRAND-CHAMPAGNE, ARISTIDE. Le chemin et l'emplacement de la bourgade de Hochelaga. Société historique de Montréal. *Les Cahiers des Dix*, no 12, 1947, pp. 115-160. — CARTIER, Jacques. Bref Recit et Succincte Narration de la Navigation faite en 1535 et 1536 par le capitaine Jacques Cartier. Les Presses Universitaires de France, Ch. A. Julien, Herval et Th. Beauchesne — LIGHTHALL, W.D. The False Plan of Hochelaga. *Mémoires et comptes rendus de la Société Royale du Canada*, 3e série, vol. XXVI, 2e section, 1932. — RAMUSIO, Giovanni Battista. Discorso di un Gran Capitano di mare Francesco del Luoco di Dieppe. *Terzo Volume delle Navigazioni et Viaggi*. Venise, 1556. — RAMUSIO, Giovanni Battista. *La Nuova Francia Nella Raccolta del Ramusio - Con Nota introduttiva di Armando Petrucci*, Roma, Jullia, 1967. — SAGARD THEODAT, Gabriel. Histoire du Canada et Voyages. Librairie Tross, Paris, 1866.

La CSN réclame un droit de regard sur le fonctionnement des entreprises

VENTE SOUS LA TENTE

Là où le SERVICE fait TOUTE la DIFFÉRENCE

CIVIC EX à partir de 189\$...
CETTE SEMAINE SEULEMENT...

FINANCEMENT BANCAIRE* ACCORD EX 92
329\$/mois**

CIVIC EX 92
265\$/mois**
climatiseur inclus!

ÉQUIPEMENT INCLUS:

- Climatiseur
- Vitres électriques
- Coussin gonflable (Accord)
- Radio AM/FM stéréo cassette (Accord)
- Verrouillage de portes élect.
- Mirrors de côté élect.

• SURPLUS D'INVENTAIRE À ÊTRE LIQUIDÉ

• CADEAUX-SURPRISES AVEC ESSAI ROUTIER

• ÉVALUATEUR PROFESSIONNEL SUR PLACE

• PAYONS LE MAXIMUM POUR VOTRE ÉCHANGE

• FINANCEMENT À TAUX RÉDUIT IMBATTABLE

HAMEL HONDA

130, rue DUBOIS • 491-0440
ST-EUSTACHE
(Voie de service de la 640) à 10 minutes de Montréal

491-0440

*sur approbation de crédit - 60 mois
**L.T.P. en sus

PIERRE APRIL
Presse Canadienne
QUÉBEC

■ La CSN profitera de son 56^e congrès annuel pour susciter une démarche syndicale susceptible de reprendre aux employeurs des droits sur le fonctionnement des entreprises.

Dans son allocution d'ouverture du congrès, devant les représentants de ses 2115 syndicats, le président de cette centrale de 235 000 membres, Gérald Larose, a insisté sur la nécessité pour les travailleurs de mieux contrôler leur milieu de travail.

«L'environnement économique conditionne largement l'avenir d'une entreprise ou d'un secteur économique, a-t-il dit, et nous prétendons que les choix de l'entreprise et de son organisation du travail effectués et pensés sans les travailleurs, sont sources de mauvaises conditions de travail, de précarité des emplois, de mauvaises qualité de services et de produits.»

Au cours des prochains jours, les discussions tourneront aussi autour d'une forme de développement économique qui doit servir le développement social. La CSN souhaite s'entendre sur des objec-

tifs politiques, «imprimer une direction et agir».

«Le Québec n'a plus le temps ni les moyens d'attendre, a ajouté M. Larose, le gouvernement québécois doit réinvestir énergiquement le champ du développement économique et social et entraîner dans son sillon les entreprises.»

Le président de la CSN estime que l'État, depuis 1988, est incapable d'assumer ses responsabilités, soit de financer les services communs, de répartir la richesse et d'être un élément positif au chapitre du développement économique.

Orientation politique

M. Larose a continué de réclamer une enquête publique ou un vrai débat sur la fiscalité. «A notre avis, a-t-il dit, il y a eu une érosion grave au cours des récents mois à l'égard de cet instrument.»

C'est surtout d'orientation politique dont veulent parler les dirigeants de la CSN avec leurs membres délégués.

«Dans une époque de crise, de changement, a soutenu M. Larose, nous devons constamment renouveler notre capacité d'agir, d'influencer le cours des choses. Nous devons donner une impulsion nouvelle à une vision différente du développement social et économique.»

«Une vision dans laquelle le droit à l'emploi, le droit au travail, occupe une place centrale, a expliqué le président de la CSN,

une vision dans laquelle les droits à la santé et aux services sociaux, à un environnement sain, à l'éducation, à la protection sociale sont reconnus, une vision où la démocratie gagne du terrain dans la société et dans les milieux du travail.»

Ces objectifs, selon M. Larose, ne contredisent pas cette nouvelle forme de syndicalisme qui favorise la concertation avec le patronat lorsque la situation l'exige ou que des emplois sont menacés.

Intérêts à défendre

«Nous, on est toujours clair sur les intérêts qu'on défend, a-t-il souligné, sur les objectifs qu'on poursuit. On provient d'un horizon très précis. Par contre, dans le nouveau contexte, nous tombons parfois d'accord sur les façons d'atteindre des résultats qui permettent aux deux camps de défendre leurs intérêts.»

Le président de la CSN a expliqué que la concertation ne doit pas être confondue avec le consensus. «C'est le compromis, a-t-il dit, entre deux types d'objectifs qui s'entendent pour poursuivre la route sur un moyen commun.»

«Dans ce sens-là, un congrès d'orientation politique, c'est plus que jamais majeur, a-t-il conclu, au moment même où l'ancien contrat social est en train de se désarticuler, un organisation syndicale comme la nôtre doit savoir ce que sont ses intérêts, ses objectifs et comment elle peut les défendre.»

Mal préparées, les femmes sont toujours confinées à des ghettos d'emploi

■ La récession aura permis d'identifier les besoins en main-d'oeuvre, mais les femmes risquent de demeurer sur la touche si elles n'investissent pas dans la formation professionnelle, dit essentiellement le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail.

Car l'entreprise, avec sa demande en personnel spécialisé, et le ministère de l'Éducation, avec ses nouveaux programmes de formation professionnelle, ont récemment lancé la course aux emplois d'avenir de laquelle les femmes risquent d'être exclues si les orienteurs scolaires ne les incitent pas à s'engager massivement dès le secondaire III dans l'étude des mathématiques et de la physique, notamment.

S'il est connu que les filles étudient mieux et souvent plus longtemps que les garçons, et qu'à l'université elles se sont engagées à fond dans des sphères d'activités (médecine, droit, administration) où elles étaient, il n'y a pas longtemps encore, sous-représentées, elles sont présentement peu ou pas dirigées dans leurs études secondaires et collégiales vers les métiers d'avenir où le travail payant est le plus sûr gage de liberté et d'indépendance.

Le CIAFT a rendu publique, hier, une brochure invitant les filles à s'inscrire dans des champs académiques traditionnellement réservés aux hommes que les femmes ont tout intérêt à investir rapidement.

«Nous nous sommes rendus compte, explique Marie-Claude Martel, que le problème des femmes qui retournent sur le marché du travail était directement lié à un problème de formation et de choix professionnels faits au moment où elles étaient à l'école. Les femmes manquaient de modèles féminins. Les femmes sont présentement confinées dans des ghettos d'emploi: elles servent,

classent, vendent, soignent, coiffent et enseignent.»

Au Québec, on retrouve 40 p. cent de la main-d'oeuvre féminine dans dix principales professions alors que pour occuper 40 p. cent de la main-d'oeuvre masculine, il faut compter 40 professions. «Or, ce qui se passe présentement, poursuit-elle, c'est que la valorisation des métiers professionnels ne semble axée que sur les gars. A tout le moins, les filles ne semblent pas informées qu'elles peuvent faire le saut dans ces métiers. Or, tout le contexte se prête à l'arrivée des femmes dans ces sphères: les programmes d'accès à l'égalité, les attitudes d'entreprise et la demande qui va augmentant.»

La pochette «Les métiers d'avenir, vous connaissez?» s'adresse aux filles du secondaire. Ce sont des témoignages (exemples) de femmes qui exercent des métiers non traditionnels (électrotechnicienne, métiers de la construction, pompier, policier, mécanicien automobile, technicienne en automatisme, en signalisation, machiniste, mécanicienne d'aéronefs, assembleuse-monteuse) et qui en expliquent les qualités et conditions nécessaires à la pratique. Elles insistent sur les conditions et le milieu de travail, les tâches et responsabilités.

Mme Martel ajoute: «Si on ne revalorise pas la formation professionnelle de façon aussi musclée pour les filles que pour les garçons, nous allons être confrontés sous peu à un autre problème: celui des filles détenant des diplômes universitaires sans véritables débouchés possibles.»

Au collégial professionnel, alors que près de la moitié des garçons s'inscrivent en techniques physiques, on y trouve moins de 5 p. cent de filles. Dans les secteurs traditionnellement masculins, la progression des effectifs féminins est négligeable.

Les décrocheurs coûtent cher

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Les étudiants qui ont abandonné l'école secondaire en 1989 coûteront aux Canadiens, d'ici la fin de leur vie active, la somme colossale de quatre milliards de dollars.

Pris individuellement, chacun des 137 000 étudiants qui ont renoncé à étudier cette année-là perdra 129 000 \$ en revenus au cours de sa vie active.

C'est un rapport du Conference Board du Canada, dévoilé hier à Calgary, qui chiffre les coûts du décrochage scolaire au pays. Les quatre milliards cités incluent aussi la valeur de la productivité

plus faible de travailleurs moins instruits, les revenus d'impôts non perçus et les autres coûts engendrés par les problèmes sociaux associés au phénomène du décrochage.

La chercheuse du Conference Board qui a rédigé le rapport parle de chiffres dévastateurs, «quand on pense qu'ils représentent les coûts du décrochage des étudiants qui auraient dû terminer l'école pour la seule année 1989».

«Le Canada n'a tout simplement pas les moyens de tolérer un taux national de décrochage d'environ 30 p. cent. Cela aura un impact terrible sur notre avenir économique», écrit Brenda Lafleur.

Marc a la permission de passer sa vie au téléphone



parce que la TéléRéponse prend les messages en tout temps, même quand la ligne est occupée.

Bell Canada vous présente la TéléRéponse: le premier d'une nouvelle gamme de services de TéléMessage, qui répond automatiquement à vos appels et enregistre les messages en tout temps, même quand la ligne est occupée. Il vous permet d'écouter vos messages, les garder, les répéter, les trier et ce, à partir de n'importe quel appareil Touch-Tone^{MC}.

La TéléRéponse est simple et facile à utiliser, il vous suffit de suivre les

instructions vocales. De plus, comme ce sont les touches de votre téléphone qui en commandent les diverses fonctions, ce service *ne nécessite pas d'équipement supplémentaire.*

Vous pouvez vous abonner à ce service de messagerie vocale exclusif à Bell pour 5,50 \$* par mois seulement.

Pour en savoir plus et vous abonner, passez à la Téléboutique Bell ou composez le 1 800 567-0550.

5 50 \$
PAR MOIS
SEULEMENT

Bell
des gens de parole^{MC}

Tarif résidentiel, 9,95 \$ par mois, tarif affaires monoligne. Il y a des frais d'abonnement. Offert dans les régions où la technologie le permet.

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS LA PRESSE

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

36000102

Si non, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.

CLUB Multi points

La Presse

Un dépliant sur les fugues des adolescents

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Laval a profité, hier, de l'ouverture de la semaine de la police pour honorer huit résidents et lancer un dépliant informant les parents sur les disparitions ou de les fugues des adolescents.

Ce dépliant d'information, préparé par la division des Relations avec la communauté de la police de Laval, contient des conseils de prévention et met en garde les parents contre certains pièges. On y décrit les principaux types de fugues et on y fait état des différences entre une disparition et une fugue.

Les policiers exhortent les parents à contacter des ressources spécialisées quand une fugue se produit. «Les parents, écrit-on, perçoivent souvent la fugue comme un événement mineur. Le jeune rentre au bercail: tout s'arrange, pas besoin d'aide ou de remise en question. C'est un piège! Méfiez-vous des gens qui jouent à l'autruche de peur d'éprouver de la culpabilité. Fuir n'est jamais une solution.»

Il est recommandé aux parents de ne pas craindre de contacter les policiers dans le cas d'une fugue.

Chaque année dans la grande région de Montréal, près de 4500 fugues impliquant des jeunes surviennent. Elles durent généralement moins de 48 heures, mais provoquent beaucoup d'inquiétudes.

Par ailleurs, quatre employés municipaux et un chauffeur d'autobus de la Société de transport de Laval (STL) figurent parmi les huit personnes qui ont reçu une plaquette souvenir soulignant les gestes courageux dont ils ont fait preuve lors de deux agressions armées et d'une tentative de suicide.

Témoins d'un vol à main armée au dépanneur Cynthia, dans le quartier Fabreville, le 7 décembre 1990, les frères Jean-Marc et Jean-Louis Thériault sont entrés précipitamment dans un restaurant voisin afin de réclamer de l'aide.

Quatre clients s'y trouvaient. Il s'agissait de quatre cols bleus, Daniel Therrien, Jean-Charles Garnier, Robert Cousineau et Daniel Simoneau.

Ils sont partis immédiatement en courant après le suspect qui, par deux fois, a fait feu en direction de MM. Therrien et Garnier. Finalement, le groupe a rejoint le voleur armé et a réussi à le convaincre de se rendre.

Le 5 juillet dernier, Brian Lewis aperçoit, alors qu'il est en train de pêcher, une femme se lancer dans la rivière des Prairies. Il plonge et réussit à sauver la malheureuse.

Le 5 août, un chauffeur de la STL, Guy Charron, au volant de son autobus, aperçoit deux personnes, dont l'une est armée, se battre à l'intérieur d'une voiture taxi sur le pont Viau, en direction de Laval.

Voyant le drame qui se dessine, M. Charron se place à couvert et va prêter assistance à la victime. Il longe la voiture pour ensuite ouvrir la portière du côté du passager et saisir l'arme par le canon et l'arracher des mains de l'agresseur. Cet individu possède un lourd casier judiciaire, et au moment de l'incident, il était en liberté sous surveillance.

Ce lancement de la semaine de la police, qui a pour thème la violence, a aussi permis d'honorer trois brigadières pour leur dévouement auprès d'écoliers. Ces trois femmes sont Rita Lewin, Claudette Pouliot et Dianbe Dupuis.

À la suite d'un concours de dessin et de composition dans différentes écoles primaires de Laval, quatre enfants — deux garçons et deux filles — ont été nommés policiers d'un jour.

Laval: un emprunt de la Ville vivement critiqué

■ À Laval, l'opposition s'élève contre la décision de l'administration municipale d'emprunter près de sept millions de dollars, notamment pour combler une partie du déficit imprévu de la Société de transport de Laval (STL).

Lors d'une assemblée extraordinaire, l'administration du maire Gilles Vaillancourt a approuvé, jeudi, des emprunts totalisant 20 millions, sommes qui seront principalement utilisées pour le pavage de rues et pour la réalisation de travaux dans des parcs.

Une partie du montant emprunté servira à éponger le déficit de la STL. Une autre somme de plus de trois millions a déjà été prise dans le surplus budgétaire réalisé au cours de la dernière année.

«Je suis conseiller municipal depuis 11 ans et jamais Laval n'a été obligée d'emprunter pour payer un déficit à la STL. Une ville a le droit d'emprunter pour investir, mais pas pour payer un déficit. On hypothèque sa maison, pas sa liste d'épicerie», clame le leader de l'opposition Maurice Clermont.



1

PRIX D'ESCOMPTE SUR THERMOPOMPES

OFFRE SPÉCIALE SANS ACOMPTÉ seulement

ENSEMBLE CARRIER

comprenant fourniture au mazout ou au gaz

• installation complète • toutes taxes comprises • basé sur 120 mois après rabais si admissible

1488\$

PAR SEMAINE



733-1414

2

RHEEM

2 tonnes

3895\$

YORK — MITSUBISHI — CARRIER — LENNOX — RHEEM — SANYO

Oldsmobile Achieva

Soulignons l'excellent travail de nos ingénieurs.



Oldsmobile Achieva. Du travail de nos ingénieurs, une nouvelle façon d'aborder la conduite automobile est née. Puissance, confort et surtout une maîtrise inégalée de la route.

**POUR UN
TEMPS
LIMITÉ
SEULEMENT**

249\$*
PAR MOIS

Oldsmobile Achieva S-4 PORTES :

- Moteur 4 cylindres, 2,3 L, arbre à cames en tête, injection multipoint
- Habitacle complètement redessiné
- Freins antiblocage
- Verrouillage automatique des portes
- Régulateur de vitesse
- Climatiseur et boîte automatique
- Volant à assistance variable
- Support lombaire pour le conducteur
- Radiocassette AM/FM stéréo



Oldsmobile

*Calculé sur une période de 48 mois de LocationPlus™ (GMAC) et sur le PDSF de 17 698 \$ (incluant un dépôt minimal de 500 \$). Les acheteurs doivent se qualifier selon les critères de GMAC. Les taux de location sont en vigueur dès le 28 avril 1992 pour un temps limité. Termes de 24 et 36 mois aussi disponibles. Transport, immatriculation, assurances et taxes en sus. Certaines conditions de kilométrage s'appliquent. D'autres conditions peuvent s'appliquer après 96 000 km pour les termes de 48 mois de LocationPlus™ (GMAC). Les concessionnaires peuvent louer à un prix moindre. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

Nouvelle campagne d'identification des enfants et personnes âgées

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Depuis quelques années, deux fois en automne et une fois au printemps, la police de la Communauté urbaine de Montréal et celle de Laval lancent une campagne d'identification qui s'adresse principalement aux enfants. But de l'opération: doter les familles d'un carnet signalétique du mineur ou de la personne âgée atteinte de sénilité.

L'opération peut se dérouler dans une école, mais depuis cinq ans, la chaîne McDonald a ouvert ses restaurants à trois cliniques par année dans 25 de ses établissements franchisés. Ludy Jenning, de la firme McDonald, estime à 3000 le nombre de carnets établis chaque année. «Mais les enfants changent en vieillissant, et ils sont encouragés à faire prendre une photo nouvelle chaque année, dit-elle.»

«L'an dernier, nous avons émis environ 1500 carnets en trois séances au restaurant McDonald de notre secteur, le poste 31, sur la rue Beaumont, dit le sergent Pierre Therrien, de Police Jeunesse. Mais il arrive souvent que nous sommes demandés dans des écoles, ou par des familles qui veulent faire établir un carnet pour une personne âgée atteinte de troubles de mémoire.»

Dans le secteur du poste 31 — Côte-des-Neiges — des écoles juives qui ne fréquentent pas les fast-foods ordinaires pour des raisons religieuses ont déjà fait appel aux services de la police de la CUM pour doter leurs enfants de carnets signalétiques, explique le sergent Therrien. Comme dans les séances au McDonald, les parents écrivent les noms et pré-

noms de leurs enfants, leur adresse, leur numéro de téléphone. Des photos sont prises et collées dans un carnet. Enfin, comble de sérieux, et pour le grand bonheur des tout-petits, il est possible d'ajouter des empreintes digitales. Les enfants adorent se salir les doigts, c'est bien connu.

Pourtant cette prise d'empreinte demeurera confidentielle. Les parents seront seuls à conserver le carnet. Jusqu'au jour où il arrivera quelque chose. Un «événement», comme disent les policiers. Enlèvement ou simple fugue, retard après l'école, innocente école buissonnière, les parents pourront alors remettre aux policiers le carnet des enfants ou des personnes âgées dont l'absence les a plongés dans l'inquiétude. C'est alors que les déviants seront répertoriés et fichés pour enquête.

C'est le 23 mai prochain que la prochaine séance d'enregistrement aura lieu dans le district 31, au McDonald de la rue Beaumont. Comme la police dispose, pour répertorier les enfants et les personnes âgées en état de sénilité, de fort petits budgets, ce sont des compagnies qui assument les frais. Gaz Métropolitain fournit les carnets, McDonald les locaux et fait des cadeaux, FriscoBay fournit les appareils photo, il est déjà arrivé que Kodak donne les films, et le poste 31 de la CUM offre les services de sept policiers.

«Très efficace, ce carnet, affirme le sergent Pierre Therrien. S'il arrive quoi que ce soit, nous disposons alors de tous les renseignements nécessaires. Les enfants ne sont pas obligés de donner leurs empreintes digitales, mais ils aiment tellement ça!» Et sur le coup la police ne garde absolument rien.

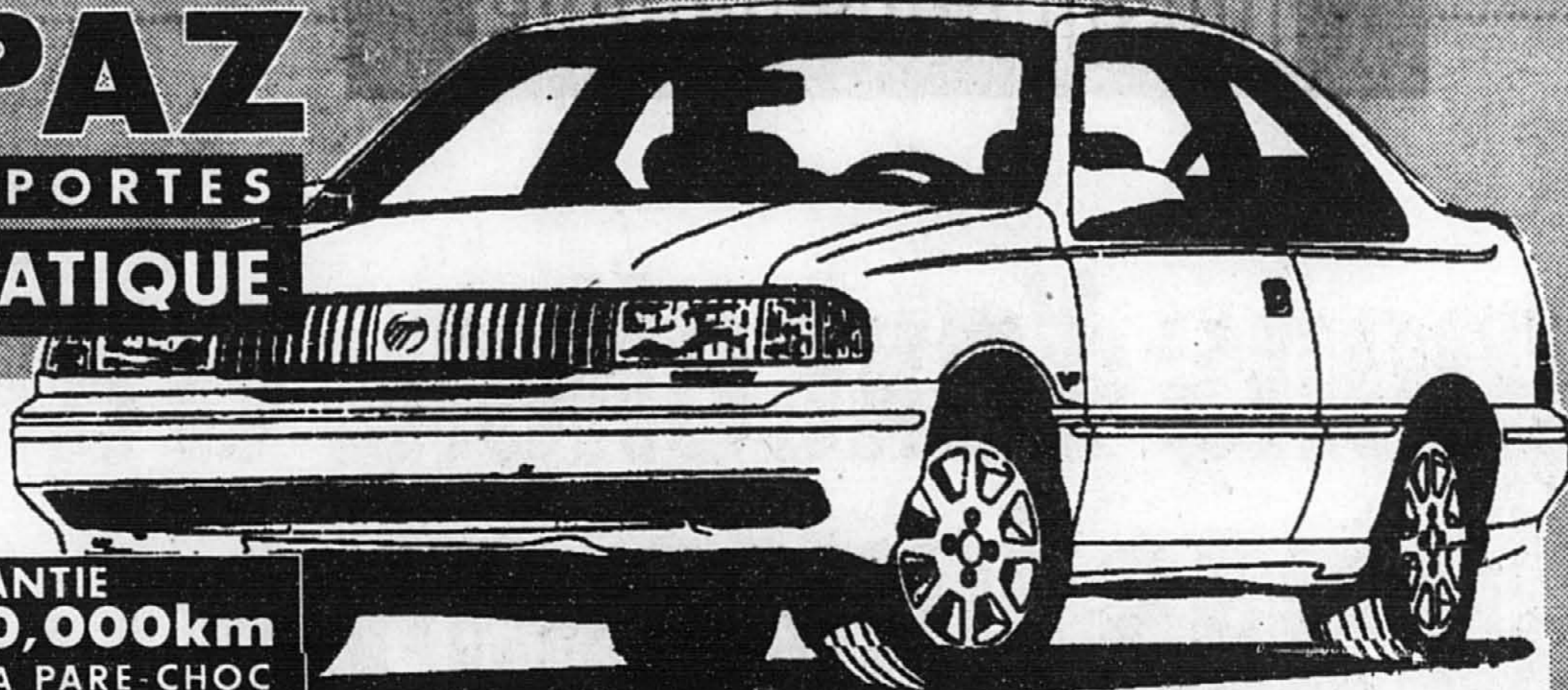
INCROYABLE

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

TOPAZ

GS 2 PORTES

AUTOMATIQUE



GARANTIE
3 ANS/60,000km
PARE-CHOC À PARE-CHOC

\$8973* OU **\$189***
PAR MOIS

*Transport, prép. et taxes en sus
Rabais Ford inclus.

**Utilisation bail 48 mois.
Transport, prép. et taxes en sus.

VOUS POUVEZ PLACER
VOTRE COMMANDE
PAR TÉLÉPHONE

50 VOITURES
DE COURTOISIES
DISPONIBLES

Circuit
MERCURY

SERVICE OUVERT
JUSQU'À 2H30 AM

6300 HENRI-BOURASSA
MONTREAL-NORD
325-4700

COMPTES IMPAYÉS?

Aucuns frais à débourser sans résultat

GRÉGOIRE PERRON & ASSOCIÉS

assume la **totalité** des coûts de perception de vos comptes en souffrance.

Si nos efforts sont couronnés de succès, nous prélevons un pourcentage du montant perçu, pourcentage déterminé préalablement selon le travail effectué.

N'est-il pas temps de vous offrir un système de recouvrement de créances efficace et professionnel, sans déboursé de votre part?

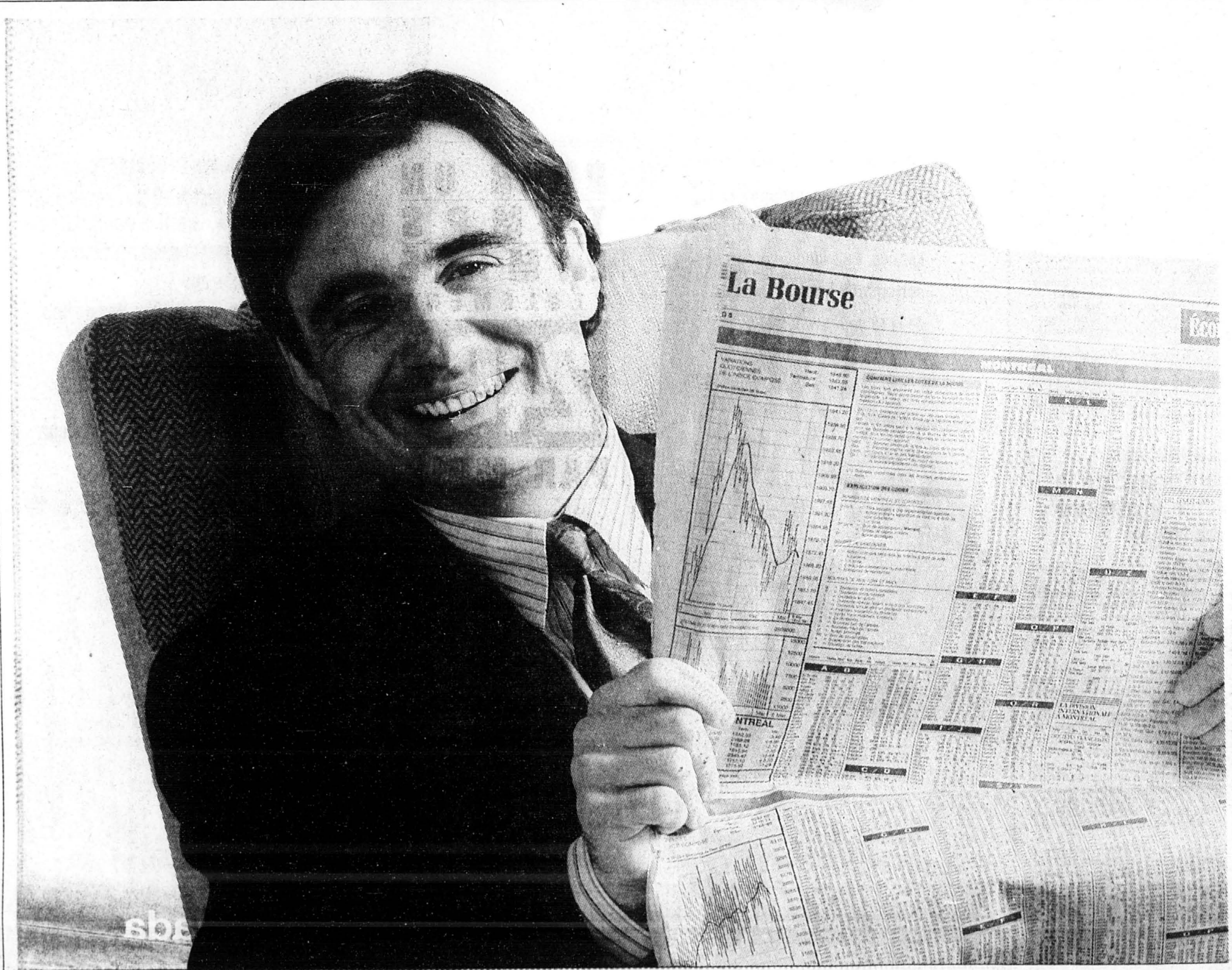
GRÉGOIRE PERRON & ASSOCIÉS

avocats

84, rue Notre-Dame Ouest, 5e étage
Montréal (Québec) H2Y 1S6

Tél.: 285-6441/Télécopie: 285-8589

1742856-310



Ottawa fait le ménage dans la Loi de la famille

Presse Canadienne
OTTAWA

Le gouvernement fédéral a annoncé hier des mesures visant à faciliter l'obtention et l'administration des pensions alimentaires. Elles aideront aussi la police à retracer les parents qui enlèvent leurs propres enfants.

Premier volet d'une révision générale de la Loi de la famille annoncée il y a un an par le ministre de la Justice, Kim Campbell, ces modifications sont de nature principalement technique.

Si elles sont adoptées, ces propositions permettront à l'ex-conjoint(e) de demander la garde des enfants ou une pension alimentaire dans la province où il ou elle réside désormais. A l'heure actuelle, ces demandes doivent être entendues dans la province où le divorce a été prononcé, ce qui oblige le parent résidant à l'exté-

rieur de cette province à revenir devant le tribunal original.

Au lieu de comparaître en cour, les parties impliquées dans l'audition d'une demande de garde ou de pension alimentaire pourraient recourir aux téléconférences ou aux déclarations écrites sous serment.

Si les ex-époux vivent dans des provinces différentes, tout changement apporté à une ordonnance de garde ou de pension alimentaire dans une province, devrait être confirmée devant les tribunaux dans la province où vit l'autre parent.

La validité des ordonnances permettant d'effectuer des saisies pour assurer le paiement de pensions alimentaires serait portée à cinq ans. Elles doivent présentement être renouvelées chaque année. Les saisies ne pourraient pas excéder 50 p. cent du montant de chèques fédéraux, comme les prestations d'assurance-chômage et les pensions de vieillesse.

Le grand air à petits prix

200 KILOMÈTRES GRATUITS
PAR JOUR

29.99\$
PAR JOUR

Voiture «régulière»
Code tarifaire : DU.

Lac, montagne ou les deux : Avis vous y amène dans une voiture pleine grandeur, catégorie «régulière» pour 29,99 \$ seulement... avec 200 kilomètres gratuits par jour! Ou renseignez-vous sur nos tarifs avantageux pour d'autres excellentes voitures ou mini-fourgonnettes GM. Car la nature vous attend et nous voulons que vous soyez au rendez-vous! C'est le cas de le dire : «Nous y mettons du coeur!» Cette offre est valide jusqu'au 27 juin inclusivement aux comptoirs participants Avis du Canada. La location doit inclure la nuit de samedi à dimanche. Certaines restrictions s'appliquent.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour faire des réservations, adressez-vous à votre voyageur ou appelez Avis : 1-800-321-3652.

AVIS

On y met du coeur.™

Aeroplan



Avis loue des voitures GM, Chevrolet Lumina et Geo Metro.

© 1992 Aviscar Inc.

Maintenant en cours
300 000 \$
DE STOCK
EN SOLDE

40% à 60%
de rabais
sur haute joaillerie et montres

UNIQUEMENT AU 1240, SQUARE PHILLIPS
ET POUR UN TEMPS LIMITÉ

BIRKS 

Envolez-vous
vers la Californie
et stimulez l'économie.

Jusqu'au 31 août,
voyagez en classe Affaires
à destination de la
Californie et ne payez
que le plein tarif
économique.

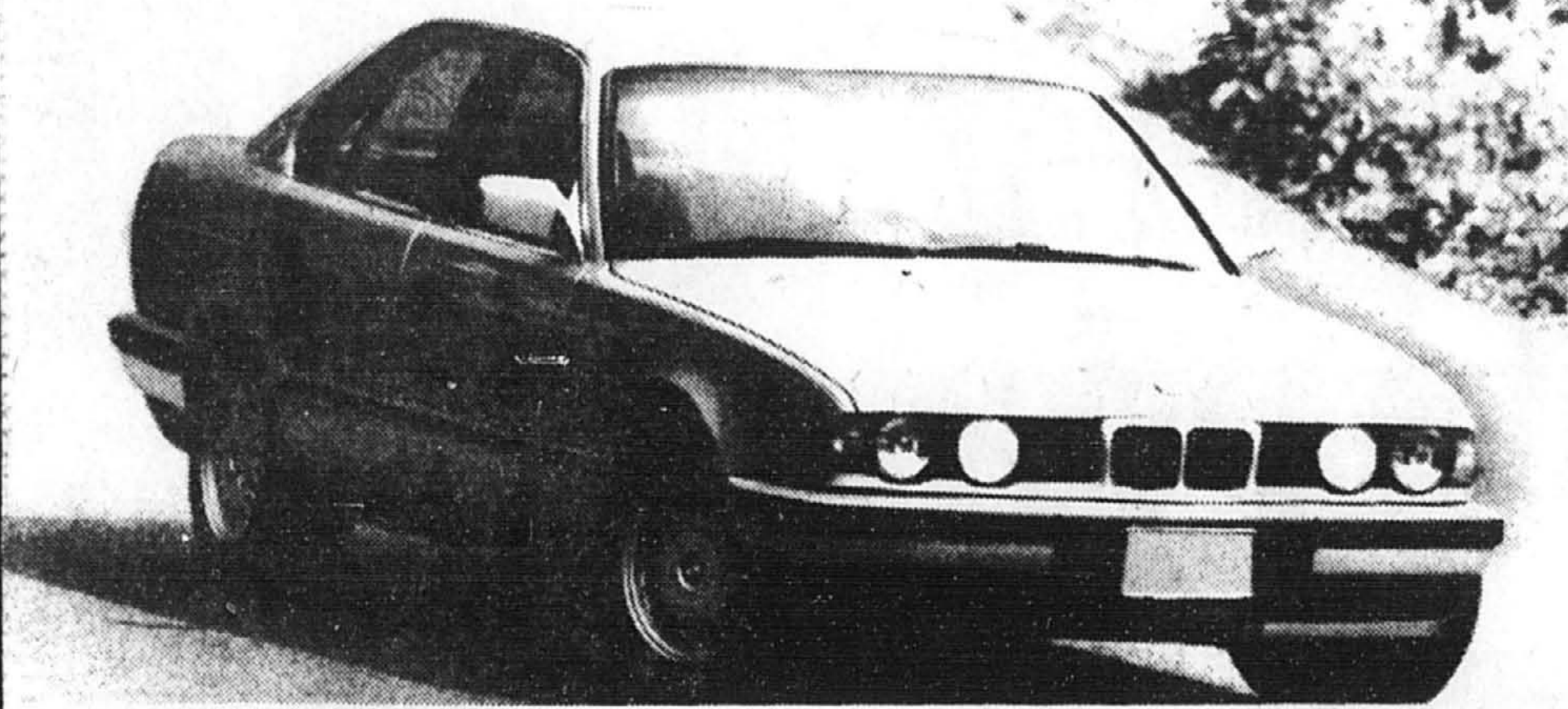
Avec cinq vols quotidiens vers Los Angeles et San Francisco, Air Canada vous offre un excellent rendement. Mais ce n'est pas tout! Lorsque vous voyagez en classe Affaires, un service supérieur à la première classe de la plupart des autres compagnies aériennes, vous ne payez que le plein tarif d'un billet en service Hospitalité™. Bien calé dans un spacieux fauteuil offrant plus d'espace pour vos jambes, vous vous relaxez en tout confort dans l'atmosphère feutrée d'une cabine privée vraiment... à la hauteur! Et bien sûr, vous pouvez du même coup accumuler les précieux milles Aeroplan™. Jusqu'au 30 septembre, vous pouvez même devenir membre du programme Aeroplan™ sans aucuns frais, en en faisant la demande auprès de votre agent de voyages ou au comptoir de vente des billets d'Air Canada. Cet été, partez en tout confort et à petit prix vers la Californie. Et découvrez une autre raison pour laquelle plus de Canadiens choisissent Air Canada.



Air Canada

Vous partez toujours gagnant avec Air Canada.

INNOVATION ET SOUPLESSE.

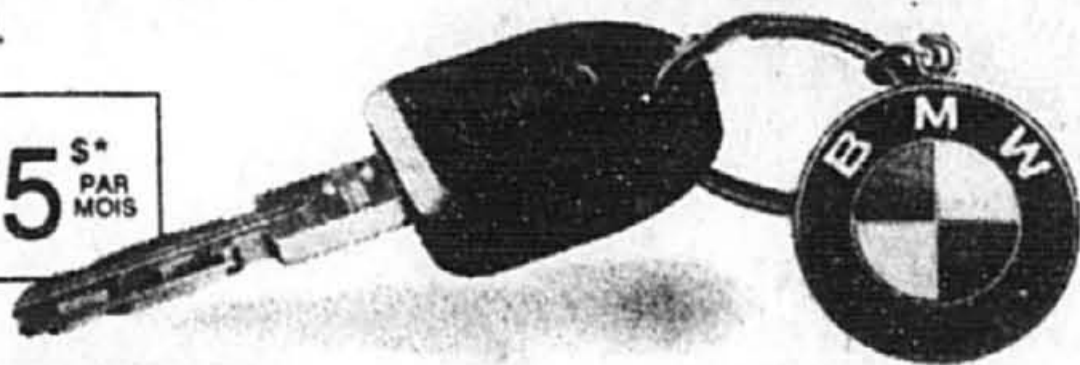


LE PLAISIR DE CONDUIRE ENTRE BONNES MAINS. La toute nouvelle 525i possède, en plus de l'équipement de la 325i, un toit ouvrant électrique, un ordinateur intégré, un régulateur de vitesse ainsi qu'un coussin gonflable côté conducteur. Innovation et souplesse de BMW que vous apprécierez.

GOÛTEZ-YI FAITES-EN L'ESSAI AUJOURD'HUI.

*Location de 36 mois avec 8 000\$ comptant
Valeur résiduelle optionnelle de 18 175\$
Taxes, transport et préparation en sus
Le véhicule offert peut différer de celui illustré

525i 595 \$* PAR MOIS



VOUS CONCESSIONNAIRES BMW.

MONTRÉAL	BROSSARD	LAVAL	KIRKLAND
Automobiles Canbec 4090, Jean Talon O. Montréal, Québec (514) 731-7871	Park Avenue BMW 8755, Boul. Taschereau O. Brossard, Québec (514) 445-4555	Boulevard St-Martin Auto 1430, St-Martin O. Laval, Québec (514) 667-4343	BMW Kirkland 16710, Route Transcanadienne Montréal, Québec (514) 695-6662

Avertissement: les freins à cantilever peuvent causer des accidents graves

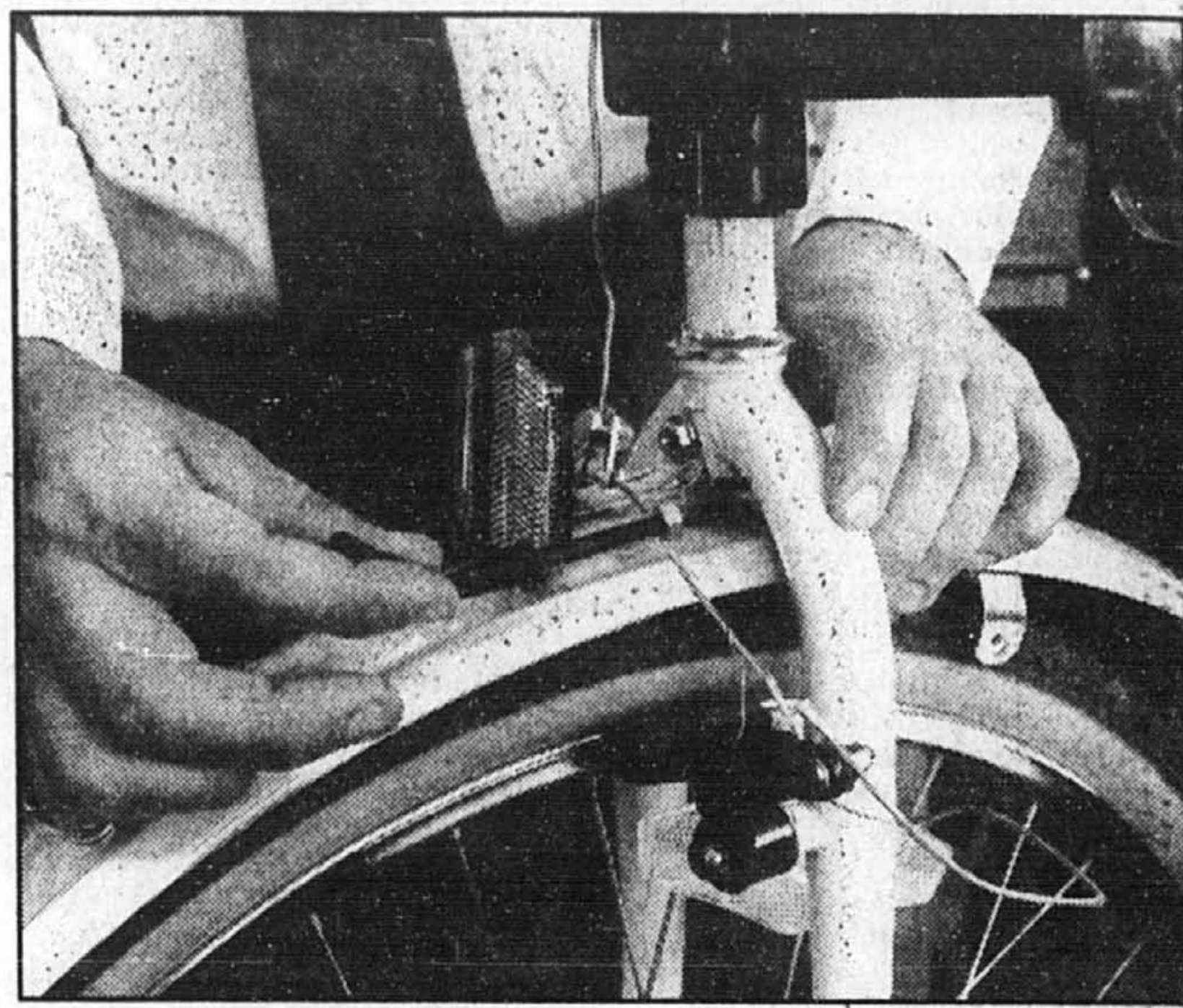
DANIELLE BONNEAU

■ Si, comme près de 500 000 Canadiens, vous possédez une bicyclette de montagne munie de freins à cantilever, prenez garde! Vous risquez de vous blesser sérieusement.

Le ministère fédéral de la Consommation et des Affaires commerciales, en collaboration avec la Régie de la sécurité dans les sports du Québec, la Société de l'Assurance automobile du Québec, Vélo Québec, les Clubs Optimistes, Cycle Lambert et les magasins Sports Experts, a lancé hier une campagne d'information visant à sensibiliser les cyclistes aux dangers que représentent les bicyclettes de montagne équipées de freins à cantilever, mais qui ne sont pas munies d'un déflecteur, d'un réflecteur de câble ou d'un garde-boue. Nathalie Lambert, médaillée olympique, est le porte-parole de cette campagne.

« Depuis 1987, la Direction de la sécurité des produits du ministère a reçu 85 plaintes, a expliqué le ministre Pierre Blais. Or 17 p. cent d'entre elles concernaient le frein avant des bicyclettes munies de freins à cantilever.

« Ce système de freinage, composé d'un câble métallique en forme de « Y » inversé, est utilisé principalement sur les bicyclettes de montagne, mais également sur certaines bicyclettes hybrides. Avec le temps, certains câbles ont tendance à casser et à tomber sur le pneu avant, provoquant un arrêt brusque de la bicyclette. L'utilisateur est alors projeté violemment sur la chaussée, ce qui lui occasionne souvent des blessures graves. »



Avec un vélo muni de freins à cantilever, on peut éviter de graves blessures en installant tout simplement un déflecteur de câble, un réflecteur ou même un garde-boue.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Pas besoin d'aller vite ou même de freiner pour être aux prises avec ce problème. Sébastien Tremblay, un étudiant âgé de 17 ans demeurant à Saint-Hilaire l'a appris à ses dépens, l'été dernier. Alors qu'il venait de quitter sa maison, le câble de son frein s'est brisé, arrêtant soudainement le roulement de son pneu. Il a aussitôt été projeté par terre. Son nez et son menton portent encore les traces des blessures sérieuses alors subies.

Or le problème peut être simplement résolu en installant un

déflecteur de câble, un réflecteur ou même un garde-boue. Les fabricants et les importateurs de bicyclettes sont au courant du problème et utilisent maintenant un de ces mécanismes pour retenir le câble en cas de rupture. Ceux qui possèdent un vélo muni de ce mécanisme de freinage devraient faire de même, prévient M. Blais.

Au cours des prochains mois, des déflecteurs seront notamment disponibles gratuitement dans près de 800 Clubs optimistes à travers la province.

Voici quelques une de nos **SUPER ESCOMPTE** sur nos produits de marque reconnue!

COMPAREZ NOS PRIX!

Approuvé ACNOR

CRANE
ÉPARGNEZ JUSQU'À **35%**

Produit sanitaire CRANE
Modèle RADCLIFFE 3-185
Siège non inclus
Couleurs: Blanc, os antique, gris platine

Blanc PSM: 178.36\$
SPECIAL 115.93\$
Couleurs PSM: 226.12\$
SPECIAL 146.98\$

AMERICAN STANDARD
ÉPARGNEZ JUSQU'À **35%**

Produit sanitaire AMERICAN STANDARD
Modèle CADET-2
Réservoir silhouette basse
Siège non inclus
Couleurs: Blanc, os, gris argent

Blanc - PSM: 213.39\$
SPECIAL 138.70
Couleurs - PSM: 275.73\$
SPECIAL 179.22\$

Portes de baignoire FLEURCO
Gamme 800
2 panneaux de verre clair trempé.
Largeur 60"
Hauteur 57"

FLEURCO
ÉPARGNEZ JUSQU'À **-50%**
-5%

801A Encadrement Chromebrite
Motif A PSM: 300.00\$
SPECIAL 142.50\$

803A Encadrement Or brillant
Motif A PSM: 310.00\$
SPECIAL 147.25\$

Robinetts VALLEY

Modèle NL 1038C
Chrome PSM: 91.18\$
SPECIAL 54.71\$

Modèle NL 1338C
9" Chrome Avec glorieux PSM: 116.97\$
SPECIAL 70.12\$

Toilette MOUNT VERNON
Modèle 21-292 - Régulier
Siège non-inclus

Blanc - PSM: 178.64
SPECIAL 98.25\$
Couleurs - PSM: 226.36\$
SPECIAL 124.50\$

Chaque-eau électrique
Parol de verre - Garantie de 1 an sur les éléments

40 gallons imp. Dim. 48" x 22" Éléments 2/3000/240 Garantie réservoir 5 ans PSM: 230.80\$
SPECIAL 130.43\$

60 gallons imp. Dim. 58.5" x 24" Éléments 2/4500/240 Garantie réservoir 5 ans PSM: 305.74\$
SPECIAL 176.51\$

avec profiter de nos **SUPER ESCOMPTE**

RAYMOND LÉPINE inc.
326-2060

8755 Langellier
St-Léonard, Montréal, Québec
(AU NORD DE MÉTROPOLITAIN, SORTIE 78, À L'OUEST DU BOUL. LOUIS-H LAFONTAINE)
326-2060

Nouveau catalogue 64 pages **GRATUIT!**
Disponible à notre magasin.
Si vous désirez recevoir notre catalogue, écrivez-nous. Nous vous le ferons parvenir avec plaisir.

RAYMOND LÉPINE inc.

HEURES D'AFFAIRES FERMÉ TOUS LES LUNDIS
Mardi, Mercredi 9h00 à 17h00
Jeudi, Vendredi 9h00 à 21h00
Samedi 9h00 à 17h00

Spéciaux en vigueur du 28 avril au 30 mai 1992.

ÉCOULEMENT D'APPAREILS-PHOTO!

FINS DE LIGNES!

PRIX LES PLUS BAS!

ACHATS SPÉCIAUX!

REMISE DE BONIS!

GARANTIE 90 JOURS DU PLUS BAS PRIX S'ÉTEND AUX ÉTATS-UNIS!

Canon
EF-M
• 35mm type monoréflexe
• Programmé avec 2 modes AE & manuel
• Priorité ouverture ou priorité vitesse
• Avancement & rebobinage motorisés intégrés

249.99 Boîtier & Objectif

COMPREND: OBJECTIF 35-80mm

Kodak
PAQUET BONI
2 X 24 poses (35mm, 100 ASA)
1 X 36 poses (35mm, 100 ASA)

ÉPARGNEZ 500 \$ 11.99\$

LES PLUS BAS PRIX D'APPAREILS-PHOTO "DOS DATEUR" AU QUÉBEC!

DL 900 DATE
• Zoom 38 - 85mm
• Avancement et flash automatiques
• Comprend film et piles
• Imprime la date sur vos photos!

ÉPARGNEZ 50\$ 199.99

ZOOM 105R SUPER DATE
• Appareil-photo 35mm entièrement automatique
• Objectif zoom 38-105mm macro incorporé
• Rebobinage et chargement automatiques
• Temps de poses
• Imprime la date sur vos photos!

BONI INSTANTANÉ! GRATUIT! 2 SEMAINES SEULEMENT!
349.95

LX DATE
• Objectif vitré fabriqué au Japon
• Mise au point fixe
• Chargement, avancement et flash automatiques
• Imprime la date sur vos photos!

ÉPARGNEZ 20\$ 99.99

MAX DATE
• Appareil-photo 35mm automatique
• Diminution de l'effet des yeux rouges
• Ultra compact
• Imprime la date sur vos photos!

ÉPARGNEZ 10\$ 149.99

ZOOM 60X DATE
• Entièrement automatique avec zoom macro 38 à 60mm
• Minuterie à 3 étapes
• Flash automatique incorporé
• Mise au point, avancement et rebobinage automatiques
• Imprime la date sur vos photos!

ÉPARGNEZ 20\$ 179.99

TRÉPIED & ÉTUI VIDÉO GRATUITS!

À L'ACHAT D'UN CAMÉSCOPE **SONY**

1099.99 NOUVEAU!

CCD-FX410
• Zoom 10x avec audiofréquence toutes fonctions
• Niveau d'éclairage minimum 2 lux
• Indication date/heure/âge
• Localisateur d'images de sport
• Programme AE (portrait/sports/H.S.S.)

CCD-TR51
• Plus petit compact
• Mise au point automatique macro
• Obturateur à grande vitesse
• Superposition 1 titre/défileur/8 couleurs
• Fondus
• Stéréo Hi-Fi

999.99 INCLUS TÉLÉCOMMANDE

ASTRAL photo

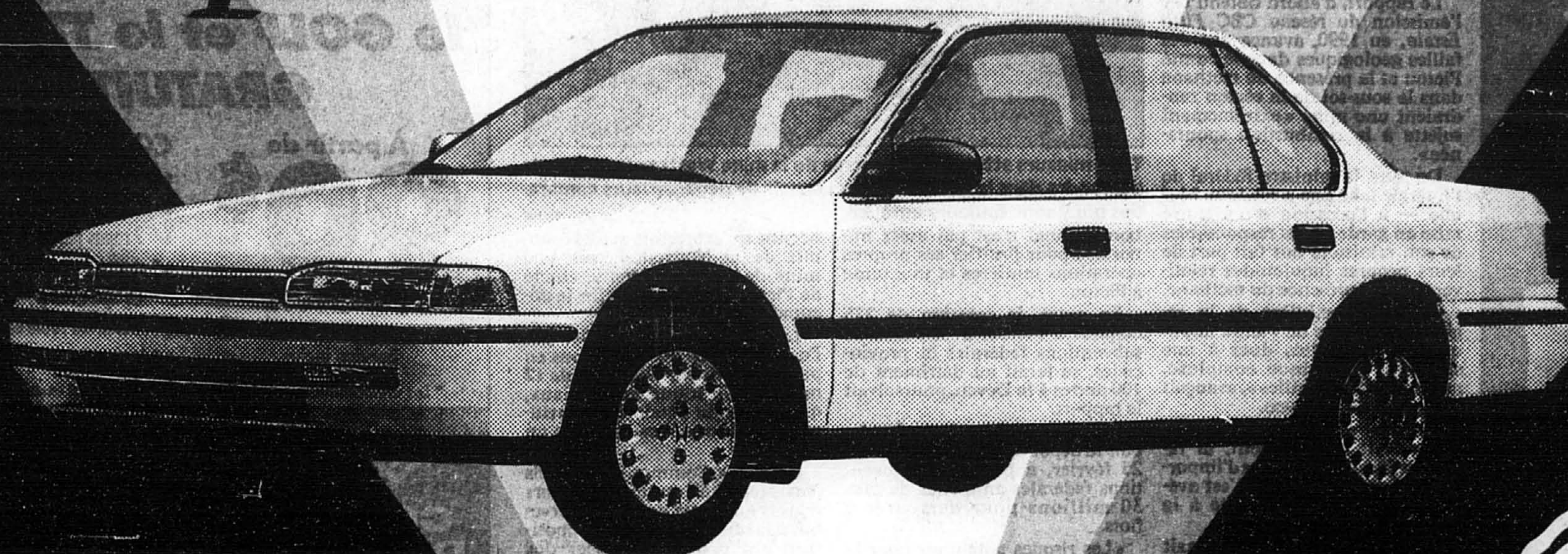
DÉVELOPPEMENT 1 HEURE

* Les Galeries d'Anjou	354-2001	* Place Versailles	355-4709	* Place Vertu	336-8272
* Centre d'achats Boulevard	721-3939	* Promenades Deux-Montagnes	491-6817	* Centre Rockland	733-2669
* Promenades St-Bruno	653-8826	* Place Ville-Marie	878-9821	* Centre Dorval	636-8221
* Carrefour Laval	687-7988	* Place Bonaventure	878-4378	* Plaza Alexis-Nihon	933-7209
* Plaza St-Hubert	271-1435	* Plaza Côte-des-Neiges	343-5209	* Carrefour Angrignon	363-6918
* Mail Champlain	671-5935	* 2020, University	849-7341	* Place Montréal Trust	843-8836
* Centre Laval	688-3636	* Centre Fairview	695-6563	* Place Bourassa	323-4249
916, rue Ste-Catherine est	842-5225	* Complexe Desjardins	843-8219	* Galeries Joliette	752-0956
** Développement sur place non disponible.			* Carrefour du Nord 1-436-1011		

LÉGER SUPPLÉMENT POUR LIVRAISON
avec toute commande de 300.00\$ et plus dans un rayon de 50 kilomètres
COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ SEULEMENT

COLLECTIONNEURS AVERTIS

La très spéciale
"Spéciale Edition"



ACCORD LX

LIMITED



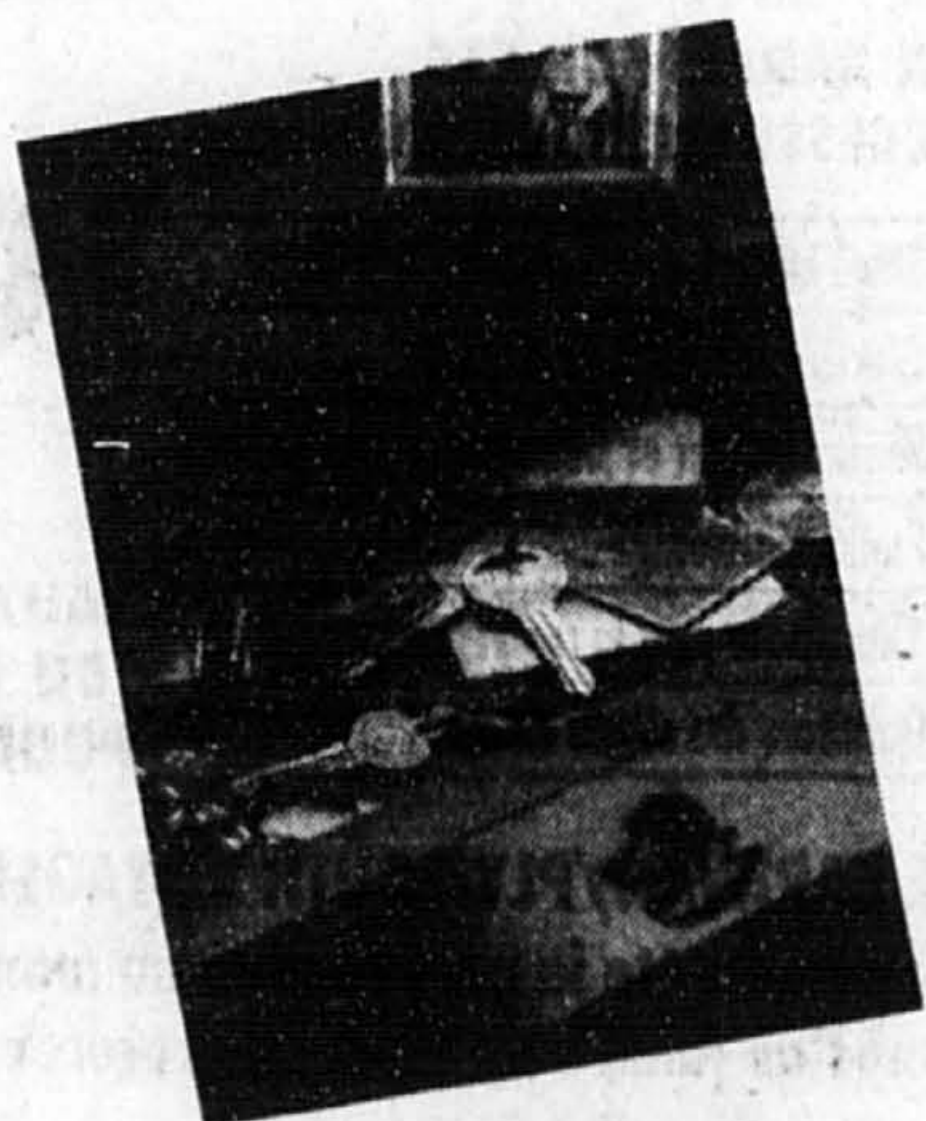
Caractéristiques :

- Moteur 2.2 litres/16 soupapes
- Alimentation à injection multipoint programmée (PGM-FI)
- Air climatisé
- Pare-chocs de couleurs assorties
- Chaîne AM/FM stéréo/cassette, 4 haut-parleurs
- Colonne de direction réglable
- Régulateur de vitesse
- Banquette arrière à dossier rabattable et verrouillable
- Rétroviseurs extérieurs télécommandés
- Glace teintée



LES RÉPONSES
AUX QUESTIONS
QUE VOUS NE VOUS ÊTES
JAMAIS POSÉES.

DOSSIER PRÉVOYANCE



URGEL BOURGIE

- LORS D'UN DÉCÈS, QU'ADVIENT-IL DES CARTES DE CRÉDIT?
- LORS D'UN DÉCÈS, QU'ADVIENT-IL DES PROCHES DU DÉFUNT QUI ONT BESOIN DE SUPPORT PSYCHOLOGIQUE?
- LORS D'UN DÉCÈS, QU'ADVIENT-IL DU BAIL?
- LORS D'UN DÉCÈS SURVENU À L'ÉTRANGER, QU'ADVIENT-IL DU RAPATRIEMENT DE LA DÉPOUILLE?
- LORS D'UN DÉCÈS, QU'ADVIENT-IL DU COMPTE DE BANQUE?
- LORS D'UN DÉCÈS, QU'ADVIENT-IL SI LES DERNIÈRES VOLONTÉS NE SONT PAS CONNUES?...

Lors d'un décès, mieux vaut connaître les réponses aux nombreuses autres questions qui se posent autant au niveau pratique que juridique.

C'est pourquoi Urgel Bourgie met gratuitement à votre disposition le Dossier Prévoyance qui apporte des réponses précises quant à la planification des différentes circonstances entourant un décès.

Mieux vaut ne pas attendre le moment le plus pénible pour trouver des réponses à toutes ces questions qu'on ne se pose jamais.

Recevez gratuitement le Dossier Prévoyance en nous faisant parvenir le coupon ci-contre ou en téléphonant au: 932-2225.

URGEL BOURGIE

Un réseau de 75 complexes funéraires et de 5 Jardins commémoratifs.

Oui, je souhaite recevoir le Dossier Prévoyance. Je suis conscient(e) du fait qu'il n'y a aucune obligation de ma part.

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

No. de tél. maison : _____ travail : _____

Veillez envoyer ce coupon à:

URGEL BOURGIE LIMITÉE

2630, rue Notre-Dame Ouest, Montréal (Québec) H3J 1N8

Si vous préférez obtenir l'information par téléphone, n'hésitez pas à entrer en contact avec l'un de nos conseillers en composant le (514) 932-2225.



Ottawa avait été prévenu du danger que présentait la mine Westray

Presse Canadienne
OTTAWA

La Nouvelle-Écosse et Ottawa ont été prévenus en 1987 de ce qu'une profonde mine de charbon dans le comté de Pictou ne serait ni économique, ni sécuritaire, mais les deux gouvernements ont quand même permis l'excavation de la mine, selon un rapport confidentiel.

La mise en garde a été inscrite en décembre 1987 dans un rapport exceptionnellement sévère de la Cape Breton Development Corp. (Devco), une société de la Couronne.

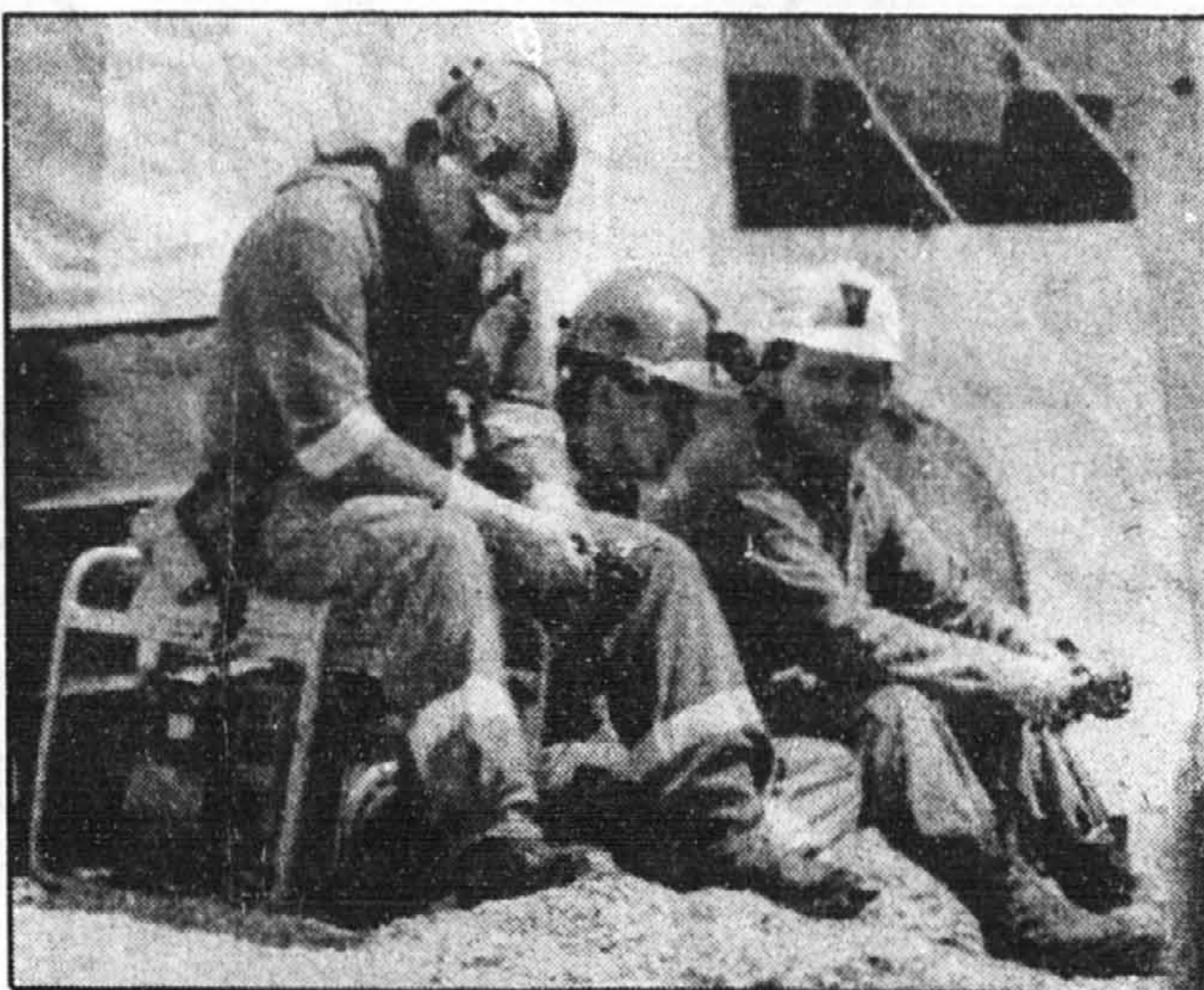
Le rapport, d'abord obtenu par l'émission du réseau CBC *Fifth Estate*, en 1990, avance que des failles géologiques dans le comté de Pictou et la présence de méthane dans le sous-sol de la région rendraient une mine «extrêmement sujette à la combustion spontanée».

De plus, le ministre fédéral de l'Énergie Jake Epp a reconnu hier que — à l'occasion d'une autre mise en garde — les responsables de son ministère ont fait part de leurs propres inquiétudes relativement à la présence du méthane.

«L'histoire minière de la région carbonifère de Pictou implique des difficultés dues à une structure géologique complexe, aux nombreuses failles», avançait le rapport de la Devco.

Résultat de telles difficultés, poursuivait le document, la région de Pictou a connu «d'importantes fuites de gaz» et s'est avérée «extrêmement sujette à la combustion spontanée».

Le rapport de la Devco estimait également que le marché du char-



Trois mineurs attendent à l'entrée de la mine Westray leur tour de descendre dans la houillère dans l'espoir de dégager leurs camarades qui y sont toujours enfouis.

bon thermal n'est pas assez important pour justifier ses propres opérations minières et une mine à Pictou.

En outre, la création de 275 emplois à Pictou, avec l'aide de subventions fédérales et provinciales, se ferait au détriment de 100 autres à la Devco, poursuivait le rapport.

La Devco, qui est à vendre depuis le dépôt du budget fédéral, le 25 février, a besoin de subventions fédérales annuelles de plus 30 millions pour demeurer à flot.

«Les risques potentiels pour la sécurité s'ajouteraient à l'impact

PHOTO REUTERS négatif qu'exercerait sur l'économie de la Nouvelle-Écosse une mine de charbon dans le comté de Pictou», indiquait enfin le document.

La controverse est gonflée par l'octroi de plus de 80 millions en prêts garantis par Ottawa et de 12 millions de fonds provinciaux, qui ont rendu possible l'ouverture de la mine de Westray, il y a un an.

Hier, aux Communes, les trois partis fédéraux ont exprimé leurs regrets à la suite des décès survenus à la mine. Et ceux de l'opposition ont promis de poser des questions.

Pour que ça roule
CIE GBS GENERAL BEARING SERVICE
Montréal 937-7423 Laval 688-5330 Saint-Léonard 326-0471
St-Laurent 744-2721 Longueuil 678-2550 Miramichi 254-6038

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement.
Confidentiel.
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

WEEK-END DE LA FÊTE DE DOLLARD
15 - 18 MAI

le GOLF et le TENNIS GRATUITS

À partir de **90\$** PAR NUIT par personne, occ. dbl. Service inclus.

COMPREND:
✓ le golf et le tennis ILLIMITÉS
✓ l'hébergement à l'hôtel*
✓ 3 repas par jour
✓ centre de conditionnement
Le Spa avec piscine intérieure
✓ la marina toute équipée
✓ le programme d'activités sociales

* Les condominiums de 1, 2 ou 3 chambres sont aussi disponibles.

GRAY ROCKS
Découvrez la perle rare des Laurentides!
1-800-567-6767
C.P. 1000, St-Jovite (Québec) J0T 2H0
(819) 425-2771 De Montréal - 861-0187

MÔM AN !!

FIEZ-VOUS À CHRYSLER POUR VOUS OFFRIR TOUTE LA PUISSANCE D'UN MOTEUR DIESEL À TURBOCOMPRESSEUR.



DODGE RAM À MOTEUR DIESEL CUMMINS À TURBOCOMPRESSEUR

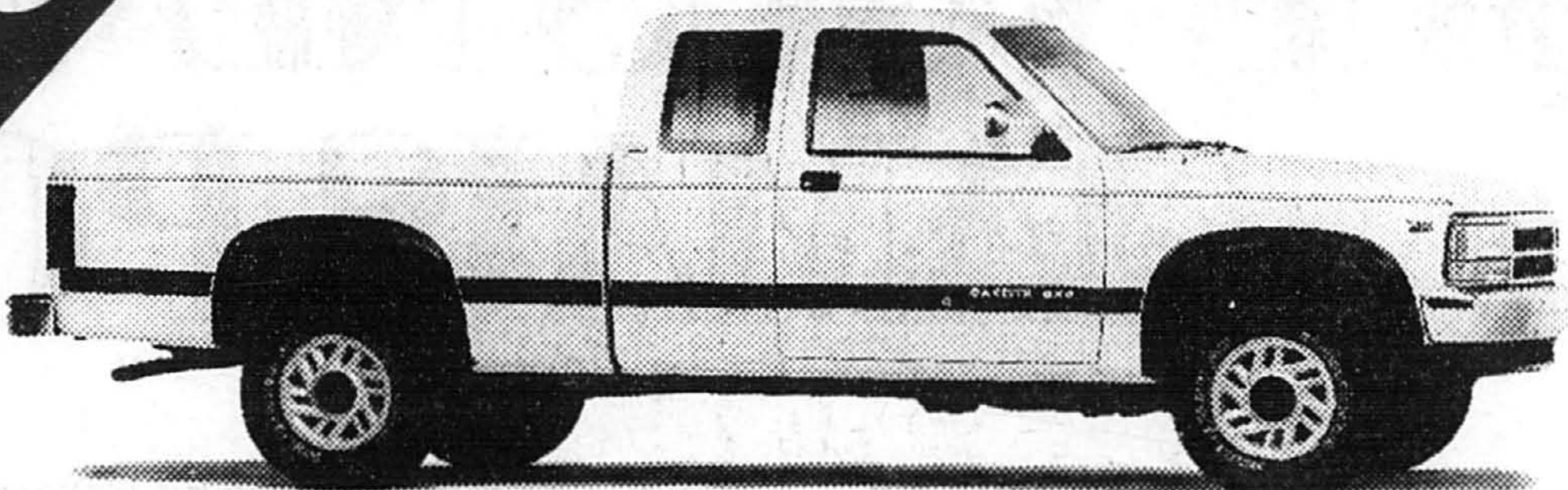
- ✓ Transmission automatique à 4 rapports
- ✓ Numéro 1 pour sa puissance de tire et son couple net!!!
- ✓ Offert avec traction à 2 ou 4 roues motrices
- ✓ Poids tractable pouvant atteindre 16 000 lb
- ✓ Nouveaux moteurs à essence V6 et V8 Magnum offerts en option

1500\$ de remise
OU TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT POUR 48 MOIS*

PLUS JUSQU'À **1250\$** de rabais sur l'ensemble d'options 2YF**

FIEZ-VOUS À CHRYSLER POUR VOUS OFFRIR DES CAMIONS DE QUALITÉ

FIEZ-VOUS À CHRYSLER POUR VOUS OFFRIR LA PUISSANCE D'UN GROS PICK-UP DANS UN PICK-UP DE GROSSEUR MOYENNE.



DODGE DAKOTA

- Nos modèles Super LE sont offerts avec:
- ✓ Climatiseur
 - ✓ Radio AM/FM stéréo, 4 haut-parleurs
 - ✓ Rétroviseurs extérieurs chauffants à commande électrique
 - ✓ Roues en aluminium coulé
 - ✓ Transmission automatique à 4 rapports
 - ✓ Volant ajustable
 - ✓ Régulateur de vitesse électronique

1000\$ de remise
OU TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT POUR 48 MOIS*
PLUS JUSQU'À **1000\$** de rabais sur l'ensemble d'options 24F**

CHRYSLER ANNONCE SA PREMIÈRE GRANDE VENTE DE MINI-FOURGONNETTES!

OBTENEZ **DÈS AUJOURD'HUI** **1600\$** EN RABAIS SUR CES ACCESSOIRES OPTIONNELS : **JUSQU'À**



Prix Canada pour l'excellence en affaires 1991, catégorie qualité. Le Prix Canada pour l'excellence en affaires reconnaît la qualité de la production de notre usine de mini-fourgonnettes de Windsor.

- RABAIS DE 100 \$ Siège intégré pour enfant
- RABAIS DE 200 \$ Glaces avec écran pare-soleil
- RABAIS DE 300 \$ Aménagement et sièges Quad Command
- RABAIS DE 300 \$ Freins antibloccage
- RABAIS DE 300 \$ Climatiseur pour le compartiment arrière
- RABAIS DE 500 \$ Garniture des sièges en cuir

PLUS 1000\$ de remise!
OU TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT POUR 48 MOIS*

DODGE CARAVAN/PLYMOUTH VOYAGER
La mini-fourgonnette la plus vendue au monde.
«C'est le temps ou jamais de vous en procurer une!»

CE N'EST PAS TOUJOURS LA BONNE RÉACTION.

En situation d'urgence, il faut savoir comment passer à l'action. Pour être bien préparé, assurez-vous:

- D'avoir une radio à piles, une lampe de poche et une provision de piles.
- De savoir où sont situés les sorties de secours et les corridors d'évacuation. Et si, par malheur, une catastrophe survient, suivez ces conseils:
- Restez calme.
- Écoutez la radio car les médias vous renseigneront sur les directives à suivre.
- N'utilisez jamais les ascenseurs et n'emparez que le strict minimum.
- Limitez l'usage du téléphone aux situations urgentes. Pour plus de renseignements, procurez-vous le dépliant "Guide aux citoyens en cas de sinistre" à votre bureau Accès Montréal.

PRÉVOYONS L'IMPRÉVISIBLE



L'AVANTAGE CHRYSLER
PROFITEZ DE CES AVANTAGES CHEZ LES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER DU QUÉBEC.

